



# ÉTUDE SUR LE TOURISME FLUVIAL ET FLUVESTRE EN ARDENNES 2025

*Etude réalisée par l'Agence de Développement  
Touristique des Ardennes entre avril et septembre 2025*



# SOMMAIRE

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

p.1

## PARTIE 1 / DONNEES DE CADRAGE

p.2

A/ GLOSSAIRE

B/ SCHÉMAS EN COURS

C/ SOUTIEN RÉGIONAL AU DÉVELOPPEMENT DU  
TOURISME FLUVIAL ET FLUVESTRE

D/ ENGAGEMENT DU DÉPARTEMENT POUR LE  
TOURISME FLUVIAL

## PARTIE 2 : ÉTAT DES LIEUX DE L'OFFRE

### FLUVIALE EN ARDENNES

p.12

A/ LES VOIES D'EAU ARDENNAISES

B/ QUELQUES DONNÉES SUR L'ACTIVITÉ FLUVIALE

C/ L'OFFRE FLUVIALE

D/ VEILLE CONCURRENTIELLE

## PARTIE 3 : PROFIL DES PLAISANCIERS

p.29

A/MÉTHODOLOGIE

B/ RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

C/ ÉVOLUTIONS DEPUIS L'ÉTUDE DE 2017

## PARTIE 4 : ÉTAT DES LIEUX DE L'OFFRE DE SLOW TOURISME EN ARDENNES

p.46

A/ LES VOIES CYCLABLES ARDENNAISES

B/ LES CIRCUITS DE RANDONNÉE

C/ INTERMODALITÉS EN RÉGION GRAND EST

D/ PROFILS DES TOURISTES FLUVESTRES

E/ DERNIÈRES DONNÉES DISPONIBLES SUR  
LE SLOW TOURISME

## PARTIE 5 : SYNTHÈSE ET

### PRÉCONISATIONS

p.63

A/FORCES/FAIBLESSES/OPPORTUNITÉS

/MENACES

B/ RENFORCER L'ACCUEIL DES CLIENTÈLES ITINÉRANTES

C/ RENFORCER LA QUALITÉ ET LA DIVERSITÉ DES  
SERVICES

D/ AMÉLIORER L'INFORMATION TOURISTIQUE

## ANNEXES

p.78



# INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'attrait touristique des voies d'eau ainsi que les atouts du domaine public fluvial, tant en termes de cadre de vie, de paysages que de patrimoine, sont indéniables et permettent le développement économique des territoires.

Conscient de l'enjeu, le Conseil Départemental des Ardennes, en partenariat avec Voies navigables de France, les collectivités locales, la Région Grand Est et les acteurs touristiques, a investi depuis plusieurs années dans des actions de développement fluvial et d'aménagement touristique, par le biais du Contrat Canal et des aménagements de la voie verte Trans-Ardennes – La Meuse à vélo.

Aujourd'hui, différents produits se développent à travers le tourisme fluvial et permettent de redynamiser la voie d'eau. Si VNF met le domaine public fluvial au service des porteurs de projets, l'établissement entend, de son côté, assurer la conservation et la réhabilitation du patrimoine bâti aujourd'hui inutilisé dans l'exploitation de la voie d'eau, pour valoriser les sites et destinations fluviales. Cela passe par le développement de services de qualité, s'adressant à l'ensemble des usagers du canal (fluvial et fluvestre).

Ces prestations nouvelles participent plus que jamais à la dynamisation des territoires et plus largement à l'amélioration du cadre de vie. Ainsi l'ensemble des offres contribuent à la réorientation des flux de fréquentation en s'inscrivant dans des territoires préservés qu'elles redynamisent par la même occasion, en particulier le long du canal des Ardennes, pourvu que l'offre de services et de loisirs y soit développée.

Dans le cadre de ces collaborations intenses entre acteurs de l'attractivité du territoire, l'Agence de Développement Touristique des Ardennes a souhaité mettre à jour l'étude réalisée par ses services en 2017 « Diagnostic du tourisme fluvial en Ardennes » en l'enrichissant d'une réflexion sur les interactions entre les actions et aménagements proposés aux plaisanciers et aux touristes itinérants (pédestres, cyclistes...).

Cette étude, réalisée par l'ADT des Ardennes, accompagnée de Célia Domen, étudiante en Master 2 Tourisme et Développement à l'Université de Toulouse Jean Jaurès, et en étroite collaboration avec les services de VNF, a été enrichie d'une enquête réalisée auprès des plaisanciers entre avril et septembre 2025, qui a permis de mettre à jour notre connaissance des utilisateurs des voies d'eau en Ardennes et de nous appuyer sur leur ressenti pour analyser leurs attentes, données indispensables pour nourrir les réflexions présentées dans cette étude.





# **PARTIE 1 :**

# **DONNÉES DE**

# **CADRAGE**

### LE TOURISME ITINÉRANT

**Le tourisme itinérant est un voyage d'au moins deux nuits passées dans des lieux différents.**

Le tourisme itinérant repose sur le déplacement d'un lieu à un autre selon des itinéraires définis, avec un hébergement et un accueil adaptés à chaque étape. Selon Jean Corneloup, sociologue, le terme d'itinérance est un néologisme apparu initialement dans une perspective sociale pour décrire la situation de personnes en difficulté d'intégration, avant de s'étendre au domaine du tourisme.

L'itinérance est un type de voyage qui repose sur une relation particulière avec la nature et les lieux visités, et implique la participation active de divers acteurs pour organiser l'accueil et l'animation des visiteurs. Souvent pratiqué hors des périodes de forte affluence, l'itinérance douce attire des voyageurs recherchant des services de qualité, notamment des hébergements adaptés. Elle repose sur un imaginaire fort et séduit les voyageurs autonomes, qui recherchent de la flexibilité et sont prêts à ajuster leur itinéraire en fonction des opportunités sur le terrain.

Cependant, cette forme de tourisme fait face à des défis, notamment la dépendance à la météo. Les territoires ont également des difficultés à proposer une offre touristique tout compris.

### LE TOURISME LENT / "SLOW TOURISME"

**Le tourisme lent se caractérise par un rythme de découverte lent qui favorise le ressourcement physique et psychologique, tout en minimisant l'empreinte carbone.**

Dans un monde dominé par la rapidité et l'accessibilité, le tourisme lent, ou "slow tourisme" connaît une forte croissance depuis les années 2000 en raison de préoccupations environnementales croissantes (Rimaud, Piriou, 2020).

Selon Babou et Callot (2009), il encourage la sérénité, l'exploration et l'enrichissement culturel, tout en privilégiant les interactions avec les habitants et les lieux. Ce type de tourisme met également l'accent sur le plaisir de la découverte et du partage (Heitmann, Robinson et Povey, 2011).

Le **tourisme fluvial** s'inscrit pleinement dans cette dynamique de tourisme lent. Il combine deux axes principaux : **les activités terrestres, qui se rapportent aux pratiques liées aux berges et à l'environnement immédiat du cours d'eau, et la navigation de plaisance, pratiquée à des fins récréatives, touristiques ou sportives.**



## HALTE NAUTIQUE

Selon la définition de VNF, une **halte nautique** est un site permettant l'accueil des plaisanciers, c'est-à-dire un équipement léger ne délivrant pas ou peu de services, destiné principalement à permettre aux plaisanciers en transit de s'arrêter en toute liberté.

## BASE FLUVIALE

Selon VNF, une **base fluviale** est un espace, géré par un professionnel loueur de bateaux de plaisance, et dédié à l'accueil de bateaux de location habitables. Cette base peut également être un relais permettant la délivrance de services aux plaisanciers. Le réseau VNF accueille près de 90 bases de location qui se répartissent principalement le long du canal du Midi, de la Saône, des canaux de Bourgogne et des canaux d'Alsace .

## PORT FLUVIAL

Un **port fluvial** est une étendue de terre et d'eau comprenant des équipements permettant notamment l'accomplissement des missions dévolues au service public portuaire de plaisance par la délivrance de prestation de services aux usagers de la voie d'eau, et plus particulièrement aux plaisanciers en escale. Plus généralement, les ports ont vocation à accueillir d'autres usagers comme les cyclistes, les promeneurs, les touristes mais aussi les riverains.

Dans cette étude, nous considérons comme ports de plaisance les lieux ouverts au moins 4h par jour offrant un minimum de services aux plaisanciers : bornes d'eau et d'électricité, accueil, sanitaires, douches et laverie. Nous reprenons également le classement de la Région Grand Est, qui différencie trois niveaux : les ports premium, les ports secondaires et les haltes fluviales.

## TOURISME FLUVESTRE

Le **tourisme fluvestre** englobe toutes les activités qui s'organisent sur une voie d'eau (croisière, bateau promenade, location de bateaux, plaisance privée, aviron, kayak...) ou sur les espaces terrestres situés à proximité immédiate d'une voie d'eau (tourisme à vélo, randonnée pédestre, roller, balade équestre, pêche, etc.) que ces deux activités soient combinées ou pratiquées de façon indépendante.

## VÉLOROUTE

Selon l'association Vélo & Territoires, une **véloroute** est un itinéraire destiné aux cyclistes sur des distances moyennes à longues, pouvant avoir une portée départementale, régionale, nationale ou européenne. Elle doit être linéaire, continue, jalonnée, sécurisée et adaptée à la pratique du vélo.

## VOIE VERTE

Les voies vertes sont définies par l'article R. 110-2 du Code de la route comme des « routes exclusivement réservées à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers».

## SIGLES ET ASSOCIATIONS

- VNF : voies navigables de France
- DTNE : Direction Territoriale Nord Est de VNF
- DTBS : Direction Territoriale du bassin Seine
- ADTA : Agence de développement touristique des Ardennes
- EV : EuroVelo
- CD08 : Conseil Départemental des Ardennes

## B/ SCHÉMAS EN COURS

Le développement du tourisme à vélo en France s'inscrit dans une stratégie nationale ambitieuse visant à structurer, promouvoir et renforcer son attractivité.

**La stratégie Destination France – Cap vers 2030** a été co-construite pendant deux ans par un collectif d'une cinquantaine d'organismes publics et privés, coordonné par Vélo & Territoires.

Voici les mesures phares de la stratégie nationale du tourisme à vélo :

- Identifier, développer et promouvoir des destinations fleurons du tourisme à vélo en France
- Délivrer une information claire, fiable et accessible à tous sur l'ensemble des solutions intermodales
- Améliorer l'emport des vélos dans les transports collectifs publics et privés
- Atteindre les 20.000 établissements labellisés Accueil Vélo
- Professionnaliser les acteurs du tourisme et du vélo aux métiers du tourisme à vélo
- Développer des solutions d'hébergement adaptées aux spécificités des territoires et aux attentes des touristes à vélo
- Initier le jeune public au tourisme à vélo
- Prévoir un dispositif de prévention des risques climatiques et de gestion de crise
- S'appuyer sur la vitrine médiatique du Tour de France pour stimuler le tourisme à vélo
- Faire de France Vélo Tourisme la marque de référence de la destination France à vélo
- Promouvoir la destination France à vélo à l'international
- Structurer une démarche d'observation et d'évaluation du tourisme à vélo sur le long terme
- Organiser et piloter la stratégie nationale du tourisme à vélo sur la durée

### Schéma régional de l'itinérance

La Région Grand Est entend se démarquer de l'offre nationale en matière d'itinérance en proposant des produits durables.

Elle affirme son positionnement en faveur :

- d'une itinérance sans voiture, pensée pour limiter au maximum son impact environnemental, tant dans sa conception que dans la manière de vivre le séjour : accessibilité en transports en commun, hébergements écoresponsables, circuits courts, gestion durable des déchets, etc.
- d'itinéraires ancrés dans leur territoire, valorisés par les acteurs locaux et conçus comme des vitrines des destinations.
- d'offres commercialisables, où l'expérience du visiteur est au cœur de la démarche.

Pour concrétiser cette ambition, la Région a défini cinq axes stratégiques :

- Dynamiser la filière à partir d'itinéraires phares à fort potentiel touristique
- Renforcer la qualité des infrastructures et des équipements d'accueil
- Développer une offre de services sur les itinérances structurantes et d'intérêt régional
- Promouvoir et commercialiser des produits d'itinérance durables
- Structurer et animer une politique régionale cohérente autour de l'itinérance.

*Ces schémas sont déclinés dans le département des Ardennes, au sein du schéma de valorisation touristique des itinéraires cyclables, voir page 10.*

## C/ SOUTIEN RÉGIONAL AU DÉVELOPPEMENT DU TOURISME FLUVIAL ET FLUVESTRE

### Le tourisme fluvial dans le Grand Est :

Le Grand Est est particulièrement bien pourvu en voies navigables, notamment si l'on considère le maillage du réseau de canaux Freycinet à petit gabarit (879 kms). Avec **1375 kms de rivières et de canaux, dont 1037 kms navigables**, le Nord-Est est une terre de prédilection pour le tourisme fluvial et fluvestre. Avec ses **44 ports de plaisance, ses 81 haltes nautiques**, ses 5 bases de location ou ses 44 clubs de sports nautiques, notre région peut s'appuyer sur un réseau d'infrastructure existant, qu'il convient néanmoins d'étendre et de moderniser.

Couplé et connecté aux véloroutes voies vertes, **le tourisme fluvial et fluvestre** permet de partir à la découverte du patrimoine local au gré des chemins de halage, des arrêts dans les haltes nautiques ou le long des berges. Il constitue en cela une porte d'entrée idéale permettant d'irriguer l'ensemble des sites touristiques et patrimoniaux régionaux dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour des canaux et voies d'eau de la région.

Le Grand Est est traversé notamment par **4 Eurovéloroutes** (itinéraire d'intérêt européen) : les EV 5, 6, 15 et 19 et des itinéraires d'intérêt national, tels que la Véloroute 50 « La Voie Bleue ».

En ce qui concerne la randonnée, les GR5, 14, 53 ou encore le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle traversent la région.

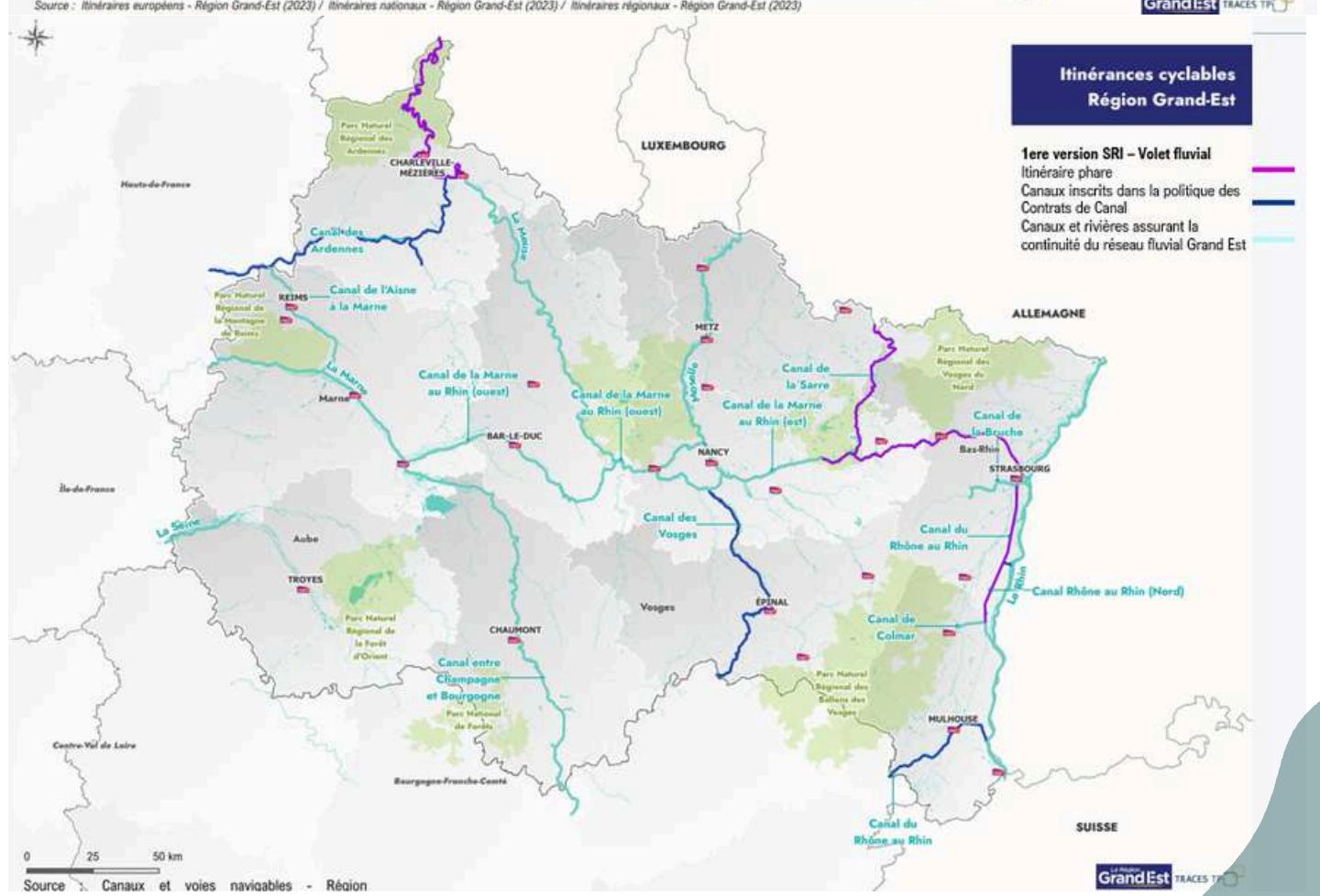
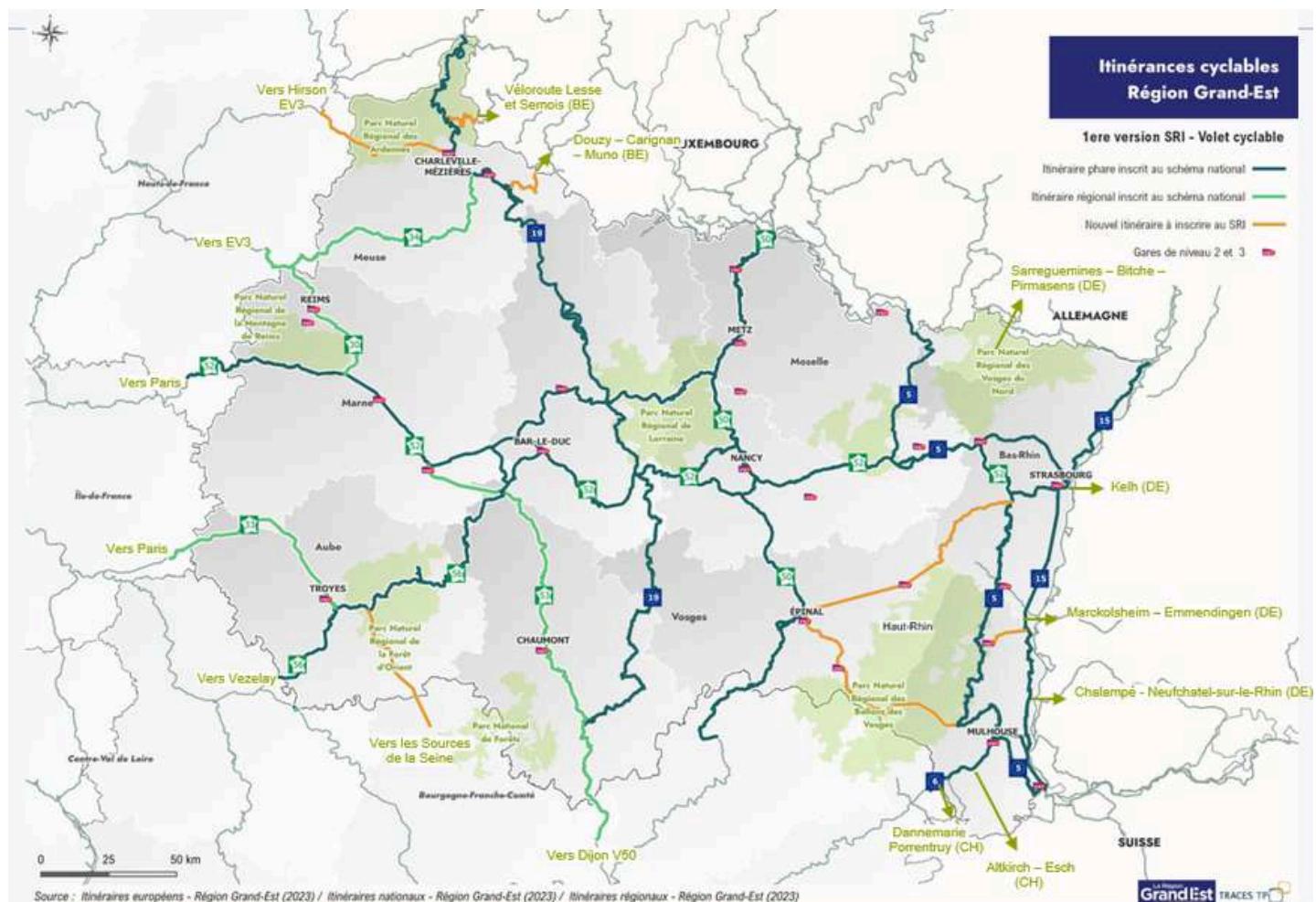
Par le biais d'une nécessaire **intermodalité** associant le voyage en bateau et les transports doux (train et vélo), la filière fluviale et fluvestre est susceptible de proposer un ensemble d'offres de loisirs permettant de découvrir toute la richesse du territoire le long de la voie d'eau ou à proximité, des destinations proches et dépayantes correspondant aux aspirations grandissantes du « slow tourisme ».

Parallèlement à la restauration des voies d'eau et ouvrages en mauvais état, il conviendra néanmoins d'en **accroître les retombées économiques encore trop faibles au regard du potentiel** : on observe des voies d'eau peu ou pas assez attractives par manque d'offres, des clientèles non touchées (jeunes, clientèles locales), des offres trop éclatées et insuffisantes, un manque de lisibilité des destinations et plus largement de la pratique fluviale.



# C / SOUTIEN RÉGIONAL AU DÉVELOPPEMENT DU TOURISME FLUVIAL ET FLUVESTRE

## SCHÉMA RÉGIONAL DE L'ITINÉRANCE



# C/ SOUTIEN RÉGIONAL AU DÉVELOPPEMENT DU TOURISME FLUVIAL ET FLUVESTRE

Face à ces défis, la Région Grand Est poursuit son soutien au développement du tourisme fluvial pour redynamiser certains canaux (Ardennes, Meuse, Vosges...). L'aide proposée en 2025 se présente ainsi :

## BENEFICIAIRES DE L'AIDE

Les collectivités locales, établissements publics, associations, personnes morales et les entreprises privées prestataires de services pour le tourisme fluvial et fluvestre.

## PROJETS ELIGIBLES

- Etudes d'opportunité, faisabilité, d'avant-projet pour des projets d'investissement inscrits dans le contrat de canal ;
- Investissements et aménagements à vocation touristique d'infrastructures fluviales et fluvestres :
  - **Création**, aménagement, modernisation ou mise aux normes de ports de plaisance, embarcadères, relais, bases et haltes nautiques (aménagements fluviaux et à terre directement liés à l'accueil des plaisanciers) ;
  - **Création** ou extension de boucles cyclables, équestres ou pédestre :
    - Aménagement en bordure de canal,
    - Boucles à partir d'un port, d'un relais, d'une halte nautique ou reliant la voie d'eau à une localité en proximité
    - Itinéraires de liaison entre la voie d'eau et une véloroute inscrite au schéma national ou régional
  - Amélioration de l'accueil, signalétique et information homogène et régulière sur l'ensemble de la voie d'eau ;
  - Aménagements liés à la randonnée nautique (pontons, aire de bivouac, parcs vélos, aires de camping-cars...) ; installation de bornes de recharge pour VAE ;

- Soutien aux initiatives visant à mettre en valeur le patrimoine naturel et architectural des voies d'eau, tels que les lieux d'évocation liés au patrimoine du canal, à sa dimension paysagère et aux enjeux de la biodiversité après avis favorable du service de l'inventaire du patrimoine ou de la Direction de l'environnement de la Région Grand Est ;
  - Aménagements écoresponsables liés à une station de dépôtage et de tri sélectif ; traitement des eaux grises / eaux noires, aménagement de collecte sélective des déchets, accès facilité à des bornes de recharge électriques, utilisation d'énergies renouvelables et/ou locales ;
  - Amélioration de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ;
- **Projets économiques** publics ou privés de mise en tourisme fluvestre permettant d'améliorer ou d'accroître l'offre de services touristique sur et dans l'environnement immédiat des canaux et voies d'eau éligibles ;
- **Soutien** aux entreprises prestataires de service pour le tourisme fluvial et nautique : restauration, locations, petites réparations, propositions d'offres d'itinérance bateaux-cycles et services divers ;
  - **Aménagement** et équipement de maisons éclusières dans une logique de valorisation touristique :
    - Ces projets devront impérativement répondre aux attentes des clientèles itinérantes et locales telles que les services multi-activités, l'hébergement, la restauration, la vente de produits régionaux, la réparation et location vélo...

Ces projets seront étudiés au cas par cas dans le cadre d'une concertation entre la Région et VNF.

## C/ SOUTIEN RÉGIONAL AU DÉVELOPPEMENT DU TOURISME FLUVIAL ET FLUVESTRE

- **Achat** ou renouvellement de flotte de bateaux à propulsion électrique : bateaux habitables dédiés à la location, péniches-hôtels, bateaux-promenade ;
- **Création** de meublés touristiques (minimum 3 clés/épis) dans un rayon maximum de 5 kms autour des voies d'eau éligibles.

### MONTANT DE L'AIDE

Pour les études d'opportunité et de faisabilité, études avant travaux :

Taux maxi : 50 %

Plafond : 30 000 €

Pour les Investissements, aménagements liés à la mise en tourisme :

Taux maxi : 50 %

Plafond : 300 000 € (Ports de plaisance)

200 000 € (Haltes, bases et relais nautiques)

Pour les projets économiques publics ou privés liés à la mise en tourisme :

Taux maxi : 20 %

Plafond : 250 000 €

### DEPENSES ELIGIBLES

Seules sont éligibles les dépenses d'investissement liés à des projets réalisés sur les canaux et voies d'eau éligibles ou à proximité immédiate de ces derniers, dans un rayon maximal de 5 kms.

Les projets devront au préalable avoir été listés précisément dans les contrats de canal signés entre les collectivités en partenariat autour des voies d'eau éligibles.

## D/ L'ENGAGEMENT DU DÉPARTEMENT POUR LE TOURISME FLUVIAL

### Schéma Départemental de valorisation touristique des itinéraires cyclables

Depuis le début des années 2000, le Conseil départemental des Ardennes est engagé dans le développement de l'itinérance cyclable. Il participe aux programmes européens Interreg France-Wallonie-Flandre pour l'aménagement de véloroutes transfrontalières comme l'EV19.

Ce schéma départemental s'attache à traiter les pratiques "loisirs, tourisme et itinérances". Le Conseil départemental accompagne les collectivités locales dans leurs projets d'aménagements d'itinéraires cyclotouristiques notamment grâce au dispositif Ardennes Ingénierie mis en place depuis juillet 2020.

Le Département assure également l'entretien de 240 km de voies vertes, en partenariat avec les EPCI concernés, dans le cadre d'un cofinancement.

L'objectif principal de la politique du tourisme à vélo du département est clair : faire des Ardennes une destination vélo de premier plan. Pour y parvenir, le schéma départemental s'articule autour de quatre enjeux majeurs :

- Consolider le maillage d'itinéraires cyclables sur l'ensemble du territoire
- Structurer et développer une offre de services et d'équipements de qualité en lien avec ces itinéraires
- Promouvoir les Ardennes comme une destination vélo attractive
- Animer une dynamique territoriale pour répondre efficacement aux attentes des cyclistes et usagers.

### Projets d'itinérances vélo et pédestre dans le portefeuille de projet Interreg Ardenne Transition durable

#### Projet Ardenne Itinérance Mobilité Infrastructure (AITIMI)

Dans la continuité du projet Interreg V Ardenne Cyclo, qui a permis le développement de deux véloroutes transfrontalières connectées aux réseaux cyclables structurants, le projet AITIMI vise à renforcer durablement la mobilité active en Ardenne. Son objectif principal est de favoriser l'usage des transports bas carbone en améliorant la qualité des infrastructures et en renforçant la sécurité des usagers.

Pour atteindre ces objectifs, AITIMI travaille sur sept modules de travail :

- Sécurisation des points noirs identifiés le long des itinéraires cyclables
- Aménagement d'aires d'arrêt pour les cyclistes
- Restauration des corridors écologiques le long des itinéraires
- Développement transfrontalier du réseau à points-nœuds
- Études des liaisons cyclables manquantes

Deux modules complémentaires viendront soutenir la coordination et la communication du projet.

#### Projet Ardenne Tourisme responsable pour tous

Ce projet va permettre la création d'une carte transfrontalière des mobilités douces, offrant une information claire, précise et facilement accessible pour favoriser les déplacements des touristes non motorisés. Cette initiative vise à renforcer l'attractivité durable du territoire ardennais tout en facilitant l'accès à une offre de mobilité respectueuse de l'environnement.

## La politique menée par le Département des Ardennes pour le soutien au tourisme fluvial :

Partenaire historique de VNF pour les aménagements sur et en bord de Meuse, le Conseil Départemental des Ardennes a souhaité relancer le potentiel touristique et économique du canal des Ardennes en élaborant son **Contrat Canal**.

Le Contrat Canal, signé le 20 Juillet 2022 a pour objectif de porter un projet de développement du canal et de construire une stratégie touristique tout le long de l'itinéraire. Ce contrat, élaboré sous le pilotage du Département des Ardennes, mobilise cinq intercommunalités ardennaises : Ardenne Métropole, Portes du Luxembourg, Crêtes Préardennaises, Argonne Ardennaise et Pays Rethélois ainsi que le département de l'Aisne, et la communauté de communes de la Champagne Picarde.

Il fixe l'engagement pour une **durée de 10 ans** de chacune des collectivités aux côtés de la Région Grand Est, des Voies Navigables de France et de l'État dans la co-construction de projets pour le développement touristique du territoire autour de la voie d'eau.

Ce contrat vise à restaurer de manière collective et concertée une dynamique d'activité autour du canal reposant sur 4 axes stratégiques :

- Faire reconnaître le canal des Ardennes comme une destination touristique à part entière
- Développer une offre de loisirs de qualité
- Garantir la continuité d'un réseau d'itinérance douce sur les territoires voisins
- Améliorer les équipements et services à destination des touristes itinérants (équipements pour les plaisanciers et touristes itinérants via des lieux de halte de courte ou de longue durée, des lieux d'accueils, de services et d'informations...)

Ce document cadre traduit l'engagement de chaque structure pour renforcer l'attractivité touristique des territoires ardennais en tirant le meilleur parti de ce que peuvent offrir le canal et ses abords, leurs écosystèmes, les paysages, les activités, le patrimoine. Cette démarche s'inscrit pleinement dans une volonté de transition vers une économie plus verte et durable, dans un souci de préservation de l'emploi et de solidarité entre les territoires.

Des moyens publics importants sont consacrés à cette ambition avec notamment 15,6 M€ financés dans le cadre du Contrat Canal sur 10 ans par la Région, VNF, le Département et les EPCI pour maintenir la navigation et les activités nautiques, 5,5 M€ engagés par la Région Grand Est au titre du dispositif pour le développement touristique à 5 km de part et d'autre du canal et plusieurs postes financés par le Département pour maintenir le niveau de service sur le Canal durant la période estivale.

Les travaux engagés par VNF, dans le cadre du contrat canal, au titre de la gestion hydraulique permettront d'améliorer la qualité de navigation des utilisateurs.





# **PARTIE 2:**

## **ÉTAT DES LIEUX DE L'OFFRE FLUVIALE EN ARDENNES**

## A/ LES VOIES D'EAU ARDENNAISES



### LA MEUSE

La Meuse est un fleuve international long de plus 1000 km, traversant plusieurs pays : la France, la Belgique et les Pays-Bas. Elle prend sa source en France, à 384 mètres d'altitude, à Châtelet-sur-Meuse (Haute-Marne), au pied du plateau de Langres, et se jette dans la mer du Nord.

Le cours français de la Meuse s'étend sur environ 450 km, soit la moitié de sa longueur totale. Il traverse successivement les départements de la Haute-Marne, des Vosges, de la Meuse et des Ardennes.

Parmi ses affluents majeurs, la Chiers, principal affluent de rive droite, traverse également le département de la Meurthe-et-Moselle.

La Meuse reçoit onze affluents principaux de l'amont vers l'aval : le Flambert, le Mouzon, le Vair, la Saônelle, l'Aroffe, la Chiers, la Bar, la Vence, la Sormonne, la Semoy, le Viroin et la Houille.

Le bassin versant français de la Meuse abrite environ 500 000 habitants, répartis sur 850 communes dans cinq départements et une trentaine de communautés de communes et d'agglomérations, dans la région Grand Est.

### LE CANAL DES ARDENNES

Ouvert à la navigation entre 1827 et 1835, ce canal constitue un véritable symbole pour le territoire ardennais.

Reliant les vallées de la Meuse et de l'Aisne, ses 88 km ont longtemps joué un rôle clé dans le développement économique et industriel des Ardennes.

Aujourd'hui, bien que le transport de marchandises ait considérablement diminué, ce canal de 191 ans représente un véritable potentiel pour le tourisme, offrant une occasion de valoriser les territoires qu'il traverse.

La navigation de plaisance, le cyclotourisme, la randonnée ou encore les activités nautiques peuvent en effet générer des retombées économiques significatives sur le territoire ardennais. Par exemple, Ardenne Nautisme à Pont-à-Bar est la seule entreprise du territoire proposant des locations de bateaux habitables.

Le canal, long de 88 km et de gabarit Freycinet, relie Dom-le-Mesnil à Vieux-les-Asfeld. Il comporte un total de 47 écluses, dont 33 sont sous la gestion de la Direction Territoriale Nord-Est (DTNE) de Voies Navigables de France (VNF), tandis que les 14 restantes sont administrées par la Direction Territoriale Bassin Seine (DTBS).

A noter que, aussi pittoresque et insolite que puisse être cette particularité, le nombre d'écluses est assez dissuasif pour la navigation de plaisance.

A l'Ouest du territoire, le canal est connecté au canal de l'Aisne tandis qu'au Nord il est connecté au canal de la Meuse.

Dans cette étude nous considérons le linéaire du Canal des Ardennes de Pont-à-Bar à Berry-au-Bac (sans prendre en considération l'embranchement de Vouziers qui n'est pas navigable).

## A/ LES VOIES D'EAU ARDENNAISES

### LA SEMOIS/ LA SEMOY

La Semois (ou Semoy côté français) est une rivière qui traverse la Belgique et la France. Elle prend sa source à Arlon, en Belgique, puis suit un cours ouest-nord-ouest à travers la Lorraine et l'Ardenne, avant de franchir la frontière française pour se jeter dans la Meuse à Monthermé. Son parcours totalise 210km.

Des activités de canoë-kayak sont proposées tout le long de la rivière, des deux côtés de la frontière. En France, c'est principalement le Domaine d'Haulmé qui propose la location de canoës. En Belgique, plusieurs prestataires permettent de découvrir la Semois sur l'eau, comme Les Kayaks de Chiny, Semois Kayak, Kayak Les Épinoches ou encore Kayak Batifol.

### L'AISNE

L'Aisne prend sa source dans l'Argonne, à Sommaisne près de la frontière entre la Meuse et la Marne. Elle parcourt près de 356 kilomètres avant de se jeter dans l'Oise.

Dans les Ardennes, la rivière longe le canal des Ardennes et traverse plusieurs communes comme Vouziers, Château-Porcien, Rethel, Attigny et Asfeld.

Pour les amateurs de balades au fil de l'eau, dans la vallée de l'Aisne il est possible de louer des canoës auprès de Sud Ardenne Canoë, ou encore via Rethel Château Canoë Kayak.

### LA CHIERS

La Chiers prend sa source à Oberkorn au Luxembourg. Elle traverse ensuite le sud-est d'Athus en Belgique, où elle reçoit les eaux de la Messancy.

Elle entre ensuite en France, dans la région Grand Est, à Longlaville (Meurthe-et-Moselle), puis poursuit son cours en arrosant Longwy, Longuyon, Montmédy (dans la Meuse), Carignan (dans les Ardennes), avant de rejoindre la Meuse en rive droite à Remilly-Aillicourt.

À hauteur de Torgny (commune de Rouvroy), elle sert même de frontière naturelle entre la Belgique et la France.

La Chiers s'étend sur une longueur totale de plus de 127 km, avec un bassin versant de 2 222 km<sup>2</sup>. Côté français, certains aménagements ont été réalisés par la communauté de communes des Portes du Luxembourg notamment sur la Chiers afin de favoriser les activités de loisirs proposées par la Maison de la randonnée de Sedan.

En Belgique, les structures Les Passeurs Réunis, Kayaks de Chiny et Semois Kayak proposent des prestations sur la Chiers lorsque la navigation sur la Semois n'est plus possible.



## B/ QUELQUES DONNÉES SUR L'ACTIVITÉ FLUVIALE

Le tourisme fluvial proposé dans les Ardennes regroupe plusieurs activités nautiques très différentes, qu'il convient d'étudier séparément. Il s'agit :

- de la location de bateaux habitables
- des bateaux-promenade
- de la plaisance privée

### LOCATION DE BATEAUX HABITABLES

À l'échelle nationale, les données révèlent une diminution globale de la location de bateaux habitables. Selon l'étude sur les retombées économiques de la plaisance locative réalisée par VNF, le nombre de contrats est passé de 27 800 en 2018 à 21 500 en 2024, soit une baisse de 23%.

En parallèle, le niveau de dépenses des plaisanciers a évolué. En 2024, une croisière représente en moyenne 1 850 € TTC par équipage, contre 1 700 € TTC en 2019. Cette hausse est largement imputable à l'inflation (+15%), qui contribue directement à l'augmentation du panier moyen.

Par ailleurs, chaque passager dépense en moyenne 61 € TTC par jour de croisière (hors frais de location et paiements effectués auprès du loueur), contre 57 € en 2019. Les clients français se distinguent toutefois par un budget plus restreint, avec une dépense moyenne de 49 € TTC par jour, soit 21% de moins que la moyenne générale.

Le nombre de nuitées vendues s'établissait à 170 270 en 2019 et à 130 340 en 2023, avec une part de la clientèle étrangère établie à 64%. On observe une durée moyenne des séjours de 6,5 jours.

Dans les Ardennes, une seule société privée **Ardenne Nautisme – située à Pont-à-Bar** – propose depuis plus de 30 ans la location d'une quinzaine de bateaux habitables. Installé à un point clé, à la **jonction entre le canal des Ardennes et la Meuse**, ce site qui propose également des prestations de réparation et des services pratiques (Pont-à-Bar Services) constitue une halte technique privilégiée pour les plaisanciers, davantage qu'une destination touristique à part entière. En effet, les plaisanciers y font principalement escale pour des raisons techniques : faire le plein de carburant, acheter du matériel ou effectuer des réparations, avant de poursuivre leur itinéraire.

Pont-à-Bar Services est l'unique entreprise du département à disposer à la fois **d'un chantier naval et d'un magasin d'accastillage**. Elle propose également un service très recherché **d'hivernage dans le cadre d'une convention de concession avec VNF** avec 63 places pour les bateaux privés : chaque année, des demandes doivent être refusées en raison de la capacité limitée et de l'absence d'alternative sur le territoire. **Le modèle économique de l'entreprise repose à 45 % sur la location de bateaux habitables et à 55 % sur les activités liées au chantier naval.**

## B/ QUELQUES DONNÉES SUR L'ACTIVITÉ FLUVIALE

### LOCATION DE BATEAUX HABITABLES

Bénédicte Tombois, cogérante de Pont-à-Bar Services, souligne que l'activité de location de bateaux habitables reste fortement **saisonnier**, entre mi-avril et mi-octobre, ce qui impose aux entreprises de location de développer des **activités complémentaires**. Dans le cas d'Ardenne Nautisme, il s'agit du **chantier naval** et de **l'hivernage**, deux activités qui fonctionnent toute l'année et assurent une stabilité économique.

Cependant, la location de bateaux demeure très dépendante des **conditions climatiques**, et notamment des crues, qui surviennent chaque année sur la Meuse. Ces phénomènes posent la question **de l'amarrage des bateaux**, ce qui explique l'implantation stratégique de l'entreprise à Pont-à-Bar, sur le canal des Ardennes, un site moins exposé. Ce problème récurrent des crues sur la Meuse avait entraîné d'ailleurs, il y a quelques années, l'arrêt d'un projet d'implantation de la société Crown Blue Line à Givet.

Le **réchauffement climatique** provoque à la fois une baisse du niveau d'eau et une prolifération d'algues, rendant la navigation difficile sur certains tronçons, notamment entre Remilly-Allicourt et Stenay.

Bien que VNF entretienne régulièrement les voies navigables, Mme Tombois précise que le problème persiste : en l'absence d'un trafic fluvial suffisant, les algues continuent de proliférer. Pour contourner ces aléas, de nombreux plaisanciers choisissent de partir tôt en saison, afin de naviguer dans de meilleures conditions.

Les problèmes de navigation sont bien réels aujourd'hui, ils réduisent la capacité de se déplacer vers Verdun à partir du 10 juillet par exemple. Ces inconvénients sont observés également sur le canal Champagne - Bourgogne et limitent l'attractivité de nos territoires pour le tourisme fluvial.

À cela s'ajoute la contrainte annuelle de l'arrêt de navigation à partir de la mi-octobre jusqu'à fin novembre, période durant laquelle VNF procède à la maintenance des écluses et aux travaux d'entretien nécessaires. Ces interruptions réduisent encore la durée effective de la saison touristique.

Malgré ces limites, Ardenne Nautisme bénéficie d'une **clientèle fidèle, dont beaucoup d'Allemands**, qui contribue à la stabilité de son activité. Bénédicte Tombois explique ainsi que l'entreprise n'a pas besoin de recourir à la publicité, le bouche-à-oreille s'avérant largement suffisant après 30 années de commercialisation.

Environ 70 % des clients choisissent de naviguer vers le Nord afin de découvrir la vallée de la Meuse, tandis que les autres privilégiennent un court séjour vers Le Chesne, avant de revenir à Pont-à-Bar.



## B/ QUELQUES DONNÉES SUR L'ACTIVITÉ FLUVIALE

### LOCATION DE BATEAUX HABITABLES

A proximité immédiate de notre département, à **Dun-sur-Meuse** (département de la Meuse), une activité de location de bateaux s'était également développée il y a près de 30 ans. Madame Provost, directrice de l'Office de tourisme Monts et Vallées de Meuse nous informe qu'un entrepreneur local y avait construit 5 bateaux qu'il avait alors revendu au Sivom local, 3 bateaux pour 8 personnes chacun et 2 bateaux croisière (12 et 49 places). Après le départ de l'agent du Sivom chargé de la gestion de la flotte, les bateaux ont été confiés à un privé, Meuse Nautic, qui n'a pas réussi à développer cette activité et les bateaux ont été alors récupérés par la Communauté de communes du Pays de Stenay et du Val Dunois nouvellement créée.

Après quelques années d'exploitation à perte, et devant la **vétusté des bateaux** qui demandaient alors des investissements importants pour une mise aux normes obligatoire, l'intercommunalité a fait **le choix politique et financier d'abandonner cette activité**. Malgré des demandes constantes, **la base n'était pas bien identifiée (et visible)** sur le territoire, et ne disposait pas de personnel dédié sur site, les réservations se faisant à distance. **Il n'y a donc plus de location possible dans ce secteur meusien**, ni à Dun-sur-Meuse ni à Stenay (ancienne base Nichols pendant quelques années).

Enfin, une activité de location de bateau entre particuliers a tendance à se développer, à l'instar de ce qui se fait aujourd'hui avec les camping-car ou les appartements, mais cela reste encore très marginal, même si on peut imaginer que c'est un mode d'échange qui sera amené à se développer.

### À RETENIR

Au vu de ces témoignages, nous pouvons retenir quelques points concernant la location de bateaux habitables dans notre territoire :

- Un **potentiel réel** pour des activités de tourisme fluvial, avec une demande forte et une présence importante de l'eau (rivières, canal, lacs...)
- Une **saisonnalité de location trop courte** pour couvrir les frais d'exploitation
- Des **investissements importants** à prévoir (un bateau neuf approche les 380.000 € HT)
- Des coûts de fonctionnement élevés (Ressources Humaines pour la mise en marché, l'accueil des clients, l'entretien de la flotte...)
- Une **activité complémentaire nécessaire** pour des recettes sur l'année entière (hivernage, chantier naval...)
- Des **périodes de chômage régulières** de la Meuse imposées par l'entretien indispensable de la voie d'eau, berges et écluses
- La **prolifération d'algues** qui entravent les hélices, causée par le réchauffement climatique et l'insuffisance du trafic
- Des **épisodes fréquents de crues** de la Meuse qui empêchent la circulation et surtout l'amarrage des bateaux (hormis à Pont-à-Bar).
- **La demande pour l'hivernage des bateaux** est très supérieure aujourd'hui aux places disponibles chez Pont-à-Bar Services.



<https://www.estrepublicain.fr/culture-loisirs/2021/05/31/detente-au-fil-de-l-eau-avec-meuse-nautic>

## B/ QUELQUES DONNÉES SUR L'ACTIVITÉ FLUVIALE

### ACTIVITÉ DES BATEAUX DE PROMENADE

Entre 2019 et 2022, deux bateaux de promenade étaient en activité dans les Ardennes : **le Roc, basé à Monthermé, et le Charlemagne, qui assurait des croisières entre Revin et Givet.** Depuis 2023, seul le Charlemagne a continué de naviguer. Ses résultats témoignent d'une dynamique positive : entre 2019 et 2024, la fréquentation a augmenté de **35 %**, atteignant **5 433 passagers**, et le chiffre d'affaires a progressé de 19 %. La clientèle se composait à 39,5 % de visiteurs étrangers. Quant **au Roc**, son propriétaire a arrêté son activité en 2023 en raison **du manque de rentabilité économique**.

En 2025, le Charlemagne a **dû interrompre sa saison** prématièrement dès le mois de juin, à la suite de **la démission de son pilote**. La collectivité exploitante n'est pas parvenue à recruter un remplaçant, en raison notamment de la difficulté à former des pilotes fluviaux (l'obtention du brevet exige 540 jours de navigation pour piloter un bateau circulant à plus de 10 km/h).

De son côté, **le Ramsès**, d'une capacité de 10 personnes, a lancé son activité au port de Charleville-Mézières en août 2023, **pour des promenades à Charleville**. Après une année 2024 marquée par une météo défavorable, l'entreprise exploitante a dû déposer le bilan, **faute de rentabilité**. Le bateau a ensuite été repris par un hôtelier local, permettant la **poursuite des croisières**. En 2025, le Ramsès propose toujours différentes formules : croisières découvertes d'1h30, croisières déjeuner de 2h et croisières détente en soirée avec dîner.

À l'échelle nationale, les bateaux de promenade connaissent une dynamique favorable. En 2023, plus de 10 millions de passagers ont été transportés, dont environ 43 % de visiteurs internationaux. Le trafic enregistré aux écluses reflète cette tendance, avec une hausse globale de 9,6 % entre 2022 et 2023.

### À RETENIR

Si à l'échelle nationale, les bateaux de promenade connaissent une dynamique favorable, dans les Ardennes les initiatives observées depuis 2019 ont dû progressivement s'arrêter. Le Dormeur du Val (Charleville), le Roc (Monthermé), le Charlemagne (Givet), voire le Ramsès (Charleville) ont connu des destins similaires, avec un manque de rentabilité économique, une difficulté à trouver des pilotes fluviaux disposant des permis nécessaires, et des difficultés de navigation (crues, algues, chômage...) évoquées précédemment. La clientèle existe, les infrastructures également (ports, amarrage, ...), il convient de trouver un modèle économique adapté à cette saisonnalité trop courte et à coordonner éventuellement les recherches de personnel naviguant.



## B/ QUELQUES DONNÉES SUR L'ACTIVITÉ FLUVIALE

### LA PLAISANCE PRIVÉE

**Au niveau national**, l'activité de plaisance est en légère baisse par rapport à 2019, avec 12 685 bateaux enregistrés (-11,5 % entre 2019 et 2023) dont 74 % de bateaux français. Les plaisanciers allemands et anglais restent les touristes étrangers les plus présents sur le réseau national.

Parmi les éléments marquants, **en Région Grand Est**, on constate une baisse de 19,4 % des passages aux écluses entre 2022 et 2023 qui s'explique notamment par des difficultés de navigation liées à l'insuffisance de ressource en eau.

VNF a comptabilisé **sur la Meuse**, entre 2019 et 2024, une hausse de fréquentation de 3% (1 129 bateaux de plaisance). Cette différence avec les tendances nationales peut s'expliquer par la prédominance de plaisanciers étrangers (Hollandais et Belges en majorité) dans les Ardennes, nationalités qui ont maintenu leur niveau d'activité de plaisance à la différence des Français, plus présents dans les statistiques disponibles (74 % de Français à l'échelon national). **Sur le canal des Ardennes**, VNF a comptabilisé 654 bateaux de plaisance (667 en 2023).

Le port de Revin se distingue par une durée moyenne de séjour en nette hausse : 6,5 jours en 2024 contre 2,7 jours en 2019.

Dans les autres haltes du territoire, la durée moyenne de séjour reste inférieure à celle observée à Revin. Une progression de cette durée de séjour serait envisageable si les activités et services étaient mieux indiqués et à la hauteur des attentes exprimées.

Tout comme pour la location de bateaux habitables, le réchauffement climatique entraîne une baisse du niveau des eaux et une prolifération des algues, compliquant la navigation sur certains tronçons. Pour éviter ces aléas, de nombreux plaisanciers privilégiennent un départ en début de saison, lorsque les conditions sont plus favorables. Les difficultés de navigation sur ce territoire demeurent ainsi le principal frein à la plaisance privée.



Les chiffres du tourisme fluvial 2023 VNF

## B/ QUELQUES DONNÉES SUR L'ACTIVITÉ FLUVIALE

L'enquête présentée dans cette étude nous informe que les plaisanciers sont majoritairement en étape dans les Ardennes, qu'ils y sont déjà venus et qu'ils y recherchent les espaces naturels et le slow tourisme (vélo, randonnées). Ils souhaiteraient plus de bornes de services équipées, et de commerces. Le profil type du plaisancier est un couple de plus de 50 ans, propriétaire (à 75 %) du bateau, en possession de vélos, avec une dépense moyenne quotidienne proche de 50 € et de nationalité hollandaise ou belge. Ils dépensent essentiellement dans les restaurants/ cafés mais aussi dans les dépenses d'amarrage ainsi que pour leur ravitaillement (épicerie,...)

### À RETENIR

Entre 2019 et 2024, VNF a enregistré une progression de 3 % de la fréquentation de la flotte de bateaux dans les Ardennes, à la différence du niveau national qui annonce une baisse de 11,5 % sur la même période. Cela peut s'expliquer par une prédominance de plaisanciers étrangers (Belges et Néerlandais en priorité) en Ardennes, dont l'activité fluviale s'est maintenue à la différence des Français.

Cette dynamique est aussi liée à la réouverture de l'écluse de Neuville Day en mai 2021, suite aux intempéries de juin 2018 ayant entraîné l'effondrement partiel de l'écluse n°21, la navigation sur le canal des Ardennes avait été suspendue.

L'enquête auprès des pratiquants révèle une satisfaction réelle pour les voies d'eau des Ardennes, tant au niveau des paysages que de l'accueil, malgré un manque exprimé au niveau des animations, de la restauration et de l'état de fonctionnement de certaines bornes de service. L'itinéraire Givet - Mouzon (dans les 2 sens) est aujourd'hui l'axe principal de circulation.

Le principal frein au développement du trafic concerne les difficultés de navigation. Le réchauffement climatique entraîne une baisse du niveau des eaux ainsi qu'une prolifération d'algues, compliquant la navigation sur certains tronçons, en particulier en haute saison touristique. La vétusté des équipements a été signalé également, il revient à VNF d'y consacrer des moyens comme cela est déjà prévu dans le cadre du Contrat Canal Sud Ardennes.



## B/ QUELQUES DONNÉES SUR L'ACTIVITÉ FLUVIALE

### LA NAVIGATION COMMERCIALE

Le fret constitue une composante essentielle de l'activité fluviale. En 2024, VNF a recensé 864 bateaux de fret sur la Meuse, contre 904 en 2019, soit une diminution de 40 unités. Sur le canal des Ardennes, le fret a fait l'objet d'une expérimentation en 2024, avec 23 bateaux mobilisés.

À l'échelle nationale, le fret fluvial enregistre une croissance de 2,9 % en tonnes-kilomètres, représentant 43,7 millions de tonnes transportées sur le réseau des voies navigables. Cela équivaut à environ 2 185 000 trajets en camion, contribuant ainsi à éviter l'émission de 404.000 tonnes de CO<sub>2</sub>.

Dans les Ardennes françaises, la Meuse est en grande partie aménagée au gabarit Freycinet, ce qui la rend navigable par des péniches d'une capacité comprise entre 250 et 350 tonnes. Toutefois, à l'extrême nord du département, du côté de Givet, une portion est classée au grand gabarit : elle permet la navigation de bateaux transportant plus de 1 000 tonnes de charge. Le canal des Ardennes, dimensionné selon le gabarit Freycinet, est principalement dédié à la navigation de plaisance. Par ailleurs, l'expérimentation effectuée en 2024 a permis de relancer le fret sur le canal. Le canal latéral à l'Aisne, entre Vieux-lès-Asfeld et Celles-sur-Aisne, accueille à la fois la plaisance et le fret. Quant au tronçon Pont-à-Bar – Semuy, il est réservé exclusivement à la plaisance. Les horaires d'ouverture et les services proposés sur ces sections sont définis par le Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) selon le type de navigation (plaisance ou fret).



## Les haltes fluviales et ports de plaisance des Ardennes



Le territoire ardennais compte 6 ports de plaisance et 14 haltes fluviales dont celle de Revin, particulièrement appréciée pour sa convivialité. Cette halte se distingue par des services supplémentaires, tels qu'un barbecue hebdomadaire et un terrain de pétanque. La halte fluviale de Revin et le port intercommunal de Monthermé sont labellisés pavillon bleu en 2025 ce qui garantit le respect de l'environnement. Les capitaineries de Fumay, Vireux Wallerand et Mouzon offrent des équipements souvent mutualisés avec les aires de camping-cars : douches, sanitaires, électricité, eau et espace d'accueil.

En revanche, la plupart des autres haltes fluviales ne disposent ni de personnel ni de sanitaires, bien qu'elles soient parfois équipées de bornes pour l'eau et l'électricité. Certaines intercommunalités, comme l'Argonne Ardennaise ou les Crêtes Préardennaises sont encore peu dotées en infrastructures pour l'accueil des plaisanciers.

La base de location de Pont-à-Bar occupe une position stratégique pour le tourisme fluvial, située au carrefour de la Meuse et du canal des Ardennes.

## QUELQUES TRAITS SAILLANTS

20 espaces d'accueil identifiés : 6 ports de plaisance et 14 haltes fluviales.

11 espaces d'accueil disposent de personnel avec des modalités variables :

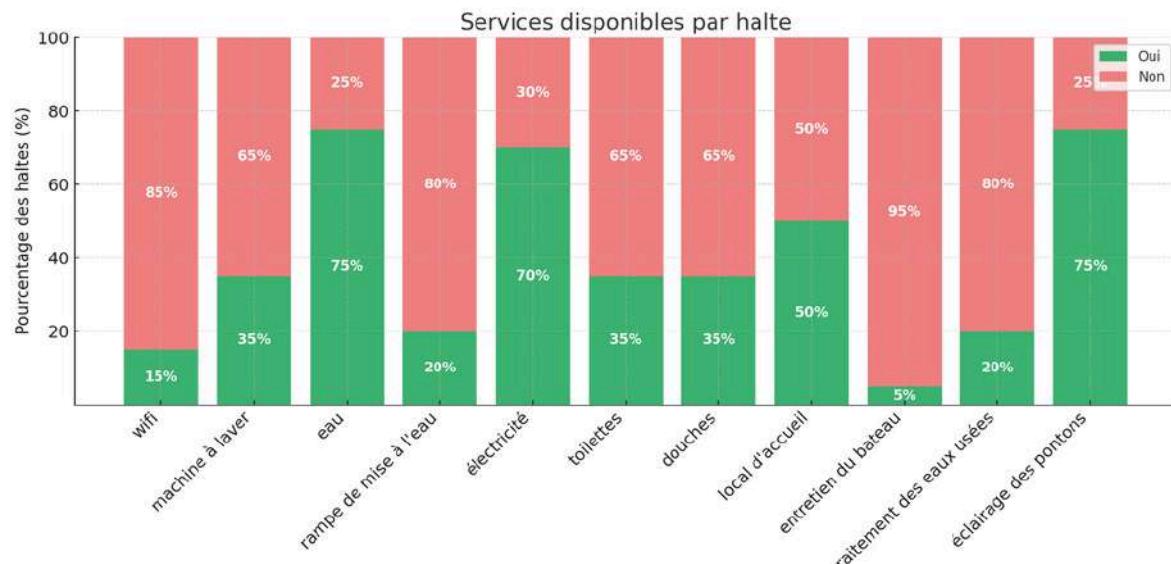
- 7 capitaineries ouvrent dès avril et possèdent un local d'accueil
- Les 4 autres ouvrent en juin avec un accueil restreint à deux heures par jour.

Les autres haltes fluviales sont accessibles gratuitement toute l'année, sans présence de personnel sur site.

La majorité de ces haltes sont gérées en régie, soit par les communes, les offices de tourisme ou les communautés de communes. Quelques exceptions se démarquent :

- Le port de Pont-à-Bar, exploité par un acteur privé, propose la location de bateaux habitables ainsi que des services d'hivernage et de chantier naval.
- Le port de Charleville-Mézières et la halte fluviale de Sedan ont été délégués sous gestion privée.

## LES SERVICES

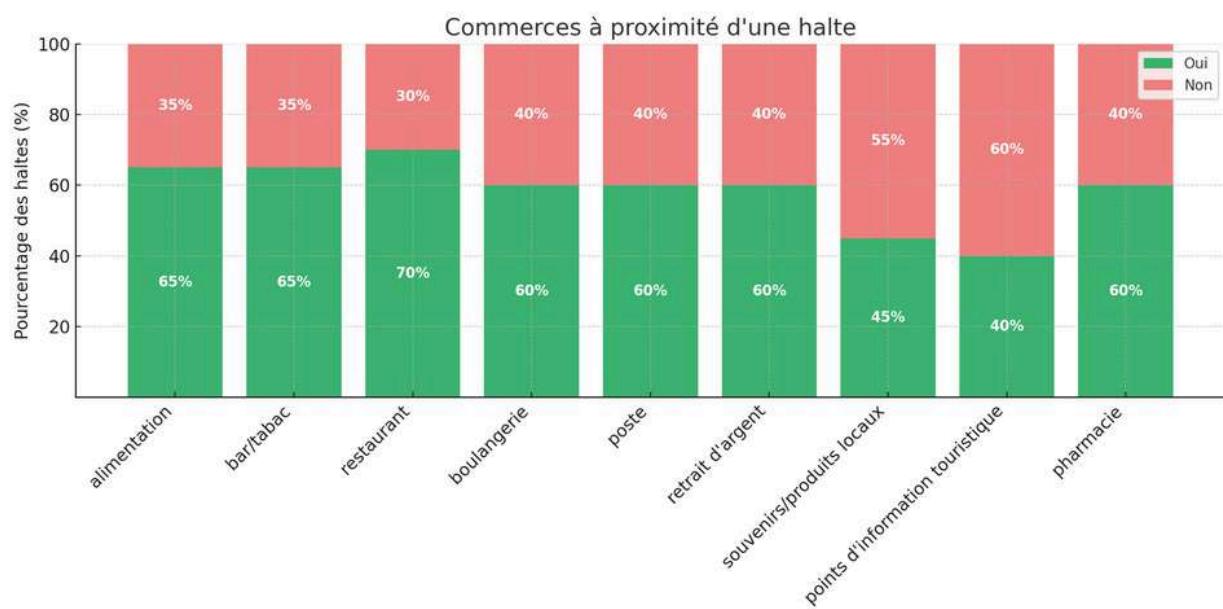


Les haltes fluviales disposant d'un personnel d'accueil offrent plusieurs services essentiels au confort des plaisanciers. En règle générale, lorsque les plaisanciers s'acquittent des frais d'amarrage, l'accès à l'eau, à l'électricité et aux sanitaires est inclus dans le tarif de la nuitée. En revanche, certains services complémentaires — tels que le wifi, la machine à laver ou le sèche-linge — font l'objet d'une facturation supplémentaire.

Les haltes équipées d'une capitainerie perçoivent également la taxe de séjour, dont le montant varie entre 0,22 € et 0,28 € par nuitée en fonction des communes.

À l'inverse, les haltes sans personnel disposent seulement de bornes d'eau et d'électricité, parfois hors service, tandis que d'autres ne proposent aucun équipement.

## LES COMMERCES DE PROXIMITÉ



La majorité des haltes fluviales ardennaises se trouvent à proximité immédiate d'un centre-bourg permettant aux plaisanciers d'accéder, dans 70% des cas, à des services de restauration (restaurants, snacks, friteries, etc.).

Toutefois, certaines haltes situées le long du canal des Ardennes restent éloignées des commerces de première nécessité, tels que les magasins d'alimentation générale ou les pharmacies. L'absence de transports en commun rend l'usage du vélo souvent indispensable pour rejoindre ces services.

Certains espaces d'accueil, comme à Vireux-Wallerand ou Monthermé bénéficient de la proximité d'un point d'information touristique, ce qui constitue un atout pour les visiteurs.

## EMPLOIS GÉNÉRÉS PAR LE TOURISME FLUVIAL

Le tourisme fluvial en Ardennes génère près de 11 emplois saisonniers (CDD) renouvelés tous les ans et 2 emplois à durée indéterminée à la base de location de bateaux habitables de Pont-à-Bar.

80% des saisonniers travaillent à mi-temps sur les haltes et à mi-temps dans d'autres structures municipales.

En conclusion, la majorité des emplois générés par le tourisme fluvial sont précaires notamment lorsqu'ils sont générés uniquement par l'accueil de plaisanciers.



<https://www.terres-d-oh.com/fr/votre-sjour-nature-le-long-des-canaux-en-alsace-lorraine>

### CANAL DE LA SARRE, DESTINATION TERRE D'OH

La destination "Terres d'Oh !" se structure autour d'un itinéraire fluvial de 120 km reliant Sarreguemines à Saverne, empruntant le canal de la Sarre et le canal de la Marne au Rhin. Située entre Strasbourg et Nancy, elle bénéficie d'une connexion vers le nord de l'Europe grâce à sa proximité avec Sarrebruck. Cet itinéraire accueille chaque année environ **2 700 bateaux** et s'appuie sur un réseau de **7 ports** offrant près de **200 places d'amarrage**.

Créée en décembre 2016, **l'Association Bassin Touristique de la Sarre** fédère quatre intercommunalités (CA Sarreguemines Confluences, CC d'Alsace Bossue, CC du Saulnois, CC de Sarrebourg Moselle Sud), ainsi que huit communes (Grosbliederstroff, Sarreguemines, Wittring, Sarralbe, Harskirchen, Mittersheim, Niderviller et Lagarde). L'Eurodistrict SaarMoselle, l'association nationale des plaisanciers en eaux intérieures (ANPEI), l'Association pour le développement et la promotion du tourisme fluvial et la société NAVIG'France (gestionnaire du port de Lagarde) sont également partenaires du projet.

Depuis 2018, la destination déploie **une stratégie tournée vers l'international**, avec pour objectif de structurer une offre touristique fluviale innovante et durable. Cette stratégie s'est traduite par la mise en place **d'un site internet trilingue**, accessible sur tous supports, regroupant l'ensemble des informations nécessaires à l'organisation d'un séjour sur le territoire. En 2020, **un pass touristique** couvrant l'ensemble du bassin a été lancé. Parallèlement, un travail important a été mené pour développer une **signalétique cohérente** sur tout le linéaire, tout en engageant des partenariats avec les opérateurs touristiques via une charte dédiée.



source : <https://www.terres-d-oh.com/fr/canaux-port-bateau-plaisance-velo-alsace-lorraine-moselle-rhin-marne-sarre>



<https://www.terres-d-oh.com/fr/votre-sjour-nature-le-long-des-canaux-en-alsace-lorraine>

### CANAL DE LA SARRE, DESTINATION TERRE D'OH

La démarche inclut également **le développement de mobilités douces** : des circuits pédestres et cyclables permettent désormais de relier les villages aux canaux. Le territoire encourage **l'usage du vélo électrique** et œuvre pour **l'installation de bornes de recharge pour bateaux électriques**. Sur le plan environnemental, des **actions de sensibilisation** au respect du cadre de vie et de l'environnement, à destination des cyclistes, plaisanciers et agents VNF, sont déployées, ainsi que **des dispositifs pour une gestion durable des déchets**.

Enfin, la destination renforce son attractivité par **l'organisation régulière d'événements** en lien avec la voie d'eau, **l'animation** des ports de plaisance et le développement de **nouvelles solutions d'hébergement** adaptées à la clientèle fluviale. Le territoire présente divers atouts d'ordre naturel, culturel et logistique, qui participent à la définition de son identité et favorisent sa reconnaissance. Il dispose d'infrastructures adaptées à l'accueil des plaisanciers et des touristes venus de l'ensemble de l'Europe, dans un cadre naturel préservé.

Les itinéraires proposés, qu'ils soient pédestres, cyclables ou fluviaux, sont variés et accessibles à un large public. **La voie verte du canal de la Sarre, longue de 70 km** entre Sarrebruck et Gondrexange, constitue un axe de mobilité structurant. Par ailleurs, le **Saar-Elsass-Tour, itinéraire transfrontalier** reliant Trèves à Strasbourg, est mis en avant par la Tourismuszentrale Saarland. Le site Terres d'Oh ! propose une offre de séjours thématiques le long des canaux, incluant des escapades nature, des vacances à vélo, des croisières fluviales et des séjours nautiques en bord de rive.



source : <https://www.terres-d-oh.com/fr/canaux-port-bateau-plaisance-velo-alsace-lorraine-moselle-rhin-marne-sarre>



<https://www.vnf.fr/vnf/accueil/tourisme-fluvial/destinations-fluviales/principales-destinations/la-lys-transfrontaliere/>

### CAP SUR LA RIVIÈRE D'OR - VALLÉE DE LA LYS

La Lys, qui s'étend d'Aire-sur-la-Lys à Deûlémont, puis jusqu'à la frontière belge, constitue un axe fluvial stratégique reliant le réseau des voies navigables des Hauts-de-France à celui de la Belgique. Cet itinéraire traverse les départements du Nord et du Pas-de-Calais et se prête à une double valorisation, à la fois fluviale et cyclotouristique.

En effet, **le Vélo-guide « La Lys en roue libre »** propose un parcours de découverte de plus de **200 km**, découpé en quatre étapes. Depuis 2019, **le réseau des points-nœuds** offre un balisage innovant permettant aux cyclistes de se déplacer sans carte. **Des cabanes de randonneur « écolodge »** jalonnent également le trajet, renforçant l'attractivité de l'itinéraire pour un tourisme de pleine nature.

Dans le cadre du programme Interreg V, le projet **« GOLDEN LEIE-LYS - Cap sur la rivière d'or »** piloté par l'association **Lys sans frontière** rassemble 18 opérateurs et partenaires pour développer une offre touristique innovante et de qualité autour de la Lys. Ce projet vise à créer de nouveaux services et produits de tourisme fluvial, à améliorer les infrastructures afin d'attirer des investisseurs, et à structurer une offre cohérente sur l'ensemble du territoire.

L'association Lys sans Frontières, créée en 2002, fédère aujourd'hui 84 communes et intercommunalités situées le long de la Lys et du canal d'Aire à La Bassée. Son objectif est de **promouvoir le tourisme et les loisirs**, d'animer le réseau d'acteurs et de favoriser la mise en marché de produits touristiques à l'échelle euro-régionale.

Le **site internet « Vallée de la Lys - Cap sur la rivière d'or »** complète cette stratégie en proposant une offre détaillée : activités de détente et de découverte de l'histoire fluviale, cartes des véloroutes et voies vertes, informations pratiques (réparateurs de vélos, bornes de recharge électrique, points d'intérêt, planificateurs d'itinéraires), ainsi que les solutions d'hébergement et de restauration.



<https://www.capsurlarivieredor.com/fr/brochures-cartes/brochure-des-ecolodges-de-la-lys-r-53>



<https://oiseriverside.com/opportunites/>

## LA VALLÉE DE L'OISE - OISE RIVER SIDE

Le collectif **Oise River Side** est né de la volonté commune des agences Oise Tourisme et Val d'Oise Tourisme de développer le tourisme fluvial et fluvestre dans la Vallée de l'Oise. Ce territoire s'étend sur plus de 120 kilomètres et constitue un véritable axe stratégique : il permet de relier Paris aux Pays Bas. Sa situation, au carrefour de grandes capitales européennes en fait un espace privilégié pour l'essor des croisières et séjours fluviaux.

En 2020, les départements de l'Oise et du Val d'Oise, en partenariat avec VNF, ont souhaité aller plus loin en structurant davantage cette filière. Ils se sont dotés **d'un schéma directeur visant à organiser et développer le tourisme fluvial et fluvestre sur la Vallée de l'Oise**. Cette stratégie poursuit plusieurs objectifs : accroître l'activité des croisières fluviales, définir un plan de développement des produits touristiques sur l'eau et sur les berges, et renforcer l'attractivité de la destination sous une identité commune et fédératrice, celle d'Oise River Side.

Oise Tourisme et Val d'Oise Tourisme, créés à l'initiative de leurs Conseils départementaux respectifs, ont pour mission de piloter et coordonner la politique touristique de leurs territoires. Leur rôle est de contribuer activement au dynamisme et à la valorisation de l'offre touristique locale. À travers Oise River Side, elles apportent un soutien concret aux porteurs de projets et favorisent l'émergence de nouvelles initiatives. Le collectif encourage notamment le développement de péniches-hôtels, de paquebots fluviaux, de bateaux de promenade ou de plaisance. Il propose également des séjours combinant navigation et itinérance à vélo, grâce à la présence de grandes voies cyclables comme la Scandibérique ou l'Avenue Verte London-Paris, qui traversent la vallée et offrent des perspectives attractives pour les produits touristiques fluvestres.

L'Oise garantit des conditions de navigation quasi permanentes tout au long de l'année. Les tirants d'eau et d'air constants assurent aux bateaux de tourisme fluvial une circulation sans contraintes, ce qui représente un atout majeur pour le développement et la pérennisation de l'activité.

Entre 2022 et 2023, le nombre de passage de bateaux à vocation touristique a diminué de 5,3% sur la vallée de l'Oise. Parmi ces bateaux :

- 87% sont des bateaux privés
- 23% sont des bateaux de croisière avec hébergement ou non.

(cf Observatoire de l'Agence de Développement touristique de l'Oise)





# PARTIE 3: PROFIL DES PLAISANCIERS

## A/ MÉTHODOLOGIE

L'enquête portant sur le tourisme fluvial dans le département des Ardennes a été menée par l'Agence de Développement Touristique des Ardennes, en collaboration avec VNF, entre avril et septembre 2025. Elle s'est déroulée en plusieurs étapes complémentaires.

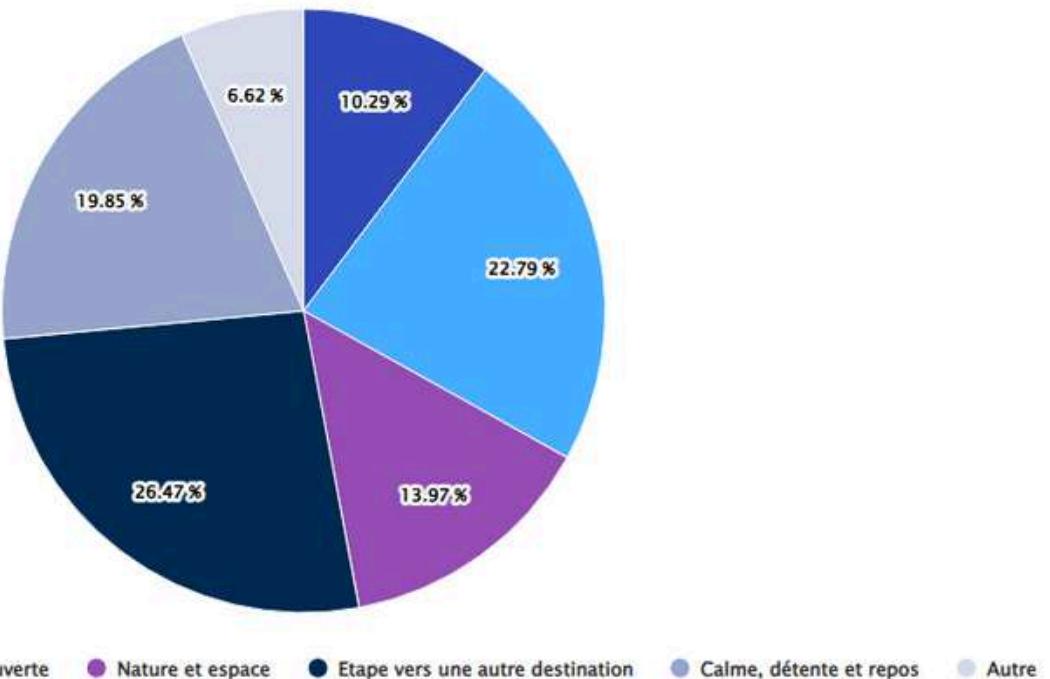
Dans un premier temps, un travail d'analyse documentaire a été réalisé. Il a consisté à recueillir et étudier les données existantes relatives au tourisme fluvial aux échelles départementale, régionale et nationale. Cette phase a permis de poser les bases du contexte d'étude et de mieux cerner les dynamiques actuelles du secteur.

Dans un second temps, une enquête de terrain a été mise en place afin de recueillir des données quantitatives et qualitatives. Des questionnaires ont été distribués dans les principales capitaineries du département situées le long de la Meuse (Fumay, Revin, Monthermé, Charleville-Mézières, Mouzon), ainsi que dans les haltes fluviales bordant le canal des Ardennes (Pont-à-Bar, Rethel, Attigny, Le Chesne). Un point de distribution a également été installé à l'écluse des 4 Cheminées à Givet, qui constitue la porte d'entrée fluviale du département pour les plaisanciers en provenance de Belgique. Les questionnaires, proposés en quatre langues (français, anglais, allemand et néerlandais), étaient destinés aux plaisanciers. L'objectif de cette phase était de collecter un volume de réponses suffisant pour identifier les tendances générales du tourisme fluvial dans les Ardennes. Cette enquête a permis de dresser le profil des plaisanciers présents en 2025, ainsi que de mieux comprendre leurs pratiques, leurs attentes et leurs besoins en matière d'aménagements et de services sur la base de 137 questionnaires recueillis et traités.



## B/ RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

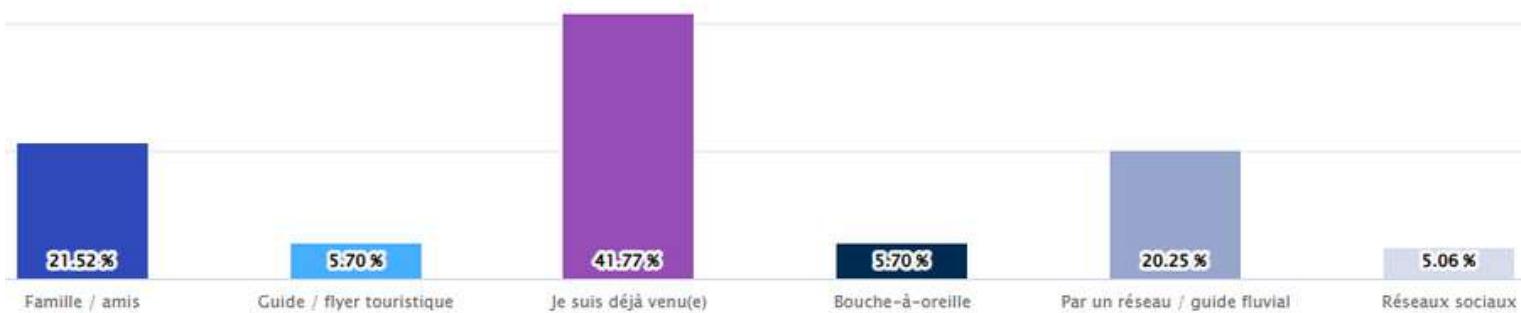
### POURQUOI AVEZ VOUS CHOISI LES ARDENNES ?



Les données indiquent que pour environ un quart des plaisanciers, les Ardennes constituent une étape vers une autre destination. Toutefois, cette perception de "territoire de passage" est à nuancer.

En effet, une part non négligeable des visiteurs (19,85%) choisissent les Ardennes pour la recherche de calme et de détente. Par ailleurs 22,79% des plaisanciers estiment avoir choisi les Ardennes par envie de découverte ce qui témoigne de l'attractivité du département en matière de tourisme fluvial. L'enquête souligne par ailleurs que les plaisanciers sont particulièrement sensibles à la beauté des paysages ardennais.

### COMMENT AVEZ VOUS CONNU LES ARDENNES ?



Près de la moitié des plaisanciers sont déjà venus, preuve d'une certaine fidélisation, tandis que les nouveaux venus arrivent par le biais de réseaux fluvial (20,25%), de guide touristique (5,7%), de la recommandation personnelle (21,52%) ou par bouche à oreille (5,7%).

## B/ RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

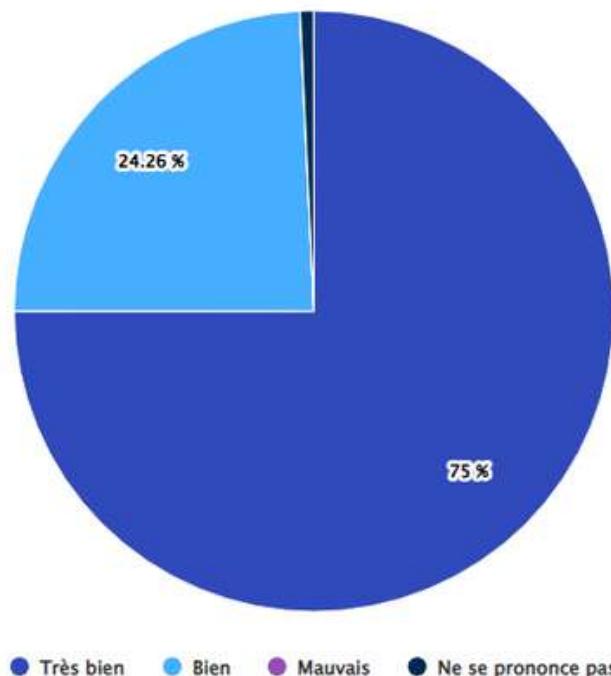
### QUELS TYPES D'ACTIVITÉS SONT SUSCEPTIBLES DE VOUS INTÉRESSER ?



- 35,69% des plaisanciers sont intéressés par les espaces naturels ;
- 22,22% par le vélo et la randonnée ;
- 18,86% par des visites culturelles ;
- 16,16% par des découvertes gastronomiques.

Les Français montrent un intérêt pour les visites culturelles dont le tourisme de mémoire.

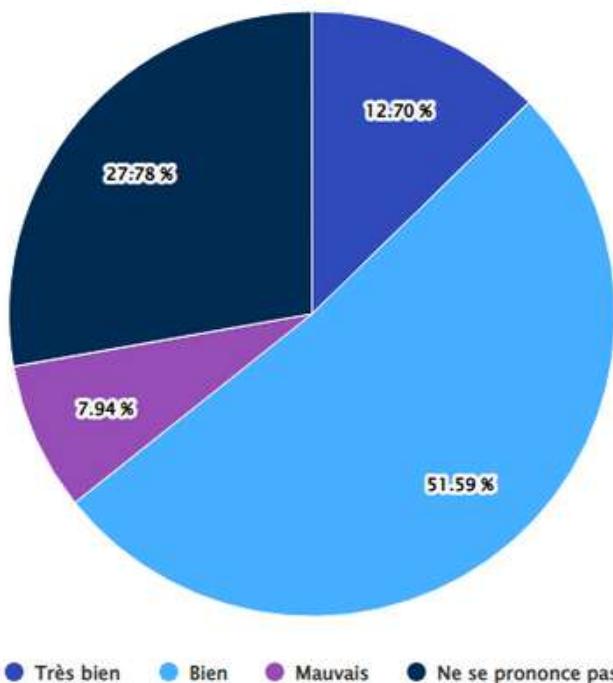
### QUEL EST VOTRE DEGRÉ DE SATISFACTION CONCERNANT L'ACCUEIL AU PORT OU À LA HALTE ?



L'accueil réservé aux plaisanciers lors de leurs haltes est très apprécié, de nombreux commentaires exprimant la qualité des équipes en charge des haltes et capitaineries.

## B/ RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

### QUEL EST VOTRE DEGRÉ DE SATISFACTION CONCERNANT LA RESTAURATION, L'ANIMATION ET LA VIE NOCTURNE ?

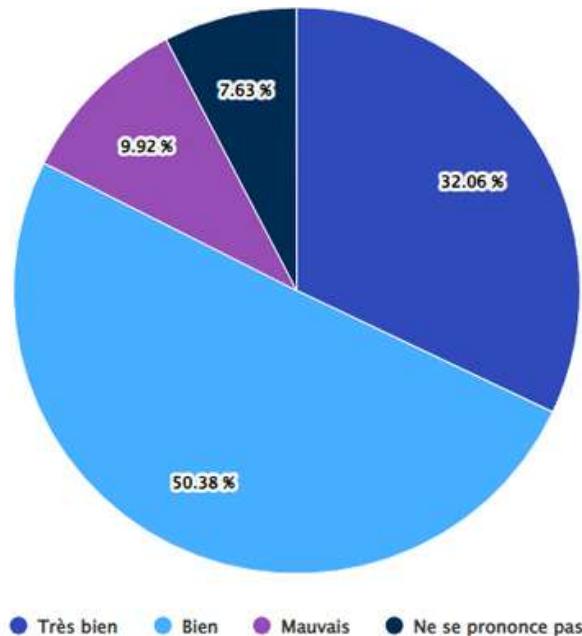


- 12,7% des plaisanciers estiment que la qualité de la restauration, l'animation et la vie nocturne est très bonne
  - 51,59% d'entre eux estiment qu'elle est bonne
  - 7,94% estiment qu'elle est mauvaise
- La part importante de "ne se prononcent pas" (28%) limite l'analyse des réponses à cette question.

### QUEL EST VOTRE DEGRÉ DE SATISFACTION CONCERNANT LES COMMERCES DE PROXIMITÉ ?

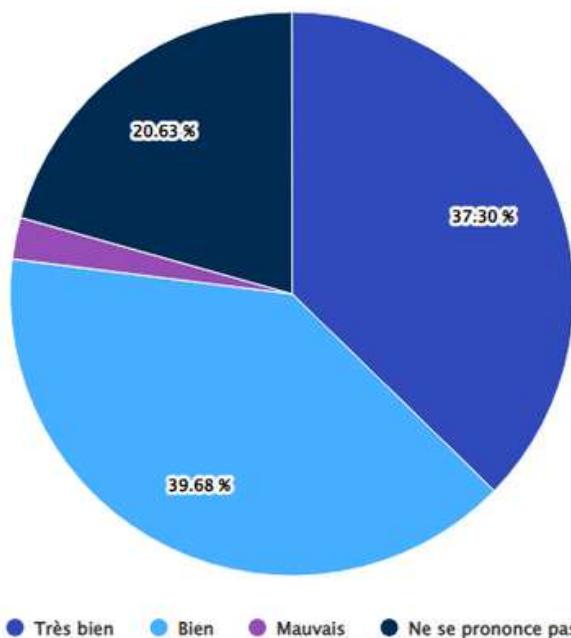
- 32,06% des plaisanciers sont très satisfaits des commerces de proximité,
- 50,38% en sont satisfaits,
- 9,92% n'en sont pas du tout satisfaits,
- 7,63% ne se prononcent pas.

Avis plutôt favorables, même si ces éléments incitent à renforcer la qualité et la diversité des services afin de valoriser pleinement le potentiel économique du tourisme fluvial.



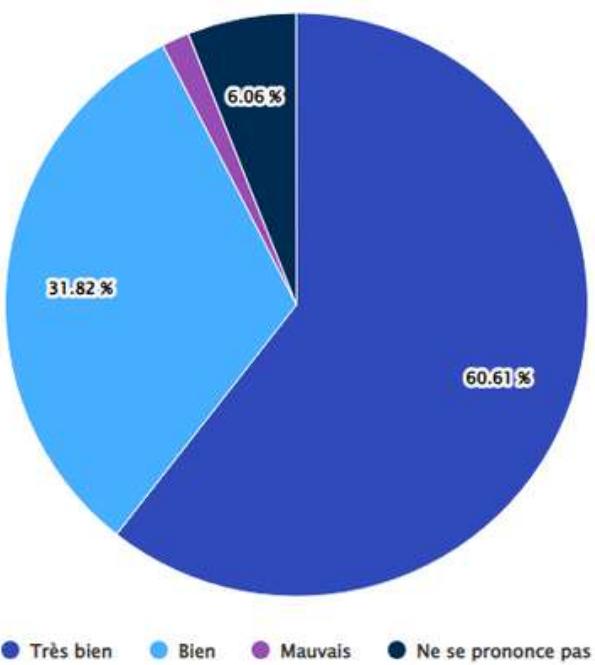
## B/ RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

### QUEL EST VOTRE DEGRÉ DE SATISFACTION CONCERNANT L'ÉCLAIRAGE, LES PARKINGS ET LES ACCÈS ?



- 37,3% sont très satisfaits de l'éclairage, des parkings et des accès,
- 39,68% en sont satisfaits,
- 20,63% ne se prononcent pas.

### QUEL EST VOTRE DEGRÉ DE SATISFACTION CONCERNANT LES PRESTATIONS OFFERTES PAR LA CAPITAINERIE ? (DOUCHE, SANITAIRES, ÉLECTRICITÉ...)



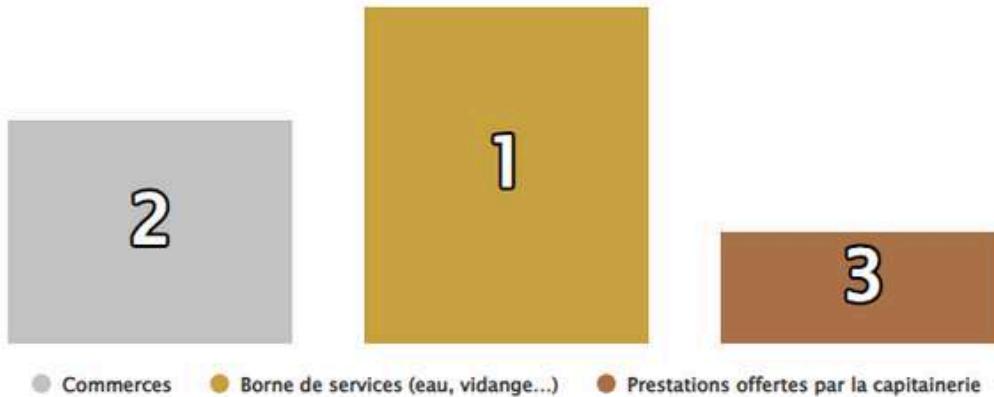
- 60,61% sont très satisfaits des prestations offertes par la capitainerie,
- 21,82% en sont satisfaits,
- 6,06% ne se prononcent pas,

Globalement, les plaisanciers sont très satisfaits de l'accueil sur les haltes et des prestations offertes par les capitaineries, ce qui constitue une base solide sur laquelle s'appuyer pour structurer une offre de qualité.

En revanche, leur niveau de satisfaction est plus faible concernant les commerces de proximité, l'offre de restauration et l'animation, qui apparaissent comme des axes prioritaires de développement pour renforcer l'attractivité du territoire.

## B/ RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

### QUEL TYPES DE SERVICES ATTENDEZ VOUS ? POUVEZ-VOUS LES CLASSEZ PAR ORDRE DE PRIORITÉ ?



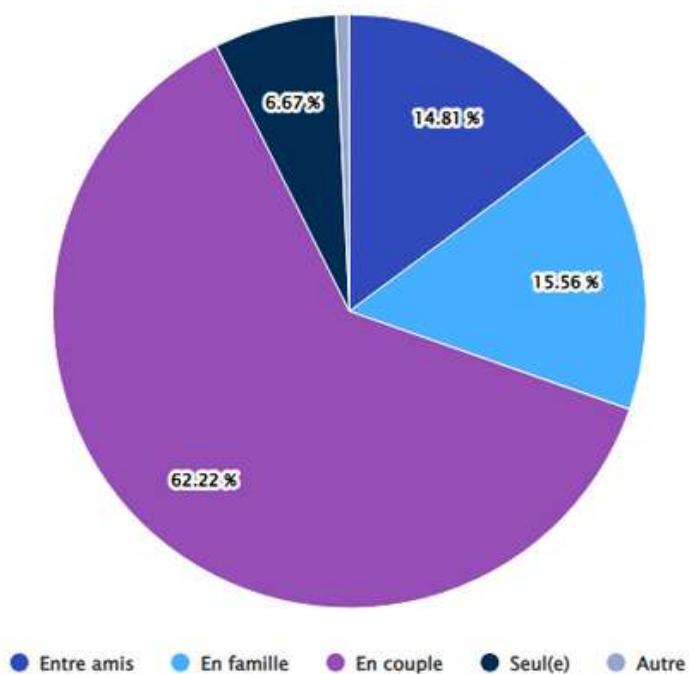
Les services prioritairement attendus par les plaisanciers sont clairs : en premier lieu, et de loin, les bornes d'eau et d'électricité, indispensables à une halte confortable. Suivent les commerces de proximité, puis les prestations des capitaineries (sanitaires, laverie, etc.).

Les services attendus sont les mêmes selon les voies d'eau, en effet les réponses obtenues expriment toutes la même chose, la majorité des plaisanciers attendent en priorité des bornes de services et, particulièrement sur le secteur Pont-à-Bar/Berry au Bac et Charleville/Mouzon, des commerces.



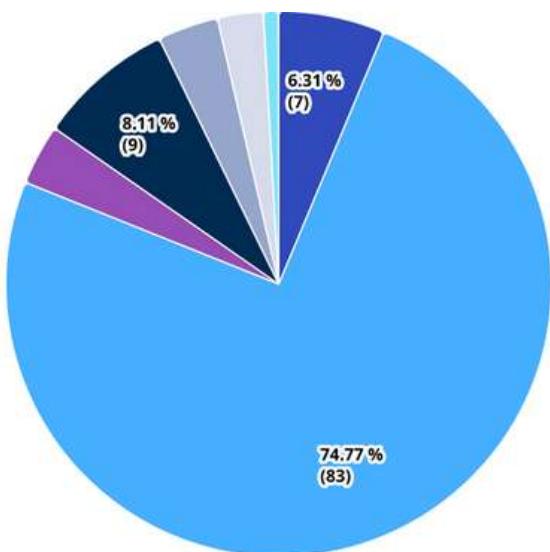
## B/ RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

### COMPOSITION DE L'ÉQUIPAGE



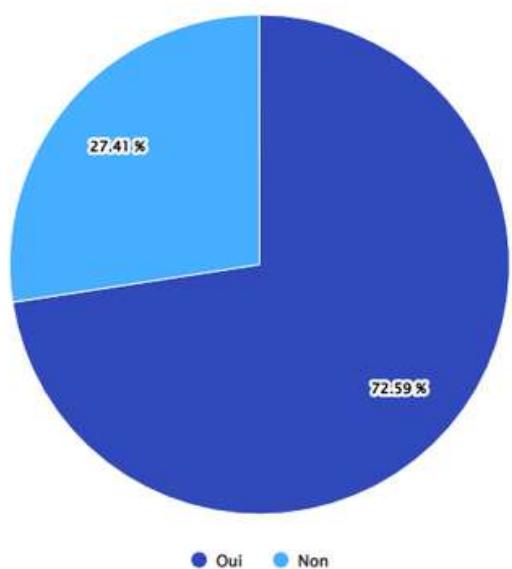
- 62,22% des plaisanciers naviguent en couple,
- 14,81% entre amis,
- 15,56% en famille,
- 6,67% sont seul(e).

### NOMBRE DE PERSONNES À BORD



- 74,8% des bateaux sont composés de 2 personnes,
- 8,1% de 4 personnes,
- 6,3% d'une personne.

### ÊTES-VOUS PROPRIÉTAIRE DU BATEAU ?

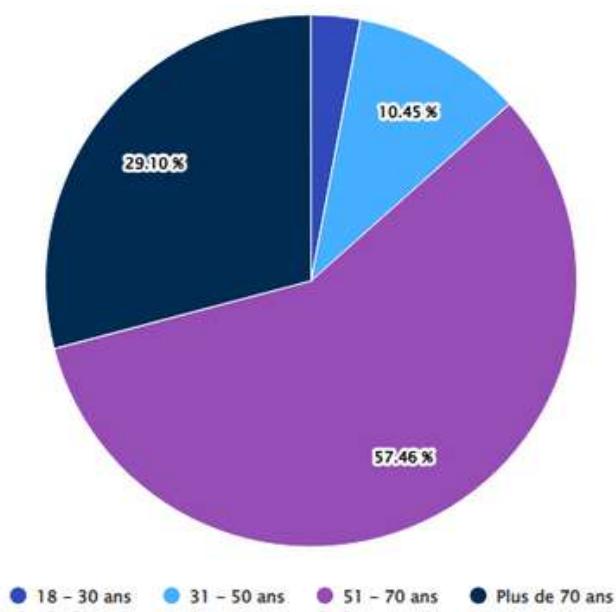


- 72,59% des plaisanciers sont propriétaires de leur bateau,
- 27,41% en sont locataires.

● 1 personne   ● 2 personnes   ● 3 personnes   ● 4 personnes  
● 5 personnes   ● 6 personnes   ● + de 6 personnes

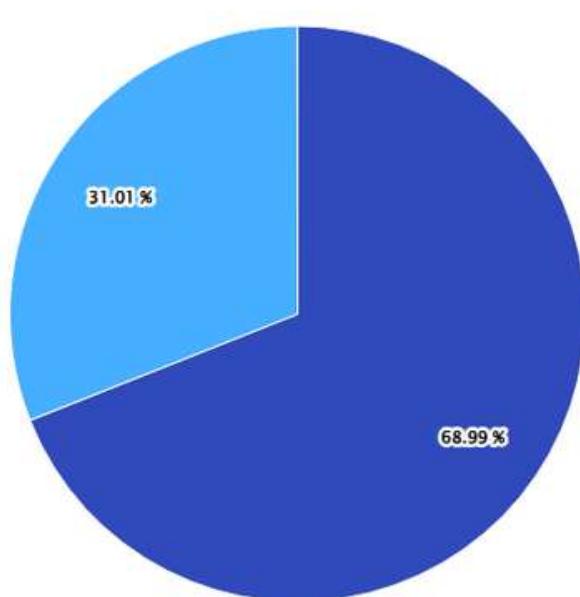
## B/ RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

### VOTRE ÂGE

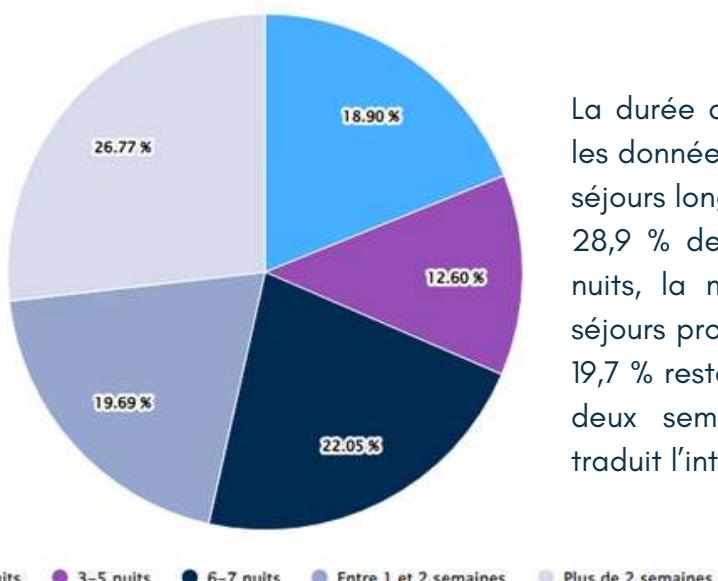


La majorité des plaisanciers sont seniors, en effet plus de 87 % sont âgés de plus de 50 ans ce qui témoigne d'un public disposant de temps libre et d'un certain pouvoir d'achat, deux conditions nécessaires à la pratique régulière de la navigation de plaisance.

### TRANPORTEZ-VOUS DES VÉLOS ?



### NOMBRE DE NUITS DANS LES ARDENNES



La durée de séjour dans les Ardennes varie, mais les données montrent une nette prédominance des séjours longs, signe de l'attractivité de la région. Si 28,9 % des plaisanciers restent seulement 1 à 2 nuits, la majorité des visiteurs optent pour des séjours prolongés : 22,05 % séjournent 6 à 7 nuits, 19,7 % restent 1 à 2 semaines et 26,4 % dépassent deux semaines. Cette durée moyenne élevée traduit l'intérêt du tourisme fluvial pour le territoire.

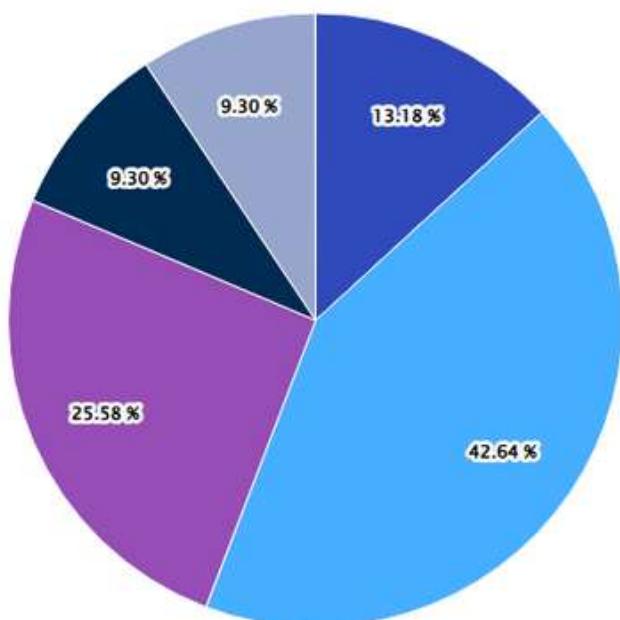
## B/ RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

### LES PRINCIPALES DÉPENSES DURANT VOTRE SÉJOUR



Les plaisanciers génèrent des retombées économiques locales directes. Selon l'enquête leurs principales dépenses concernent en premier lieu les restaurants et cafés, ce qui traduit des retombées pour l'économie locale. Viennent ensuite les frais liés à l'activité fluviale (entretien, stationnement, services portuaires), puis les achats alimentaires dans les commerces de proximité.

### VOTRE DÉPENSE JOURNALIÈRE GLOBALE



Le niveau de dépense journalier renforce cette dynamique :

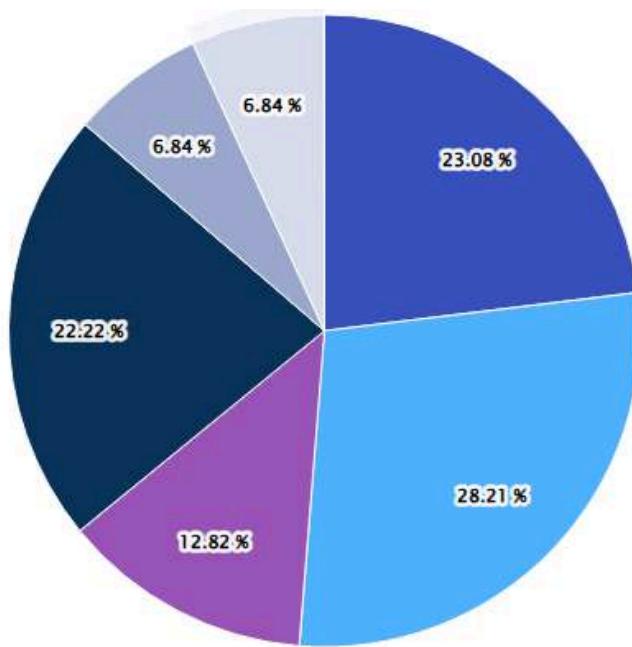
- 25,58 % des plaisanciers dépensent entre 50 et 100 € par jour,
- 42,64 % d'entre eux dépensent entre 25 et 50 €,
- 13,2 % dépensent entre 0 et 25 €,
- 9,3 % dépensent entre 100 et 150 €,
- 9,3 % dépensent plus de 150 €

On estime sur la base des résultats de cette enquête, la dépense moyenne quotidienne par bateau proche de 50 €. Ces chiffres témoignent de la capacité du tourisme fluvial à renforcer l'économie locale, à condition que les services et équipements soient adaptés

● Entre 0 - 25 €   ● 25 - 50 €   ● 50 - 100 €   ● 100 - 150 €   ● plus de 150 €

## B/ RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

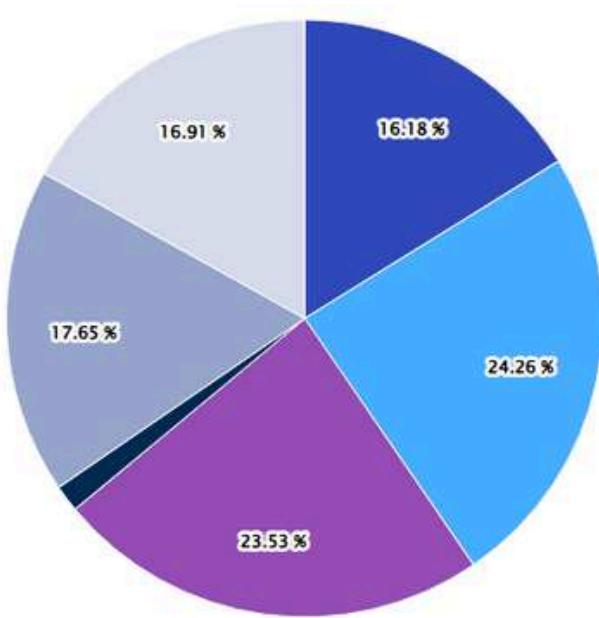
### SENS DE L'ITINÉRAIRE



● Nancy – Belgique   ● Belgique – Nancy   ● Belgique – Rethel   ● Rethel – Belgique   ● Nancy – Rethel   ● Rethel – Nancy

- 28,21 % des plaisanciers se dirigent du Nord vers le Sud, (Belgique à Nancy)
- 23,08 % effectuent le trajet inverse, du Sud vers le Nord (Nancy à Belgique),
- 22,22 % naviguent de Rethel vers la Belgique,
- 12,82 % font le chemin inverse, venant de Belgique en direction de Rethel,
- 6,84 % empruntent l'itinéraire Nancy – Rethel dans un sens et dans l'autre.

### VOTRE PAYS DE RÉSIDENCE



- 24,26 % des plaisanciers sont Belges,
- 23,53 % sont Néerlandais,
- 17,65 % sont Allemands,
- 16,18 % sont Français.

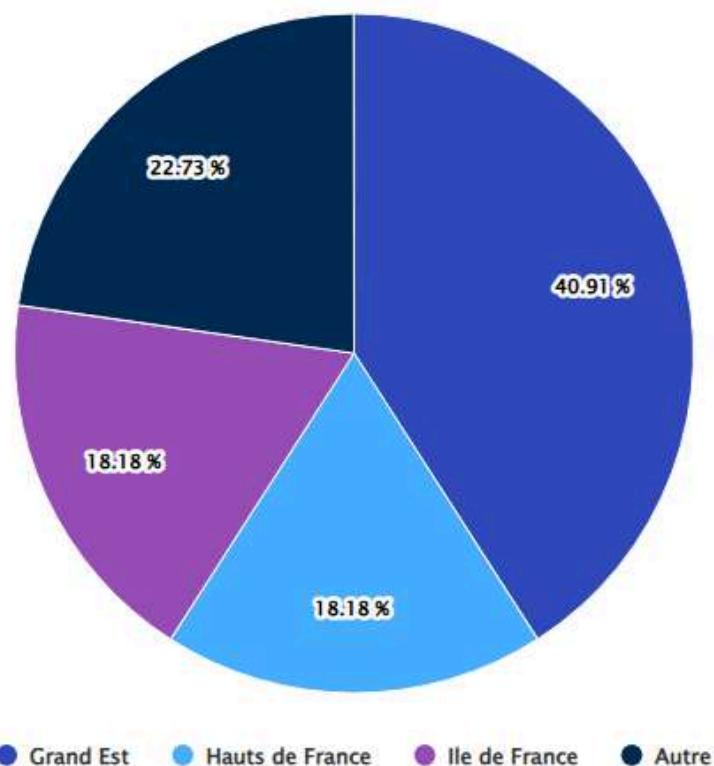
A un moindre niveau, nous avons également des Danois, Luxembourgeois, Suisses venant dans les Ardennes pratiquer l'activité de plaisance. Cette diversité d'origine confirme l'intérêt de positionner les Ardennes comme un carrefour du tourisme fluvial européen, à fort potentiel de développement.

Il est donc primordial de disposer d'un accueil multilingue.

● France   ● Belgique   ● Pays-Bas   ● Royaume-Uni   ● Allemagne   ● Autre

## B/ RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

### SI VOUS HABITEZ EN FRANCE : VOTRE RÉGION



Parmi les plaisanciers français, 40,9 % sont originaires de la région Grand Est, tandis que 18,18 % viennent d'Ile-de-France et des Hauts-de-France. On note également la présence de plaisanciers issus d'autres régions, notamment Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

### PROBLÈMES VARIÉS RENCONTRÉS LORS DE LEUR SÉJOUR

Plusieurs plaisanciers soulignent certaines difficultés rencontrées lors de leur navigation. Ils déplorent notamment des **horaires d'ouverture trop restreints des sanitaires**, ainsi qu'un **entretien insuffisant du canal et de la Meuse**. La prolifération d'algues entraîne par ailleurs des problèmes techniques, tels que la surchauffe des moteurs, obligeant certains d'entre eux à modifier leur itinéraire. À cela s'ajoute **le dysfonctionnement fréquent de certaines écluses du canal comme de la Meuse**, nécessitant l'intervention régulière de VNF.

D'autres usagers mentionnent **un manque de bittes d'amarrage** entre Pont-à-Bar et Vendresse, ce qui complique leurs arrêts. Enfin, plusieurs plaisanciers regrettent **l'insuffisance d'informations** disponibles sur les sites touristiques et commerces de proximité.

## B/ RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

### QUELQUES REMARQUES DES PLAISANCIERS SUR LEUR SÉJOUR

- "cool sur l'eau en France, politesse et accueil de la population à Vireux :)"
- "sanitaires non accessibles entre 18h et 9h (accès code ?)"
- "Tout parfait ! Dommage qu'il n'y ait pas un accès un peu plus tard aux sanitaires"
- "pas assez de pontons d'amarrage"
- "Meuse fermée en amont de Verdun, énormément d'algues à partir de Mouzon, j'ai abandonné le projet d'atteindre Verdun"
- "Je viens depuis 1992 dans les Ardennes, mon bateau est à Pont à Bar"
- "Excellent séjour, paysages extraordinaires, Ardennais au top, vacances qui se hissent dans le top 5 des meilleures vacances"
- "Nous regrettons que plusieurs capitaineries ne sont fermées ou qui ont des horaires d'ouverture limitées. Cependant le personnel de la capitainerie du Fumay est très sympathique"
- "Certains tronçons sont remplis d'algues sur la Meuse, obligé de naviguer lentement"
- "Les éclusiers sont vraiment top!! Le paysage également"
- "Le passage aux écluses est assez compliqué quand on ne prévient pas VNF. Beaucoup d'herbes/algues qui gênent énormément dans le canal"
- "problèmes assez fréquents avec les écluses et beaucoup de bois/feuilles dans le canal"
- "nous apprécions la tranquillité, la nature et la liberté"
- "Quel accueil formidable ! dommage qu'il n'y a pas un peu plus de commerces de proximité ! un vrai manque"
- "profondeur modérée dans la Meuse"
- "tous les services sont très bien Mouzon est un très jolie village"
- "Nous n'avons pas effectué ce parcours depuis 3 ans (Pont-à-Bar - Dun sur Meuse) environ en raison des mauvaises conditions de navigation (nombreuses herbes dans le canal qui occasionnent une surchauffe moteur) espérons ne pas rencontrer ce problème cette année."
- "Félicitations aux services des écluses, de leurs professionnalisme ainsi que leurs capitaineries (Pont à Bar et Revin). Cette année nous avons apprécié le snack Mont de l'Olympe à Charleville-Mézières (accueil & nourriture & propreté & services aux clients)"
- "2 écluses non fonctionnelles donc intervention de VNF"
- "la halte de Sedan est très mauvaise, j'ai continué à voyager, selon l'application internet j'ai payé une vignette de 30 euros + uber et des frais d'hébergement de 15 euros, soit presque 50 euros et tout est impersonnel."
- "Très bon accueil ! Superbe environnement!"
- "très belle halte (la plus belle depuis Compiègne via rethel canal des Ardennes top !!")

## B/ RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

### QUELQUES REMARQUES DES PLAISANCIERS SUR LEUR SÉJOUR

- "plus d'endroits sur ou au bord de l'eau pour charger du gasoil les amarres du port sont parfaites, la capitainerie accueillante et serviable"
- "Très belle halte à Mouzon, bravo!"
- "Revin est un très beau port"
- "Je suis très content de mon séjour et de l'accueil qui m'a été réservé."
- "Manque d'infrastructure à certains ports comme Givet / halte à Vireux : accueil et service +++"
- "Merci de maintenir l'accès à votre réseau de canaux, nous adorons visiter la France et pensons que la région des Ardennes est un trésor national."
- "Dommage que les sanitaires n'ouvrent qu'à 9h le matin"
- "L'idéal ce serait d'avoir davantage de bittes d'amarrage fixes entre Pont à Bar et La cassine (pour stationner et prendre davantage le temps de vivre..)"
- "Les gardiens d'écluse étaient très sympas. Le paysage vaut vraiment le détour. Le bateau n'a pas coulé. De superbes pistes cyclables tout au long du parcours."
- "Plus d'endroits pour déposer les poubelles (verres, papier, ménagère) manque de prises de courant entre Pont à Bar et Charleville"
- "belle expérience à refaire, un peu plus d'infos sur les commerces et sites touristiques"
- "bateau la Roche Roma Nous avons perdu 2h pour passer les 3 premières écluses à partir de Pont à Bar car elles ne fonctionnaient pas. A Monthermé nous n'avons pas pu nous ravitailler en électricité. J'ai du interroger ChatGPT pour comprendre. A bord du bateau un des deux WC ne fonctionne pas."
- "petit problème survenu au niveau d'une écluse rapidement et automatiquement solutionné par l'agent de garde ce dimanche matin - RAS"
- "Ce séjour sur la Meuse a été très agréable, nous avons appris beaucoup de choses... concernant la capitainerie de Monthermé, nous n'avons pas eu d'électricité alors que nous avons respecté les horaires, c'est inadmissible! A refaire pour une autre destination, bravo"
- "Nous naviguons sur un canal de l'Est de moins en moins entretenus, dommage!"

## B/ RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

### SYNTHÈSE DES PRINCIPALES INFORMATIONS OBTENUES PAR L'ENQUÊTE

#### PROFIL TYPE DES PLAISANCIERS

Des couples, séniors, étrangers (Pays-Bas et Belgique en tête), CSP +, propriétaires de leur bateau, avec des vélos à bord, avec un budget quotidien par bateau proche de 50 €. Ces touristes sont déjà venus ou passés (étape) par les Ardennes, ils sont à la recherche d'activités extérieures (vélo, découverte des paysages).



#### NIVEAU DE SATISFACTION



Les plaisanciers ont particulièrement apprécié l'accueil dans les haltes. Les équipements présents sur place (éclairage, douches, accès...) correspondent globalement aux attentes mais restent insuffisants. Entre autres, ils aimeraient avoir plus d'offres proposées au niveau restauration/ bars et animations, en particulier les Néerlandais et les Belges. Les attentes concernent principalement l'accès à des bornes de services en état de fonctionnement (eau, vidange, ravitaillement...). L'accès à ces services n'est pas assez indiqué et expliqué aux plaisanciers. Par ailleurs, il est difficile de disposer d'un inventaire mis à jour par VNF des services et équipements proposés et fonctionnels.

#### L'AXE PRINCIPAL DE CIRCULATION

L'itinéraire Belgique – Nancy est l'axe principal de circulation, à part égale dans les 2 sens.



## C/ ÉVOLUTIONS DEPUIS L'ÉTUDE DE 2017

SES MISES EN SCÈNE

EN 2017

- **37%** des plaisanciers font étape dans les Ardennes
- **16%** sont venus par envie de découverte
- **38%** sont déjà venus dans les Ardennes,
- **12%** sont venus par recommandations d'amis ou de famille
- **26%** par un réseau fluvial spécialisé
- **15%** par du bouche à oreille
- **63%** des plaisanciers ont jugé l'accueil très bon
- **51%** ont jugé les prestations offertes par les capitaineries très satisfaisantes
- **38%** ont jugé les commerces de proximité très satisfaisants
- **13%** les ont jugés mauvais
- **30%** ont jugé la qualité de l'animation et de la vie nocturne bonne et **15%** mauvaise.

EN 2025

- **26,5%** des plaisanciers font étape dans les Ardennes
- **22,8%** sont venus par envie de découverte
- **41,8%** sont déjà venus dans les Ardennes,
- **22,52%** sont venus par recommandations d'amis ou de famille
- **20,25%** par un réseau fluvial spécialisé
- **5,7%** par du bouche à oreille
- **75%** des plaisanciers ont jugé l'accueil très bon
- **60,6%** ont jugé les prestations offertes par les capitaineries très satisfaisantes
- **32,06%** ont jugé les commerces de proximité très satisfaisants
- **9,9%** les ont jugés mauvais
- **51,6%** ont jugé la qualité de l'animation et de la vie nocturne bonne et **7,94%** mauvaise.

### Les besoins identifiés en 2017 restent globalement les mêmes en 2025 :

- Services de base (électricité, points d'eau)
- Accès Wi-Fi
- Réceptacles pour ordures ménagères et tri sélectif
- Insuffisance de haltes fluviales en pleine nature et de places d'amarrage
- Confort et ambiance des haltes fluviales
- Entretien des canaux (végétation présente sur la Meuse et le canal des Ardennes)

Autrement dit, depuis 2017, peu d'investissements ont été faits pour améliorer les services proposés aux plaisanciers.

## C/ ÉVOLUTIONS DEPUIS L'ÉTUDE DE 2017

EN 2017

EN 2025

- **36%** de Néerlandais
  - **18%** de Belges
  - **17%** de Français
  - **11%** d'Anglais
  - **8%** d'Allemands
  - **68%** naviguent en couple
  - **98%** des plaisanciers sont âgés de plus de 50 ans
  - **90,9%** sont propriétaires
  - **69%** transportent des vélos
  - **15%** dépensent entre 0 et 25€
  - **46%** dépensent entre 25 et 50€
  - **32%** dépensent entre 50 et 100€
  - **6%** dépensent entre 100 et 150€
  - **1%** dépensent plus de 150€
- **23,5%** de Néerlandais
  - **24,25%** de Belges
  - **16,2%** de Français
  - **2%** d'Anglais
  - **17,65%** d'Allemands
  - **62,2%** naviguent en couple
  - **87%** des plaisanciers sont âgés de plus de 50 ans
  - **72,6%** sont propriétaires
  - **69%** transportent des vélos
  - **13,2%** dépensent entre 0 et 25€
  - **42,6%** dépensent entre 25 et 50€
  - **25,6%** dépensent entre 50 et 100€
  - **9,3%** dépensent entre 100 et 150€
  - **9,3%** dépensent plus de 150€

En 2017, les plaisanciers dépensaient principalement en ravitaillement et épicerie, puis dans les services liés à l'activité fluviale, et enfin dans les restaurants et cafés.

En 2025, la tendance s'inverse : leurs dépenses se concentrent d'abord sur les restaurants et cafés, suivis des services fluviaux, et se terminent par le ravitaillement.

Globalement, le profil des plaisanciers a légèrement évolué : on observe une baisse du nombre de Néerlandais et une quasi disparition des Britanniques, au profit d'une clientèle allemande et belge plus nombreuse. Les plaisanciers naviguent toujours majoritairement en couple et sont principalement âgés de plus de 50 ans, même si un léger rajeunissement se dessine, avec 10,45% de plaisanciers âgés de 30 à 50 ans. Par ailleurs, le nombre de propriétaires diminue au profit des locataires, bien que les propriétaires demeurent la clientèle majoritaire sur le territoire



# **PARTIE 4 :**

## **ÉTAT DES LIEUX DE L'OFFRE DE SLOW TOURISME EN ARDENNES**

### LA MEUSE À VÉLO = TRANS-ARDENNES

La Meuse à vélo (ou l'EuroVelo 19) s'étend sur 1050 km de Langres à Rotterdam, traverse trois pays (France, Belgique, Pays-Bas).

Afin d'accompagner son développement, la Fédération Européenne des Cyclistes assure la coordination transnationale de La Meuse à Vélo, en collaboration avec les Pays-Bas, la Belgique et la France. Ce partenariat favorise la coordination en matière de promotion de l'itinéraire ainsi que l'analyse des profils et attentes des cyclotouristes.

Par ailleurs, en France, un comité d'itinéraire a été mis en place pour coordonner des actions de promotion et structurer l'offre.

Le pilotage du comité d'itinéraire français de l'EV 19 est assuré conjointement par Meuse Attractivité et l'Agence de Développement Touristique des Ardennes. Il a pour missions principales de promouvoir la véloroute et d'en améliorer la qualité, en coordonnant les actions nécessaires à son développement et à son attractivité. Ce comité est en partenariat avec l'agence régionale du tourisme Grand Est, l'agence d'attractivité de la Haute-Marne, le conseil départemental des Vosges, la communauté de communes de l'Ouest des Vosges.

En 2023, l'EuroVelo 19, reliant Langres à Givet (partie française), a accueilli 246 000 cyclistes. Parmi eux, 43% étaient des excursionnistes, 30% des itinérants et 27% des touristes. Plus de la moitié des cyclotouristes (53%) étaient Français, tandis que 47% venaient de l'étranger, avec une forte présence de Belges et de Néerlandais.

#### Les cyclotouristes ont apprécié :

- la beauté des paysages
- les tarifs des hébergements
- la signalétique

#### Ils ont regretté :

- le manque de sites de réparation
- le manque d'hébergements le long du parcours
- le manque de cafés le long du parcours

#### Retombées économiques de l'EV19 :

- estimées à 11 millions d'euros sur le territoire ardennais
- 58 % provenant des itinérants

#### Hébergement :

- 79 % choisissent des structures marchandes :
- 42 % en camping
- 24 % à l'hôtel
- 19 % en chambre d'hôtes

#### Profil des touristes :

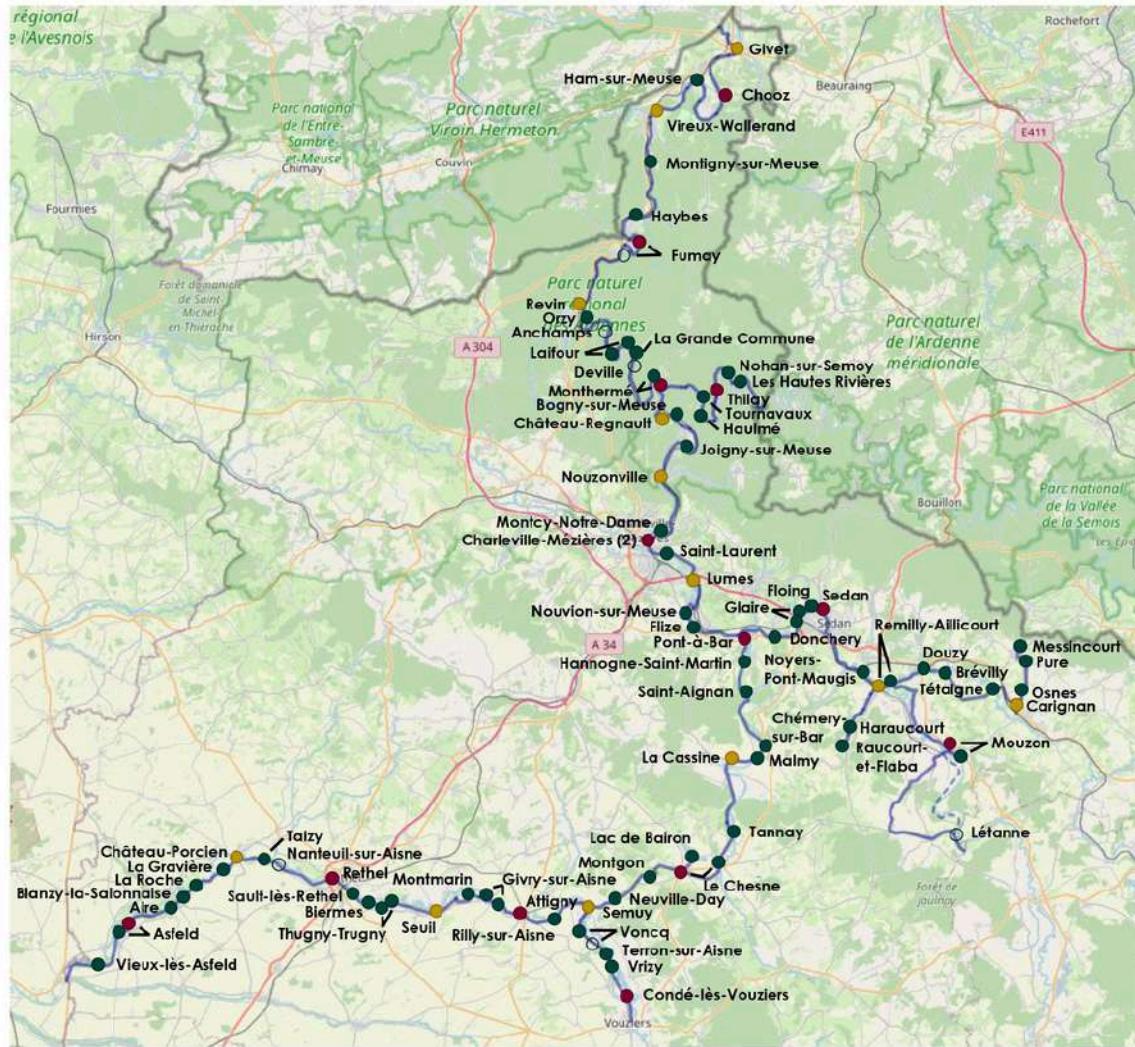
- majoritairement âgés de 60 à 69 ans
- voyagent le plus souvent en couple

Sur l'année 2024, 236 383 usagers ont été recensés sur la Voie verte Trans-Ardennes soit une baisse de 6,5% par rapport à 2023 ce qui peut être expliqué par la mauvaise météo.

Le mois d'aout était le mois plus fréquenté par les cyclistes comme par les piétons. L'été est la saison la plus fréquentée avec 143 073 usagers en 2024.

La Voie verte Trans-Ardennes a provoqué 11 millions d'euros de retombées économiques dont 6,3 millions par les touristes étrangers et 4,8 millions d'euros par les touristes français. Les Français dépensent plus dans la restauration tandis que les étrangers dans l'hébergement.

## CARTE DES VOIES VERTES ET AIRES DE REPOS



Dans le cadre du projet Interreg AITIMI 2024-2028, le Conseil départemental des Ardennes (CD08) a procédé à la classification des aires d'arrêt situées le long des voies cyclables. Au premier semestre 2025, un diagnostic de l'existant a été effectué afin de compléter le module 4 du projet Interreg consistant en l'implantation d'aires d'arrêt le long des itinéraires cyclables longue distance dans le respect des préconisations européennes.

Ce diagnostic a permis d'établir les éléments manquants sur chaque aire du territoire, en fonction de leur niveau d'importance (principale/secondaire/halte de repos).

Avec le soutien technique du CD08 (Ardennes Ingénierie), les communautés de communes prévoient l'aménagement de 14 aires principales et 13 aires secondaires. De son côté, le CD08 a déjà aménagé 59 haltes repos afin de renforcer et structurer l'accueil des cyclistes sur l'ensemble du territoire ardennais.

## A/ LES VOIES CYCLABLES ARDENNAISES

### LES ÉQUIPEMENTS ATTENDUS SUR LES AIRES DE REPOS

Équipements	Coût moyen constaté (hors pose)	Halte-repos 5 km	Aire de service secondaire 15 km	Aire de service principale 30 km
<b>Bancs</b>	400 € à 600 €	●	●	●
<b>Ombrage idéalement naturel</b>	-	●	●	●
<b>Table de pique-nique</b>	600 € à 1500 €	●	●	●
<b>Abri pour table de pique-nique</b>	10 000 € à 15 000 €	●	●	●
<b>Arceaux vélo</b> situés à 2 m. des tables	40 € à 150 €	●	●	●
<b>Panneau d'infos touristiques</b> RIS / totem	1 500 € à 3 000 €	●	●	●
<b>Panneau d'interprétation</b> patrimoniale / culturelle / touristique	1 500 € à 3 000 €		●	●
<b>Atelier d'autoréparation et entretien</b>	1 000 € à 2 500 €	●	●	●
<b>Poubelles</b> avec tri sélectif	800 à 2 000 €		●	●
<b>Accès eau potable</b>	300 € à 500 €		●	●
<b>Sanitaires</b>	10 000 € à 50 000 €		●	●
<b>Borne de recharge VAE</b>	2 000 € à 8 000 €		●	●
<b>Aire de jeux enfants</b>	-		●	●
<b>Parking</b> voitures et camping-cars	-		●	●
<b>Éclairage</b>	-			●
<b>Recharge mobile et borne Wifi</b>	80 €			●
<b>Box vélo sécurisée</b>	2 500 € à 4 000 €			●

● équipement obligatoire

● équipement recommandé

● équipement facultatif

source : CD08, 2025

## A/ LES VOIES CYCLABLES ARDENNAISES



### LA VOIE VERTE SUD-ARDENNES

En 2020, le Conseil départemental des Ardennes a entamé les travaux de la Voie verte Sud-Ardennes en collaboration étroite avec les services de VNF et de la Région Grand-Est. De Pont-à-Bar (08) à Berry-au-Bac (02), entre La Meuse à Vélo et la V30, la véloroute 34 suit le canal des Ardennes puis le canal latéral à l'Aisne sur 110 kilomètres.

Cet aménagement a été co-financé à hauteur de 14,4 millions d'euros HT par le Département, la Région, l'Etat, l'Europe et les cinq intercommunalités traversées par le parcours.

La Voie verte Sud-Ardennes rejoint la Voie verte Trans-Ardennes à Pont-à-Bar. Cette connexion permet aux utilisateurs de relier Givet au département de l'Aisne, de la Champagne et de l'Ile de France.

### LA VOIE VERTE DE LA VALLÉE L'ENNEMANE

Voie Verte de 9 km connectée à la Voie verte Trans-Ardennes au niveau de Remilly-Aillicourt et allant jusqu'à Raucourt-et-Flaba.

### LA CENTRE ARDENNE

Véloroute de 126 km de Amberloup en Belgique à Douzy en France qui relie la via Romea Francigena (EV5) à l'EV19.

## A/ LES VOIES CYCLABLES ARDENNAISES

## LA TRANS-SEMOYSIENNE

Voie touristique de 20 km entre Monthermé et Les Hautes-Rivières reliant la Trans-Ardennes au réseau belge Ravel au niveau de la commune de Vresse-sur-Semois. Elle est partie intégrante de la véloroute Lesse et Semois développée de façon transfrontalière dans le cadre du projet Interreq 5 Ardenne Cyclo.

VTT

53 itinéraires VTT pour 1 009 km en service sur le territoire dont 712 km labellisés par la Fédération Française de VTT.

## LE CLUB VOIES VERTES

Ce club mis en place depuis 2018, animé par le Conseil départemental a pour but de rassembler les communes et leurs représentants ainsi que l'ADT et le PNR des Ardennes afin de coordonner les actions pour valoriser les voies cyclables.

Le club est une structure informelle essentielle au développement et au suivi des infrastructures cyclables des Ardennes.

Il se réunit une à deux fois par an à l'initiative du CD08.

## RÉSEAU POINTS-NOEUDS

Apparu d'abord aux Pays-Bas, en Flandre et en Allemagne, le système des points-noeuds est en expansion. Ce réseau points-noeuds permet au vélotouriste de rester plus longtemps sur le territoire en ayant à disposition des boucles différentes chaque jour. Ce réseau repose sur un système de jalonnement et de numérotation d'intersection permettant de renvoyer les usagers vers d'autres intersections numérotées pour permettre la création d'itinéraires sur-mesure. Dans les Ardennes, le réseau est en cours de développement. Le projet Interreg AITIMI prévoit d'étendre le maillage déjà déployé en province de Namur et au Luxembourg vers les Ardennes françaises. Il ambitionne également de renforcer les liaisons entre les différents territoires et de densifier les réseaux des provinces wallonnes dans les zones frontalières.



### LE GR 16

De Sorendal en Vallée de Semoy, il rejoint le GR654 à Rimogne. Le GR16 se prolonge en Belgique notamment tout au long de la Semois puis rejoint Arlon.

### LE GR 14

De l'Île-de-France à la Belgique via Grandpré, Le Mont Dieu et Sedan. Au Nord, il permet de rejoindre Bouillon puis La Roche-en-Ardenne. Il a été récemment repositionné par la Fédération française de randonnée pédestre pour relier le lac du Der.

### LE GR 654

Le GR 654 ou Saint-Jacques de Compostelle : de Namur à Vézelay via Rocroi, Signy-l'Abbaye et Vieux les-Asfeld. Ce sentier n'est pas le seul à conduire les pèlerins à Compostelle puisque l'association des Randonneurs pèlerins propose de suivre la Via Campaniensis (route de la Champagne), le tracé quitte le GR654 à Hauteville pour continuer sur le GR12 vers l'Aisne pour rejoindre Reims, Troyes et Vézelay.

### GRP ARDENNE - MEUSE

Cet itinéraire de Grande Randonnée fait le tour du territoire de Synergie entre Ardennes et Meuse.

Il traverse des sites majeurs : l'abbaye d'Orval, la basilique Notre-Dame d'Avioth, la citadelle de Montmédy, le musée de la bière à Stenay. L'itinéraire long de 82 km reprend des sections du GR de Pays « Aux Marches de Meuse », de « La Transgaumaise » et du GR 129 Sud « La Belgique en diagonale ».

### L'ARDENNE TOUR : SUR LES TRACES D'ARDUINNA

“Ardenne Tour – Sur les traces d’Arduinna” est un sentier de grande randonnée de pays en cours de finalisation (printemps 2026) proposé par l’Agence de Développement Touristique des Ardennes, et porté conjointement par le comité départemental de randonnée pédestre.

Ce projet de circuit d'environ 300 km traverse des sites emblématiques du territoire, tels que le lac des Vieilles Forges, Sedan, Monthermé ou encore le lac de Bairon. Il s'appuie sur plusieurs grands itinéraires : le GR® 654 à Signy-l'Abbaye, le GR® 16 à Monthermé et le GR® 14 aux abords de Bairon.

50 kilomètres supplémentaires viennent compléter le projet par un barreau de raccordement entre les Hautes-Rivières et les Vieilles Forges. La partie Nord de l'Ardenne Tour sera candidate à la labellisation européenne Leading Quality Trail (LQT).

Ce circuit proposera aux randonneurs le chainon Sud manquant du circuit international du Grand Tour de l'Ardenne reliant la Belgique (Liège) au Luxembourg et à la France (Bouillon-Sedan)

### GRP ARGONNE

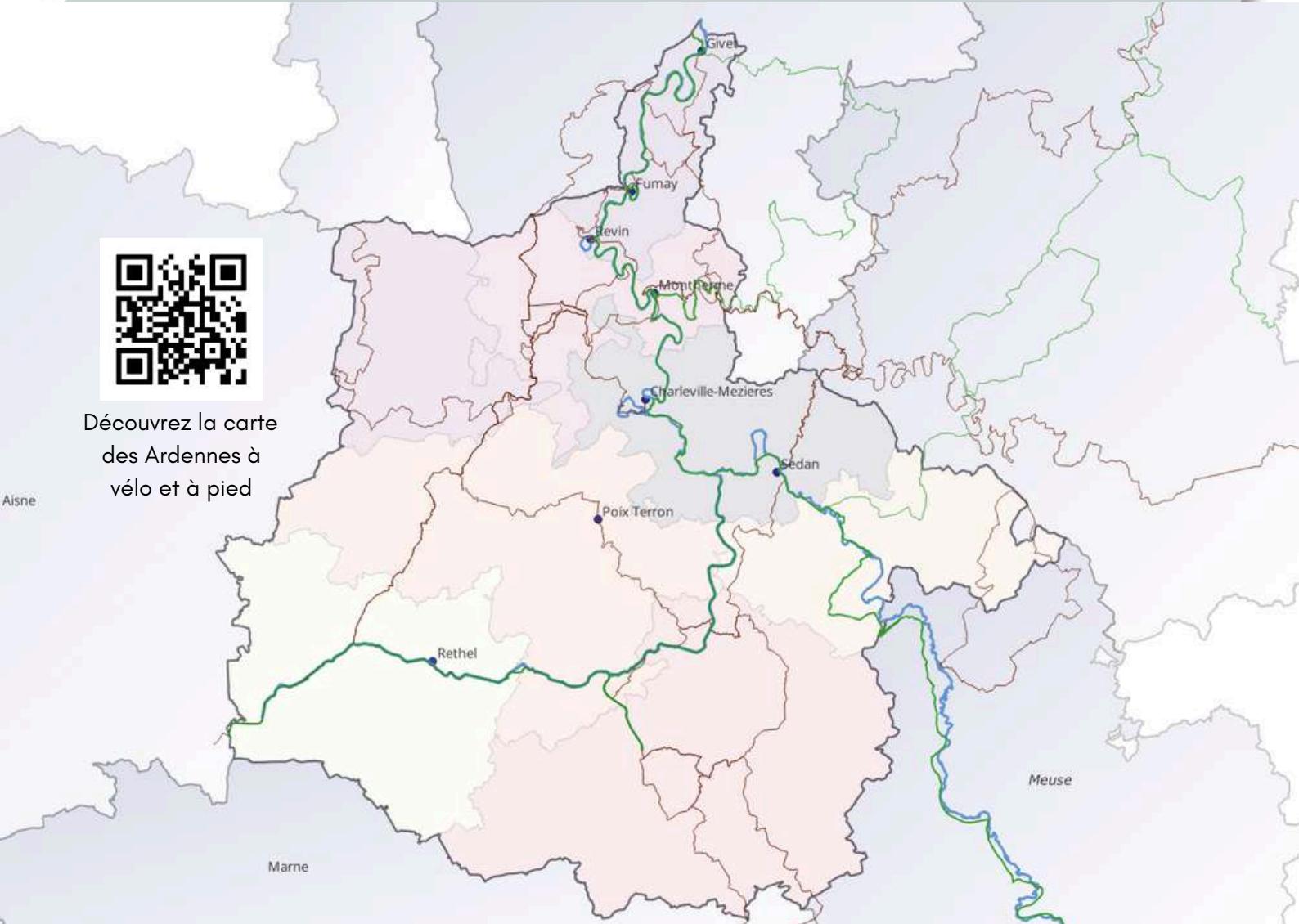
Le GRP Argonne est un itinéraire de randonnée pédestre porté par la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise. Conçu pour faire le tour du territoire, il traverse notamment Vouziers, Le Chesne et Grandpré, et se connecte au GR14 en direction du lac du Der. Le tracé est structuré en trois boucles complémentaires – nord, sud et intermédiaire – permettant une découverte progressive de l'Argonne ardennaise.

# LES ITINÉRAIRES CYCLABLES ET PÉDESTRES DANS LES ARDENNES



Découvrez la carte  
des Ardennes à  
vélo et à pied

Aisne



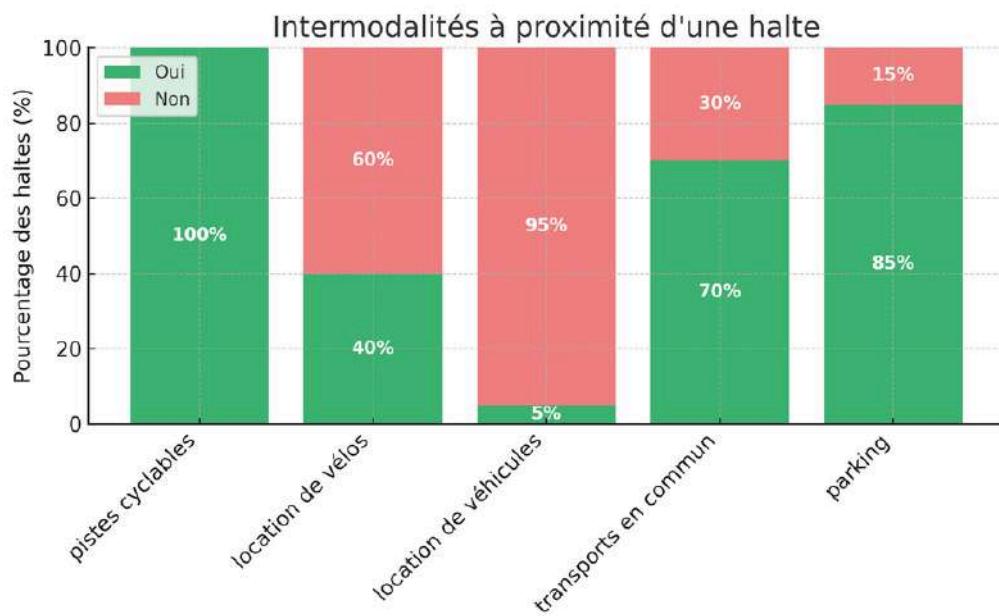
- itinéraires cyclables
- itinéraires pédestres
- voies navigables

Les itinéraires cyclables et pédestres se rejoignent en plusieurs points stratégiques, notamment à Sedan, Le Chesne, Monthermé, Revin et Fumay. Les randonneurs, cyclotouristes et plaisanciers partagent des besoins communs : hébergements de qualité équipés de lave-linge et sèche-linge, points de restauration situés directement sur les parcours, espaces de réparation et arceaux pour vélos, sanitaires, ainsi que des animations attractives.

Si ces communes aménagent des haltes répondant aux attentes de tous les types de visiteurs, le tourisme fluvial pourrait générer des retombées économiques plus importantes pour le territoire. Monthermé, par exemple, dispose déjà d'une offre d'hébergement variée (camping, hôtels, chambres d'hôtes), de plusieurs restaurants, ainsi que d'un office de tourisme fournissant des informations complètes aux voyageurs itinérants.

À Sedan, l'absence de camping – pourtant plébiscité par les cyclotouristes de l'EuroVelo 19 – et le manque d'aires de repos équipées pour le confort des usagers constituent des freins à l'accueil des itinérants. Il serait donc pertinent d'aménager une halte adaptée aux besoins de tous les voyageurs et de proposer une aire dédiée au camping, afin de renforcer l'attractivité de la ville auprès des randonneurs et cyclotouristes.

## C/ INTERMODALITÉS EN RÉGION GRAND EST



Toutes les haltes fluviales des Ardennes sont situées à proximité d'une piste cyclable : la Voie Verte Trans-Ardennes longe la Meuse, tandis que la Sud-Ardennes suit le canal des Ardennes. Le stationnement est généralement facile à proximité des haltes. Par ailleurs, des services de location de vélos sont disponibles dans certaines communes comme Fumay, Monthermé, Revin ou Charleville-Mézières renforçant ainsi l'intermodalité.

La majorité des haltes fluviales situées sur la Meuse se trouvent également proches d'une gare TER, facilitant les déplacements pour les visites et les excursions.

Sur la ligne **Charleville - Longwy**, il y a :

4 allers - retours en semaine

1 aller - retour les week-ends et jours fériés

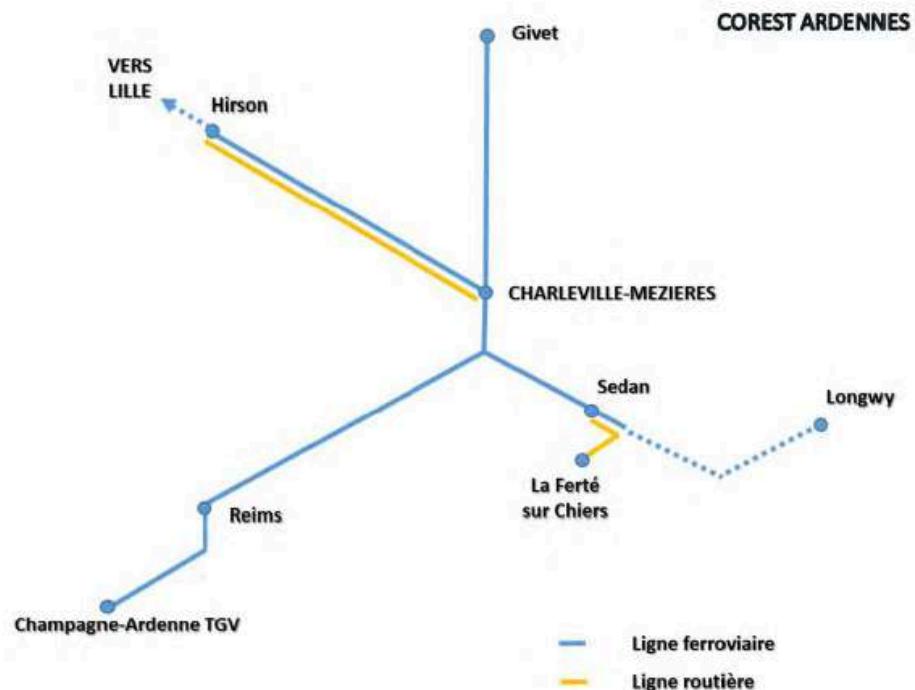
Sur la ligne **Charleville - Hirson** il y a :

3 allers - retours les lundi, mardi et jeudi

4 allers - retours les mercredi et vendredi

2 allers - retours les samedi

1 aller - retour les dimanche et jours fériés



Sur la ligne **Reims - Charleville - Sedan**, il y a :

1 TER toutes les heures avec un renforcement à la ½ heure en heure de pointe en semaine.

1 TER toutes les heures le samedi et 1 TER toutes les 2 heures les dimanches avec un renfort aux heures fréquentées.

Sur la ligne **Charleville - Givet** il y a 1 TER toutes les heures avec un renforcement à la ½ heure en heure de pointe en semaine.

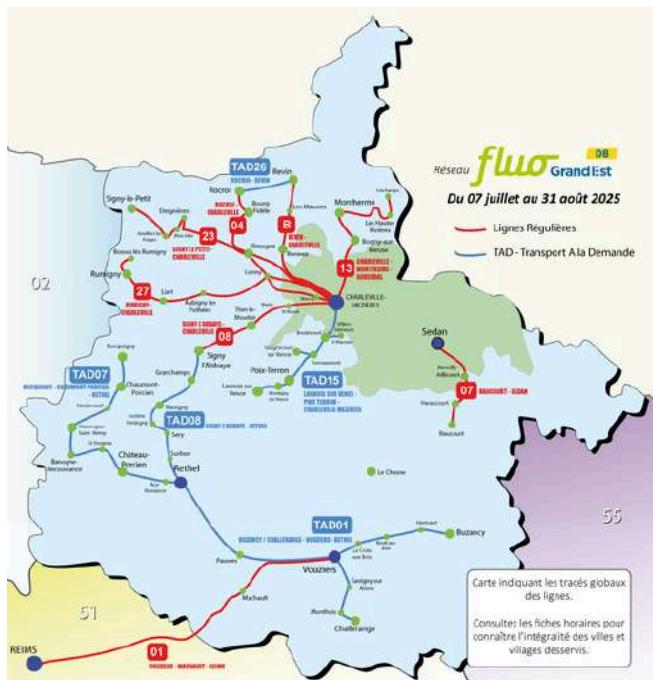
1 TER toutes les 2 heures le week-end.

## C/ INTERMODALITÉS EN RÉGION GRAND EST

Le réseau ferroviaire ardennais est intégré au réseau régional Grand Est. Le réseau ferroviaire régional c'est :

- 3685 km de voies ferrées
- 47 lignes ferroviaires et 53 lignes routières TER
- 385 gares et points d'intérêts (dont 27 gares dans les Ardennes)
- 1840 trains par jour
- 200 000 voyageurs par jour du lundi au vendredi
- 84 000 abonnés mensuels en 2024

La Région Grand Est déploie dans les gares le long de la Meuse à vélo (EV19) des Relais Information Services (RIS) pour informer les cyclotouristes des services et sites de visites à proximité. Les premiers RIS, qui reprennent la charte graphique de l'itinéraire, seront installés prochainement.



En 2024, de nouvelles offres attractives ont été lancées, notamment :

- le pass Grenzenlos à 29 €/mois valable en juillet et août, permettant l'accès à l'ensemble des TER de la région,
- le pass national rail à 49 €/mois, couvrant tous les TER nationaux et les trains Intercités,
- et l'offre estivale Train des Légendes lancé en 2023 sur la ligne Charleville-Givet, proposée à 10 € la journée, qui a séduit 936 voyageurs en 2024.



Enfin, le territoire est complété par un réseau de bus : les cars RDTA desservent deux à trois fois par jour les villages dépourvus de train, tandis que les bus urbains qui desservent les agglomérations de Charleville-Mézières et Sedan facilitent les déplacements quotidiens dans les principales agglomérations d'Ardenne Métropole.

## C/ INTERMODALITÉS EN RÉGION GRAND EST

En Région Grand Est le développement de l'itinérance touristique constitue un atout d'attractivité, permettant des retombées économiques pour le territoire régional. Afin de renforcer ce développement, la Région et l'Agence Régionale du Tourisme Grand Est, en concertation avec les territoires, ont élaboré une Stratégie Régionale d'itinérance, qui a permis :

- D'identifier, à travers un état des lieux complet, des itinéraires phares cyclables, pédestres et fluviaux existants ou à développer prioritairement, ainsi qu'un réseau d'itinéraires de liaisons permettent d'assurer une itinérance touristique continue sur tout le territoire Grand Est ;
  - De définir une stratégie régionale partagée permettant de proposer aux clientèles touristiques françaises et étrangères des infrastructures sûres et continues (pistes cyclables, voies navigables, chemin de randonnée), des services adaptés à l'itinérance (hébergements à la nuitée, réparation de vélos, portage de bagages, services partagés pour cyclistes et plaisanciers dans les ports et haltes fluviales, etc.), une promotion de nos itinéraires phares, et une collaboration entre territoires et acteurs privés susceptible d'assurer un déplacement fluide et un accueil de qualité.
- De plus, le dispositif DIRIGE (Dispositif d'Intervention Régional d'Intermodalité Grand Est) permet d'accompagner les collectivités locales et SNCF Gares & Connexions pour des aménagements concourants à favoriser l'attrait du transport ferroviaire en prenant en charge des travaux de stationnement voitures, des arrêts de cars ou bus, des abris et des arceaux vélos, des emplacements réservés au covoiturage, autopartage, du parvis de la gare, de la signalétique, etc.

De rédiger une feuille de route opérationnelle composée de 32 actions concrètes, qui constituent autant de chantiers à lancer avec les partenaires de terrain que sont les territoires et les associations représentatives du monde de l'itinérance en région. Cette stratégie et ce plan d'action ont vocation à être mis en œuvre à l'échelle des itinéraires en concertation avec les territoires au travers de formes de gouvernance locale (comités d'itinéraire, contrat de canal, etc.)

La version 2023 - 2027 du Contrat Plan Etat Région (CPER) constitue une ambition forte de la Région pour les mobilités, en particulier à travers son Plan Vélo qui regroupe 8 engagements et 31 actions pour un montant de 125 M€. Les principaux objectifs du CPER, alimenté à hauteur de 2.120 M€ concernent :

- La mise en place des services express régionaux métropolitains
- La modernisation des axes ferroviaires structurants
- La pérennisation des lignes de desserte fine du territoire
- La relance du fret ferroviaire
- La mise en accessibilité PMR des gares
- La sécurisation des passages à niveau
- Le renforcement de la part de mobilités actives (vélos)
- Le développement de la voie d'eau
- Le développement des ports
- L'aménagement du réseau routier national

## C/ INTERMODALITÉS EN RÉGION GRAND EST

En 2023, DIRIGE a évolué afin d'intégrer les articles de la Loi Climat et Résilience et être en conformité avec les règles d'aménagements des parkings (surfaces perméables), mais également de végétalisation des espaces de circulations de parvis ou de parkings (lutte contre les îlots de chaleur). Il permet aussi de mettre aux normes le nombre de places vélos en fonction du nombre de places de stationnement créées, mais également d'installer des bornes de recharges pour véhicules électriques. De plus, les gares routières ont été ajoutées aux équipements éligibles.

Un nouveau service de vélo en libre-service en gare : La Région a lancé un nouveau service de vélo en libre-service en gare, dénommé « vélo Fluo ». Cette offre, destinée aux usagers à la descente du train, est en cours de déploiement dans 52 gares pour sa première phase d'exploitation. Le service vélo Fluo est l'une des grandes actions du Plan Vélo Régional visant à améliorer l'intermodalité train + vélo. Ce service proposera dans plusieurs gares du Grand Est des vélos à assistance électrique en libre-service pour les usagers (habitants et touristes) à la descente du train, offrant ainsi une solution de mobilité du dernier kilomètre.



Sur le principe d'une tarification « à la journée », ce service vise à faciliter les trajets en train et renforcer l'écosystème vélo. Pour sa première phase de déploiement, une flotte d'environ 500 vélos sera disponible.

Dans les Ardennes, les gares retenues pour la première phase d'implantation des Vélos Fluo sont Rethel, Sedan, Charleville-Mézières et Revin. La communauté d'agglomérations Ardenne Métropole a déployé une offre de vélos en libre service pour tout type d'usager. Les vélos cyclam peuvent être loués sur 33 stations sur toute l'agglomération et sont utilisés par les habitants et par les touristes.

D'autres initiatives pourraient être déployées dans le département afin d'informer sur les possibilités et faciliter l'accès aux services. Sans être exhaustifs, citons quelques actions accessibles :

- Recenser tout l'existant sur un support cartographique
- Promouvoir l'offre de transports publics en gares et Offices de tourisme
- Intégrer l'info sur les mobilités dans les OT et sur les sites web de la destination
- Faciliter les paiements dans les transports (carte Bus, vélos en libre-service, ...)
- Etudier la présence de navettes pour « le dernier kilomètre » entre gares et sites touristiques majeurs
- Encourager les prestataires (hébergeurs en priorité) à proposer du matériel en location (scooter électrique, vélo à assistance électrique, voitures sans permis...)
- Envisager une formule Pass Touristique incluant les transports publics.



## C/ EXEMPLE D'INTERMODALITÉ EN REGION NOUVELLE-AQUITAINE

### Exemple d'une initiative intéressante :

La Rochelle Océan Pass est un pass touristique qui conjugue visites, activités et transports. Pratique grâce à son billet unique embarqué dans son téléphone, économique avec son prix malin qui s'adapte à la durée de votre séjour, riche en découvertes avec de nombreux sites partenaires incontournables, il est le bon plan indispensable de vos séjours en couple, en famille ou entre amis à La Rochelle et au-delà.

Accéder au La Rochelle Océan Pass c'est bénéficier de :

- **1 entrée gratuite dans les sites et activités partenaires inclus**

Plus de 50 partenaires sont référencés dans La Rochelle Océan pass. Ils sont situés sur 6 territoires et un peu plus : La Rochelle et agglo ; Rochefort Fouras île d'Aix ; Marennes-Oléron ; Saintes et la Saintonge ; Niort et le Marais Poitevin ; le Sud Vendée.

- L'accès illimité aux transports en commun Yélo de l'agglomération de La Rochelle

Bus, bus de mer, passeur.

- **L'accès illimité aux trains TER Nouvelle-Aquitaine entre La Rochelle, Rochefort, Saintes et Niort**

Toutes les gares intermédiaires desservies sur ces trajets sont accessibles notamment les gares situées dans les villages de la communauté d'agglomération de La Rochelle : Châtelaillon-Plage, Angoulins-sur-Mer, Aytré-Plage, La Jarrie.

- **L'accès illimité à 10 lignes de Cars Nouvelle-Aquitaine**

Pour rejoindre les îles de Ré et Oléron, Royan, Rochefort, Surgères, Marans et Courçon.

- **Des réductions**

Sur plusieurs visites et activités supplémentaires comme Aquarium La Rochelle, sur présentation d'un La Rochelle Océan Pass valide et activé.



<https://larochelleoceanpass.com/>

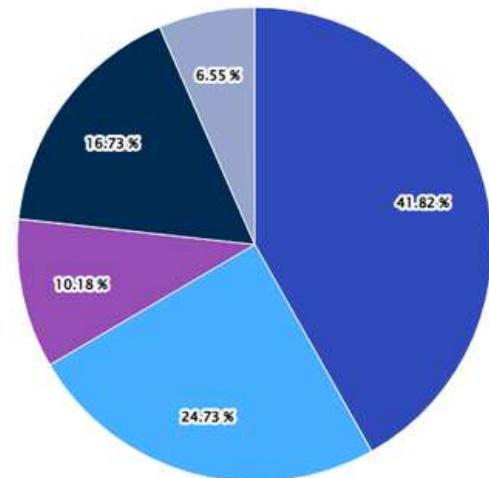


## LES TOURISTES À VÉLO

Au niveau national :

20% des touristes à vélo en France sont étrangers dont 22% d'Allemands, 20% de Britanniques, 16% des Belges et des 13% de Néerlandais.

93 % des séjours à vélo des résidents français se déroulent en France : 50 % des cyclotouristes résident à moins de 200 km du lieu de leur séjour.



Selon l'étude EV19 2025, les Ardennes enregistrent une proportion plus élevée de cyclotouristes étrangers (58 %) que la moyenne nationale, en raison de leur situation frontalière : 10 % sont Allemands, 17 % Belges et 25 % Néerlandais.

### Les profils des cyclotouristes en France



- Les cyclistes de loisirs représentent 65% des pratiquants et parcourent en moyenne 27 km par jour,
- les sportifs représentant 15% des touristes à vélo parcourent environ 60 km/jour,
- les itinérants, 15% des cyclotouristes couvrent en moyenne 65 km/jour.

Parmi les itinérants, environ 24 % pédalent en famille et 37 % en couple, près de 89% des itinérants optent pour un hébergement marchand.

- 41 % des touristes à vélo sont des femmes
- 42 % des cyclotouristes ont entre 45 et 65 ans, une tranche d'âge généralement associée à un pouvoir d'achat plus élevé.
- 50 % des séjours et 60 % des nuitées sont générés pendant l'été.

Ce type de tourisme contribue également à prolonger la saison touristique, l'automne et le printemps étant des périodes particulièrement propices à la pratique du vélo.

Dans les Ardennes, 49% des cyclotouristes pédalent en couple et 8% en famille. Les itinérants de la Meuse à vélo sont majoritairement âgés de plus de 40 ans (92%) et parcourent en moyenne 68,4 km.

Sources : Développer le tourisme à vélo dans les territoires, vélo & territoires 2021

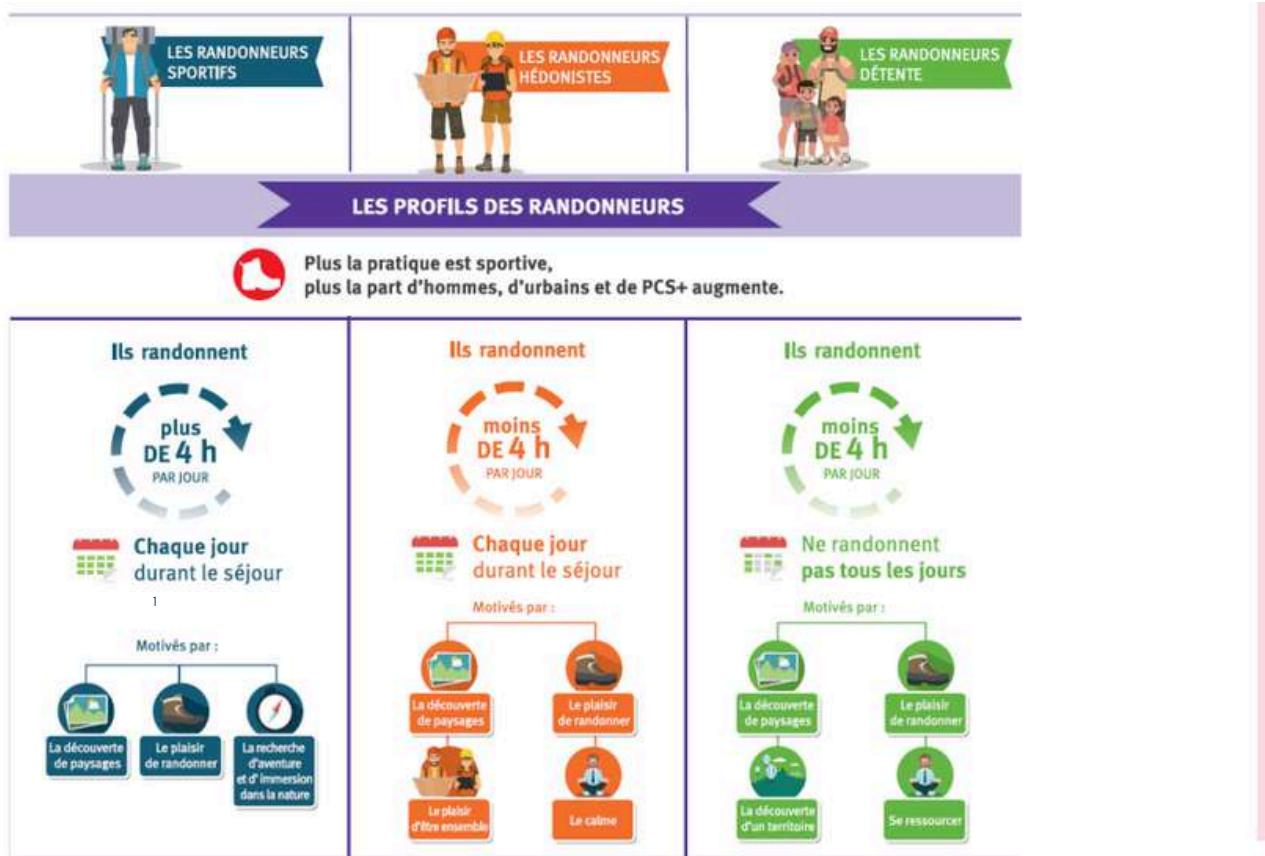
La randonnée pédestre en Ardennes, levier de développement touristique, 2020 ADT des Ardennes

## D/ PROFILS DES TOURISTES FLUVESTRES

### LES TOURISTES À PIED

- La randonnée pédestre est la 1ère activité sportive des Français en vacances

#### Les profils des randonneurs



Atout France 2019

- Les randonneurs détente et hédonistes accordent une importance particulière à la sécurité des sentiers, au niveau de difficulté annoncé, au balisage et à la présence d'une offre touristique adaptée.
- 35% des Français, 65% des Allemands, 51% des Néerlandais interrogés par Atout France en 2019 ont réalisé un séjour ces cinq dernières années avec comme motivation principale, la randonnée pédestre.
- Trois critères principaux influencent le choix d'une destination de randonnée : la beauté des paysages, la diversité des sentiers et le climat.

L'attrait global d'une destination ne repose pas uniquement sur l'offre de randonnée, mais également sur les services complémentaires tels que l'hébergement, le confort et la gastronomie.

Selon une étude menée en 2019 par le Comité Départemental du Tourisme du Doubs et l'association de la Grande traversée du Jura sur les randonneurs itinérants :

- 34,7% privilégient les gîtes de groupe comme type d'hébergement
- 28,3% optent pour les chambres d'hôtes

Le bivouac et le camping sont des hébergements à prendre également en compte puisque en cumul 16% des plus de 30 ans les citent comme types d'hébergement privilégiés et 22% des moins de 30 ans choisissent le bivouac.

## E/ DERNIÈRES DONNÉES DISPONIBLES SUR LE SLOW TOURISME EN ARDENNES

Selon l'étude menée en 2020, par l'ADT des Ardennes sur la randonnée pédestre en Ardennes :

- 50% des touristes ont pratiqué la randonnée
- 63% des visiteurs des Ardennes logeaient dans des hébergements non marchands avec une durée moyenne des séjours de 4.5 nuits
- durée moyenne de séjour de 3.3 nuits en hébergement marchand.
- les randonneurs étaient globalement satisfaits avec une note globale de 8.4/10 de satisfaction.

En 2020, une fois la destination choisie, les randonneurs se tournaiient vers les sites internet ou les offices de tourisme pour vérifier la faisabilité de leur itinéraire. Les visiteurs français, en particulier, avaient tendance à organiser leur séjour à la dernière minute.

Selon les chiffres clés du tourisme 2024, les Ardennes ont enregistré 1 267 000 nuitées, une baisse de 13,7% par rapport à 2023. Les Ardennes ont reçu 521 738 visiteurs animation (musées, monuments, activités...), hausse de 4% par rapport à 2023. En revanche le territoire a reçu 72 723 visiteurs accueil (OTSI, bureaux d'accueil) représentant une baisse 14,5 par rapport à l'année précédente.

Selon le Parc naturel régional des Ardennes, entre 2023 et 2024 :

- la fréquentation a globalement diminué en Ardennes
- la fréquentation des sites plus touristiques des Ardennes (lac des Vieilles Forges, vallée de la Semoy) a augmenté
- la part de touristes étrangers a augmenté
- la part de Français a diminué

En 2024, le pratiquant type était un homme (51%), de moins de 45 ans (56%) venant au moins une fois par an (60%) sur site (Roc la Tour, Roche à 7 Heures, Roche aux Corpia, Trans-Semoysienne, Lac des Vieilles Forges, Roche de l'Hermitage).

---

Dans le département, la commercialisation de circuits par les tours opérateurs reste limitée, principalement en raison d'un manque de structuration de l'offre.

Quelques initiatives voient néanmoins le jour, comme Travel Base, qui organise une micro-aventure en packraft avec bivouac sur la Semoy. L'offre se concentre sur la vallée de la Semoy, secteur le plus touristique des Ardennes. Par ailleurs, le Tour Opérateur néerlandais Fiets Relax propose des circuits d'une semaine longeant la Meuse à vélo de Maastricht à Sedan. En revanche, d'autres agences, telles qu'Explore-Share ou EuropAventure, concentrent leurs offres uniquement sur l'Ardenne belge.

## E/ DERNIÈRES DONNÉES DISPONIBLES SUR LE SLOW TOURISME EN ARDENNES

### CHIFFRES CLÉS DE FRÉQUENTATION DE LA TRANS-ARDENNES

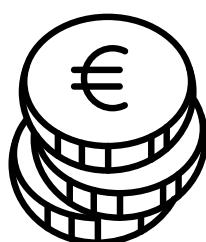
**256 000** usagers en moyenne par an



40% de piétons  
en moyenne



60% de cyclistes  
en moyenne



**11 millions d'euros**

de retombées économiques en  
moyenne annuelle

### RETOMBÉES ÉCONOMIQUES - 2024

#### Retombées économiques

Année 2024

Type de dépenses	Touristes français	Touristes étrangers	Total	Marge d'erreur 5 %	Fourchette basse	Fourchette haute
Hébergement	1 884 957,08 €	2 172 115,05 €	4 057 072,13 €	3 854 218,53 €	4 259 925,74 €	4 259 925,74 €
Restaurant	1 189 162,90 €	1 914 516,00 €	3 103 678,90 €	2 948 494,96 €	3 258 862,85 €	3 258 862,85 €
Commerces alimentaires	525 244,91 €	642 915,89 €	1 168 160,80 €	1 109 752,76 €	1 226 568,84 €	1 226 568,84 €
Touristiques	613 816,61 €	1 167 017,61 €	1 780 834,22 €	1 691 792,51 €	1 869 875,93 €	1 869 875,93 €
Autres	524 626,19 €	378 636,74 €	903 262,93 €	858 099,78 €	948 426,07 €	948 426,07 €
<b>Total</b>	<b>4 737 807,69 €</b>	<b>6 275 201,29 €</b>	<b>11 013 008,98 €</b>	<b>10 462 358,53 €</b>	<b>11 563 659,43 €</b>	<b>11 563 659,43 €</b>
<b>Imputables aux touristes venus spécifiquement pour la VV</b>				<b>7 973 418,50 €</b>	<b>7 574 747,60 €</b>	<b>8 372 089,43 €</b>

source : Fréquentation voie verte Trans-Ardennes 2024, Conseil départemental des Ardennes

La randonnée pédestre en Ardennes, levier de développement touristique, 2020 ADT des Ardennes

Globalement, l'hébergement constitue le principal poste de dépense touristique. Les Français y consacrent en moyenne 1,9 M€, ainsi que 1,2 M€ à la restauration, mais leurs dépenses restent inférieures à celles des visiteurs étrangers. Ces derniers présentent un niveau de dépenses touristiques deux fois plus élevé que celui des touristes français.



## PARTIE 5 : SYNTHÈSE ET PRÉCONISATIONS

## ATOUTS

- De beaux paysages naturels verdoyants
- Tranquillité, paisibilité des haltes fluviales loin des zones trop fréquentées
- Personnel d'accueil des haltes fluviales accueillant
- Contrat canal des Ardennes signé en 2022 dans une dynamique partenariale de développement touristique
- Potentiel de développement autour de produits locaux, circuits courts et animations culturelles
- Desserte ferroviaire (TER) sur la ville de Rethel et de nombreuses communes de la vallée de la Meuse

## FAIBLESSES

- Peu d'accueil professionnalisé et multilingue
- Peu de communication et promotion des espaces et accueils fluviaux
- Peu d'équipements collectifs à proximité des haltes (boulodrome, ping pong, barbecue...)
- Manque d'entretien de certaines haltes (voire abandon) et des voies d'eau
- Lieu de transit – les plaisanciers sont souvent de passage sur le territoire
- Entretien limité des infrastructures (écluses, points d'eau, électricité...)

## OPPORTUNITÉS

- Tendance générale vers un tourisme lent
- Tourisme itinérant de plus en plus pratiqué
- Présence de l'Eurovélo 19 le long de la Meuse qui permet d'attirer les adeptes de vélo : pratique vélo/bateau
- Présence de la voie verte Sud-Ardennes (V34) aménagée le long du canal des Ardennes en cours de prolongement jusqu'à Berry-au-Bac
- Clientèle au pouvoir d'achat élevé
- porte d'entrée des Belges et des Néerlandais sur le territoire français
- Potentiel de développement autour de produits locaux, circuits courts et animations culturelles

## MENACES

- Les plaisanciers consomment peu sur le territoire
- Concurrence des destinations fluviales phares
- Hausse des prix de la vignette - baisse du pouvoir d'achat de la population
- Conjoncture économique incertaine
- Difficultés de navigation causées par les changements climatiques (manque d'eau, développement d'algues...)

## B/ RENFORCER L'ACCUEIL DES CLIENTÈLES ITINÉRANTES

### LA DIFFUSION DE L'INFORMATION

L'enquête menée cet été auprès des plaisanciers dans les Ardennes révèle un manque d'informations touristiques. Le manque d'accès aux informations liées aux animations est également mis en lumière. Côté vélo, on observe encore souvent des itinérants qui n'entrent pas dans les centres-villes faute d'information et des itinérants qui entrent très peu dans les offices de tourisme d'après les informations fournies par les offices de tourisme eux-mêmes. Pourtant, le travail des offices de tourisme est justement orienté pour que les touristes aient les informations nécessaires au bon déroulement de leurs séjours. Il est donc intéressant de se demander pour quelles raisons l'information n'arrive pas toujours à son destinataire et comment faire pour toucher les itinérants à pied, à vélo, en bateau. Plusieurs pistes peuvent être explorées :

- Rapprocher les espaces d'accueil des clientèles en décentralisant, par exemple en organisant une permanence dans les campings, en étant présent et bien identifié sur les sites fréquentés comme un marché, une animation locale, sur les haltes fluviales (permanences avec des horaires spécifiques). Des offices de tourisme en France pratiquent la décentralisation avec un vélo-cargo aux couleurs de l'office de tourisme (En Bourgogne-Franche-Comté, c'est l'ART qui met à disposition des OT des vélo-cargo pour leurs animations), et même avec un camping-car (l'Office de tourisme des Sables d'Olonne se rend sur les plages à la rencontre de ses vacanciers pour leur proposer des activités dans toute l'agglomération).
- Mutualiser les espaces d'accueil afin de renseigner les itinérants sur l'information touristique quand ils viennent dans un espace à vocation plus technique (haltes, ports, maisons éclusières). Il est également possible de profiter de ces espaces pour proposer également une animation culturelle ou un service d'approvisionnement en épicerie simple et en produits locaux.

### UN ACCUEIL PERSONNALISÉ

Les besoins des touristes itinérants étant spécifiques, il est également nécessaire de pouvoir leur proposer un accueil personnalisé. Un itinérant aura besoin qu'on le renseigne sur les itinéraires qu'il pourra parcourir, sur les possibilités d'intermodalité, sur les possibilités de réparation de son matériel ou d'hébergement spécifique. Il serait donc opportun de favoriser l'information donnée aux personnels d'accueil pour qu'ils puissent la diffuser en développant des cartes des réseaux fluviaux, vélo, randonnée pédestre et intermodalité ainsi qu'en leur proposant des temps de découverte des itinéraires, sous forme d'éductour par exemple.

## B/ RENFORCER L'ACCUEIL DES CLIENTÈLES ITINÉRANTES

### DES ESPACES CONVIVIAUX

Le plaisancier, le touriste à vélo, le camping cariste qui s'arrête dans une halte fluviale vient chercher des services et des informations mais il découvre aussi un territoire et ses spécificités. Les espaces d'accueil sont des vitrines de la destination. La convivialité, à divers moments de l'étude revient en filigrane dans les demandes des itinérants. Les haltes peuvent proposer des espaces conviviaux avec par exemple des barbecues communs, des tables de pique-nique ou des terrains de pétanque. Leurs locaux peuvent également mettre en scène le territoire par des expositions photos ou encore par un mobilier convivial et éco-conçu tout en affichant l'identité ardennaise. La halte devient alors un lieu où il fait bon vivre et où l'on peut trouver de la chaleur humaine. Le port de Pont-à-Bar, par exemple, pourrait être aménagé avec une mise en tourisme plus agréable (embellissement, informations touristiques...)

### L'AMARRAGE DES BATEAUX DE PLAISANCE

L'amarrage des bateaux de plaisance est signalé par les plaisanciers comme globalement insuffisant. Les localisations suivantes sont citées pour l'implantation de nouveaux points d'amarrage : entre Pont-à-Bar et Le Chesne, entre Pont-à-Bar et Charleville-Mézières. L'implantation de nouveaux anneaux d'amarrage nécessiterait l'implantation des mêmes services que sur les places existantes.



## B/ RENFORCER L'ACCUEIL DES CLIENTÈLES ITINÉRANTES

### L'HÉBERGEMENT DES ITINÉRANTS À VÉLO ET À PIED

#### LES CAMPINGS



## B/ RENFORCER L'ACCUEIL DES CLIENTÈLES ITINÉRANTES

En 2023, les données de fréquentation sur l'EV19 révèlent que :

- 42 % des cyclotouristes ont privilégié le camping,
- 24 % ont opté pour l'hôtel,
- et 19 % pour la chambre d'hôtes.

En observant la carte précédente, on constate que l'offre de campings est fortement concentrée dans la vallée de la Meuse. Entre Charleville-Mézières et le département de la Meuse, seuls trois campings sont recensés, ce qui représente une offre très limitée sur une portion pourtant stratégique de l'itinéraire.

Côté randonnée pédestre, la situation est similaire. Sur les principaux GR des Ardennes, ainsi que le futur GRP "Ardenne Tour", les campings sont très peu présents, alors même qu'ils figurent parmi les hébergements adoptés par les jeunes randonneurs itinérants, notamment pour leur souplesse et leur accessibilité financière.

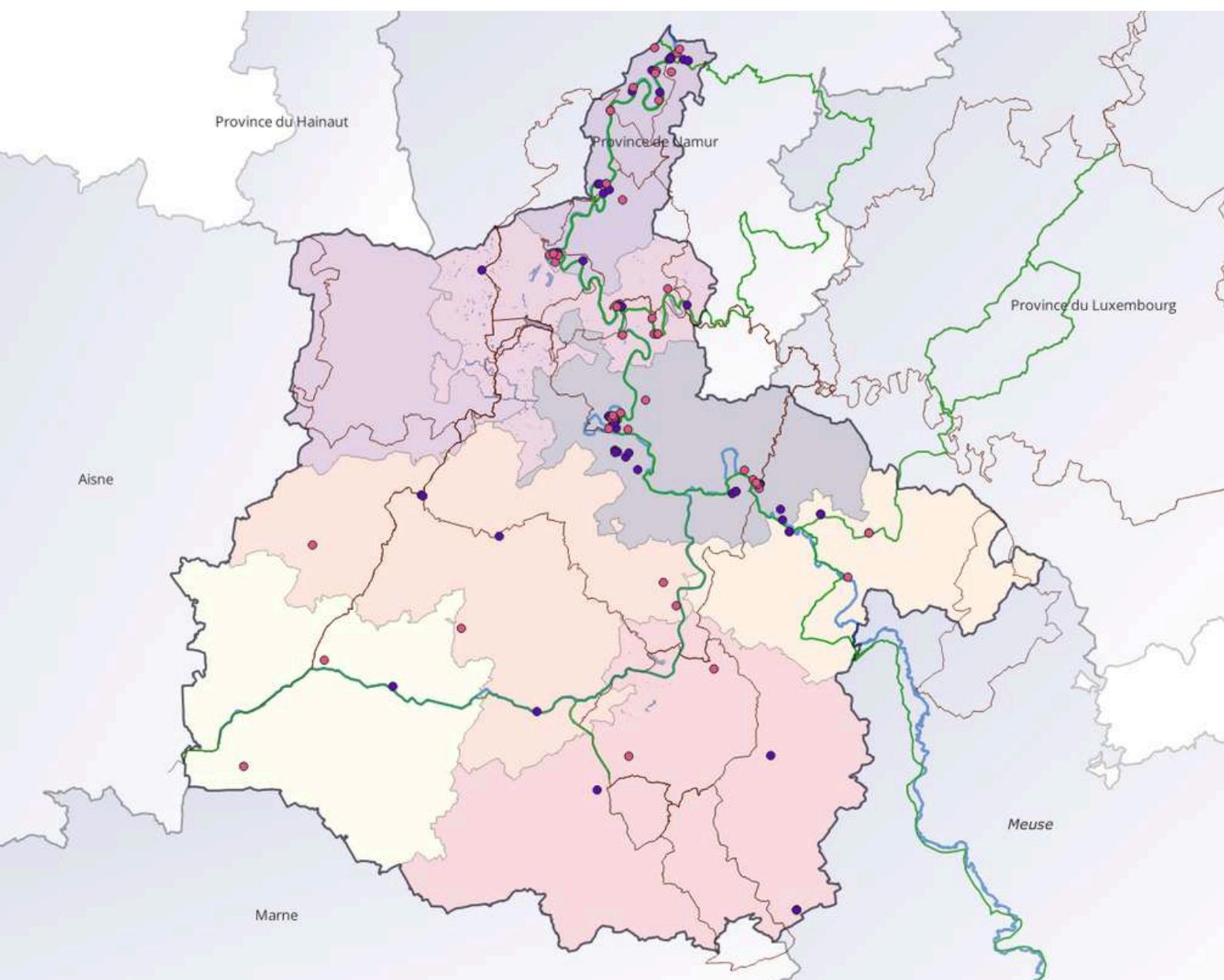
Suivant cette carte, ainsi que les informations rapportées par les pratiquants dans les enquêtes et par les offices de tourisme lors des entretiens menés dans le cadre du comité d'itinéraire de la Meuse à vélo, à ce jour, des hébergements en camping pour les itinérants seraient souhaités à Sedan. Dans une moindre mesure, ils seront également nécessaires à Hargnies, Vireux-Wallerand, Poix-Terron (Ardenne Tour), Vouziers (Voie verte Sud-Ardennes et GRP Argonne) et Château Porcien (Voie verte Sud-Ardennes) pour répondre à une demande potentiellement plus faible.



## LES CHAMBRES D'HÔTES ET HÔTELS

Les chambres d'hôtes et les hôtels sont relativement bien représentés dans les principales villes le long de La Meuse à vélo, notamment à Givet, Revin, ainsi qu'à Charleville-Mézières et Sedan. On en retrouve également le long de la voie verte Sud Ardennes, bien que leur présence y reste insuffisante au regard du potentiel touristique de cet itinéraire.

En revanche, l'offre est quasiment absente autour des chemins de randonnée, alors même que les randonneurs itinérants constituent une clientèle particulièrement en quête de confort et de qualité d'accueil. Ce manque constitue une opportunité d'aménagement pour mieux répondre aux besoins de ce public.



- chambres d'hôtes
- hôtels
- itinéraires cyclables
- itinéraires pédestres
- voies navigables

Suivant cette carte, et tel que confirmé dans le cadre du comité d'itinéraire de la Meuse à vélo, des solutions d'hébergement à la nuit de type chambre et petit déjeuner pour les itinérants seraient nécessaires à Hargnies, Rimogne et/ou Le Lac des Vieilles Forges, Bairon-et-ses-environs, Poix-Terron (Ardenne Tour), ainsi que sur le GRP Argonne.

## B/ RENFORCER L'ACCUEIL DES CLIENTÈLES ITINÉRANTES

### QUELQUES SOLUTIONS

#### LES AUBERGES COLLECTIVES

Les auberges collectives peuvent correspondre à la demande des clientèles itinérantes mais accueillent tous types de touristes. Ce sont des hébergements conviviaux non standardisés. Un classement officiel est en vigueur pour ce type d'établissement. L'article L. 312-1 du code du tourisme définit l'auberge collective comme « un établissement commercial d'hébergement qui offre des lits à la journée dans des chambres partagées ainsi que dans des chambres individuelles à des personnes qui n'y élisent pas domicile. Elle poursuit une activité lucrative ou non. Elle est exploitée, par une personne physique ou morale, de manière permanente ou saisonnière. Elle est dotée d'espaces collectifs dont au moins un espace de restauration. Les sanitaires sont communs ou privatifs dans les chambres. Elle peut comprendre un ou plusieurs bâtiments collectifs ».

La dénomination « auberges collectives », relativement neutre, permet d'englober les différentes formes d'hébergements partagés (auberges de jeunesse, centres internationaux de séjours, hostels, gîtes d'étape ou pour groupes, refuges), sans empêcher l'usage des appellations habituelles ou anciennes notamment pour commercialiser et communiquer.

Une auberge collective se différencie d'un hôtel par son offre au lit et dans des espaces partagés. Plusieurs projets d'auberges collectives sont actuellement en cours d'étude sur le territoire (Haybes, Charleville-Mézières...)

#### DES SOLUTIONS D'HÉBERGEMENTS À DÉVELOPPER

Du stationnement sécurisé en ville pour la nuit à l'installation d'hébergements légers chez les agriculteurs, dans des campings ou sur des terrains municipaux, le manque d'hébergement adapté à l'itinérance peut être pallié par différentes solutions. Ce panorama est référencé par le Réseau Vélo et Marche dans le cadre du Stratégie National du Tourisme à Vélo.



## C/ RENFORCER LA QUALITÉ ET LA DIVERSITÉ DES SERVICES

	Port Premium - Aire d'arrêt principal	Port Secondaire - Aire d'arrêt secondaire	Halte fluviale - Halte repos
<b>Services aux plaisanciers</b>			
Anneaux / Points d'attache			
Borne eau / électricité			
Station de dépotage*			
<i>Poubelles</i>			
<i>Borne Wifi</i>			
<i>Sanitaires</i>			
Douche			
Laverie			
Capitainerie			
Rampe de mise à l'eau			
Location matériel nautique			
<i>Antenne de l'OT</i>			
<i>Aire de jeux</i>			
Carburant			
Transport public / taxis			
Aire de carénage			
<b>Services aux cyclotouristes</b>			
Tables et bancs			
Stationnement courte durée			
<i>Poubelles</i>			
Point d'eau potable			
Zone signalétique			
<i>Sanitaires</i>			
Stationnement longue durée			
Location / réparation			
Point de recharge VAE			
<i>Borne Wifi</i>			
<i>Aire de jeux</i>			
Hébergement léger			
<i>Antenne de l'OT</i>			
Restauration			
Animation			

Il serait pertinent de classer les ports et les haltes, à l'instar des aires d'arrêt vélo, en fonction de leur niveau de service. Une telle démarche permettrait de renforcer le maillage des équipements et d'assurer un jalonnement adapté aux besoins des usagers.

Par ailleurs, l'établissement de règles d'uniformisation des matériels fluviaux contribuerait à harmoniser les services proposés et à mieux répondre aux attentes des plaisanciers.

### Légende

- Équipement indispensable :
- Équipement recommandé :
- Équipement facultatif :

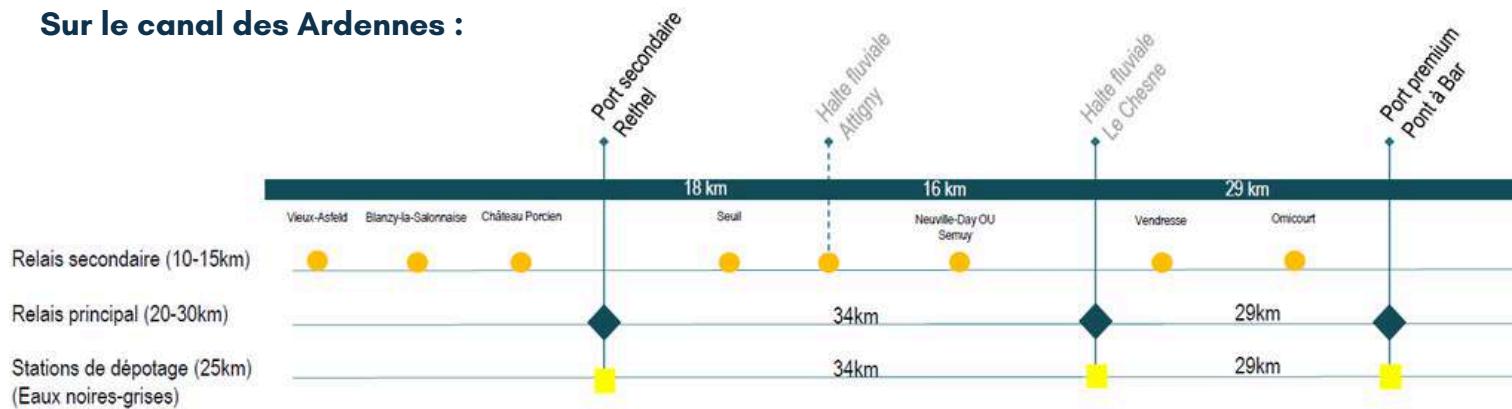
\*Station de dépotage : borne de collecte des eaux noires et eaux grises des bateaux

source Région Grand Est, 2020

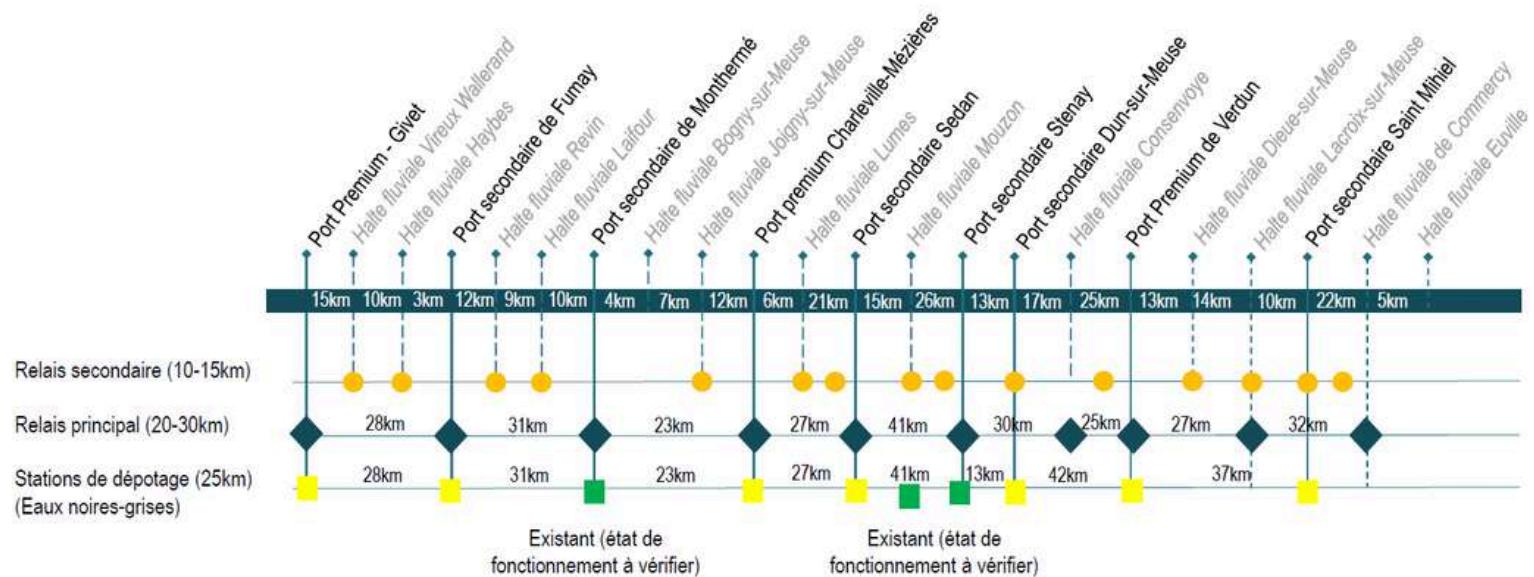
## C/ RENFORCER LA QUALITÉ ET LA DIVERSITÉ DES SERVICES

En 2020, la Région Grand Est a produit un document précisant la hiérarchisation des ports sur le canal des Ardennes : Pont-à-Bar devrait être un port premium et Rethel un port secondaire. Or, pour que Pont-à-Bar puisse être considéré port premium, l'installation d'une station de traitement des eaux usées reste nécessaire. De son côté, Rethel ne pourrait être classé comme port secondaire qu'à condition de se doter d'une laverie et de rendre plus accessibles les sanitaires et douches (code d'accès).

### Sur le canal des Ardennes :



### et sur la Meuse :



Les ports de Monthermé et Fumay, ainsi que les haltes fluviales de Vireux-Wallerand, Revin, Laifour, Bogny-sur-Meuse, Joigny-sur-Meuse et Mouzon, disposent déjà des équipements correspondant à leur niveau de service. L'ajout de bornes wifi suffirait à faire de Monthermé et Fumay de réels ports secondaires.

En revanche, les ports de Givet, Charleville-Mézières et Sedan ne répondent pas encore aux exigences d'un classement en ports premium. Des investissements sont nécessaires pour Givet et Sedan, tandis qu'à Charleville-Mézières, il conviendrait d'ouvrir plus régulièrement la capitainerie et les sanitaires, d'installer une station de dépotage.

## C/ RENFORCER LA QUALITÉ ET LA DIVERSITÉ DES SERVICES

Selon **notre analyse**, en 2025, les ports des Ardennes, que nous pouvons considérer comme premium sont actuellement Monthermé (sans wifi) et Revin, tous deux labellisés Pavillon Bleu et disposant des équipements requis pour ce classement. Afin d'améliorer l'accueil et la satisfaction des plaisanciers, il serait pertinent de développer d'autres ports premium en les mutualisant avec les principales aires d'arrêt vélo.

**Nous avons identifié plusieurs pôles stratégiques : Charleville-Mézières, Sedan, Fumay, Rethel et Le Chesne.**

- **Charleville-Mézières** : la majorité des équipements obligatoires y sont présents, à l'exception de la station de dépotage et de la wifi. Pour optimiser le port, il conviendrait de rehausser la passerelle afin de faciliter l'accès des bateaux. Par ailleurs, la capitainerie, d'un aspect vétuste, ne propose plus l'accueil tel qu'attendu par les plaisanciers, qui ne sont pas informés que le camping est à leur disposition (douches, sanitaires, laverie).
- **Sedan** : la halte fluviale est jugée insuffisante par les plaisanciers. Il serait nécessaire de dissocier sa gestion de celle de l'aire de camping-car et d'y installer des équipements comparables à Monthermé (sanitaires, douches, bornes eau/électricité, laverie).
- **Fumay** : seules la station de dépotage et les bornes wifi manquent pour que le port soit classé premium.
- **Rethel et Le Chesne** : des investissements supplémentaires sont nécessaires pour renforcer la qualité et la diversité des services et favoriser les retombées économiques locales. Il est recommandé d'y mettre en place tous les services adaptés aux ports premium qui manquent actuellement : faciliter l'accès aux sanitaires, douches et mettre à disposition une laverie, station de dépotage, wifi).

L'ensemble des haltes sélectionnées pour être transformées en ports premium correspond également aux futures aires d'arrêt principales pour les cyclotouristes, les équipements indispensables étant proches de ceux des plaisanciers (sanitaires, poubelles, borne wifi). Les équipements recommandés incluent également une antenne de l'office de tourisme et une aire de jeux.



## C/ RENFORCER LA QUALITÉ ET LA DIVERSITÉ DES SERVICES

### HARMONISER LES SERVICES PROPOSÉS DANS L'ENSEMBLE DES HALTES/PORTS

Afin de renforcer l'attractivité du réseau fluvial et d'améliorer l'expérience des plaisanciers, il est préconisé d'harmoniser les services proposés dans l'ensemble des ports et haltes de plaisance. Les remarques récurrentes concernant le manque d'équipements, notamment entre Pont-à-Bar et La Cassine ou entre Charleville et Pont-à-Bar, soulignent la nécessité de garantir un niveau de confort et de qualité d'accueil homogène sur tout le territoire. La mise à disposition systématique d'équipements — tels que machines à laver, douches, poubelles et dispositifs de tri sélectif — notamment dans les haltes fluviales du canal des Ardennes permettra de répondre aux attentes des usagers et ainsi d'améliorer les retombées économiques sur le territoire. Cette démarche devra s'appuyer sur un diagnostic précis des infrastructures et services existants et sur la définition d'un cahier des charges à appliquer sur les différents lieux d'accueil de plaisanciers. Par ailleurs, sur le Canal des Ardennes le site de Semuy est celui qui présenterait des surfaces suffisantes pour envisager à la fois des activités de location de bateaux électriques et de vélos ainsi que l'installation d'une station d'hivernage.

### RELANCER UNE ACTIVITÉ DE CROISIÈRE

Relancer une activité de croisière représente une réelle opportunité pour valoriser la vallée de la Meuse et le canal. Cette stratégie nécessite une coordination renforcée autour du recrutement et de la formation de pilotes fluviaux afin de garantir une offre professionnelle et qualifiée. L'exemple du bateau Charlemagne, resté à quai durant toute la saison 2025 faute de capitaines disponibles, illustre bien cet enjeu. Faciliter l'accès à la formation, en réduisant son coût permettrait de recruter plus de pilotes et ainsi de diversifier l'offre touristique. Cette dynamique contribuerait à générer d'importantes retombées économiques locales. Sa réussite repose sur une collaboration étroite entre compagnies de croisière (ou offices de tourisme lorsqu'ils sont exploitants), organismes de formation et acteurs touristiques du territoire.



## C/ RENFORCER LA QUALITÉ ET LA DIVERSITÉ DES SERVICES

### DÉVELOPPER LES SERVICES AUX PLAISANCIERS SUR LE PÔLE DE RETHEL

Le pôle de Rethel pourrait devenir un véritable centre de services multimodal pour les plaisanciers et les cyclistes sur la voie verte Sud Ardennes grâce à un développement ciblé des équipements et prestations. En renforçant l'offre d'accueil (points d'eau, bornes électriques, sanitaires modernes) et en proposant des services complémentaires tels que la location et réparation de vélos, des espaces de restauration avec amplitude d'ouverture en rapport avec la saisonnalité ou encore des informations touristiques en particulier sur les différents itinéraires de randonnées possibles, Rethel pourrait jouer un rôle stratégique dans le réseau fluvial. Cette démarche favoriserait l'attractivité de la ville, encouragerait les plaisanciers à prolonger leur séjour et soutiendrait le commerce local.



### PROPOSER DES CIRCUITS THÉMATIQUES À PARTIR DES HALTES



Il est suggéré de proposer des circuits thématiques, autour du terroir, des paysages, de la culture accessibles directement depuis les haltes fluviales tel que l'avait mis en place avec succès le Conseil Général dans les années 80 avec les itinéraires touristiques routiers autour des légendes, des fortifications, des églises fortifiées... Ces itinéraires, conçus à partir des voies cyclables et pédestres pourraient mettre en valeur le patrimoine historique, naturel ou gastronomique de la région. Cette initiative offrirait des activités supplémentaires aux plaisanciers, encouragerait la mobilité douce et prolongerait la durée de séjour des visiteurs. Une signalétique claire, accompagnée de supports numériques, renforcerait la visibilité et la praticité de ces circuits. Le déploiement du réseau points-nœuds, prévu pour 2027, contribuera à la mise en valeur du canal grâce à la création de boucles cyclables passant notamment par les haltes fluviales.

## D/ AMÉLIORER L'INFORMATION TOURISTIQUE

### SÉDUIRE LES CLIENTÈLES JEUNES ET LOCALES

On l'observe au travers de l'enquête 2025, les plaisanciers sont en majorité une clientèle seniors. La location d'un bateau le temps d'un week end pourrait intéresser une clientèle plus jeune, y compris hors saison, et accroître ainsi l'activité des entreprises de location. Nous recommandons donc de cibler les jeunes et les habitants de la région : les habitants peuvent découvrir cette activité insolite de proximité, tandis que les jeunes recherchent des expériences authentiques à partager sur les réseaux sociaux, générant ainsi du bouche-à-oreille.

Pour atteindre ces cibles, des campagnes digitales ciblées sur Instagram, TikTok et Snapchat permettront de diffuser des contenus immersifs et modernes, avec photos, vidéos courtes et formats interactifs. La mise en avant d'activités variées (sports nautiques, vélo, randonnées, événements culturels) renforcera l'attractivité des voies navigables, tandis que des offres tarifaires adaptées (étudiants, familles, habitants) encourageront sa fréquentation.

Enfin, des partenariats avec des influenceurs offriront une visibilité tout en positionnant le canal comme un lieu incontournable, en particulier auprès de la clientèle jeune.

### FAIRE RECONNAITRE LE CANAL COMME UNE DESTINATION TOURISTIQUE

Pour positionner le Canal des Ardennes comme une destination touristique incontournable (Axe IV du Contrat Canal), l'ADT préconise d'envisager une identité visuelle forte et différenciante (logo, charte graphique, slogan) et de renforcer sa visibilité par une présence accrue sur les plateformes de voyage (Tripadvisor, Booking, Google Travel).

L'organisation d'événements annuels (festivals, journées thématiques, randonnées guidées) contribuera à dynamiser l'image du site et à attirer l'attention des médias. Il conviendrait de créer un agenda de ces animations à proximité des voies d'eau. Ces actions doivent être complétées par des partenariats solides avec les offices de tourisme, hébergeurs et restaurateurs afin d'intégrer pleinement le canal dans les circuits régionaux. Il est essentiel d'accroître la visibilité des prestataires présents le long du canal pour améliorer son attractivité tant auprès des plaisanciers que des itinérants à pied ou à vélo.



## D/ AMÉLIORER L'INFORMATION TOURISTIQUE

### DÉPLOYER DES OUTILS DE COMMUNICATION ADAPTÉS

Pour renforcer la visibilité du Canal des Ardennes et de la Meuse, nous préconisons de développer des supports de communication adaptés.

La création d'un site internet quadrilingue (français, anglais, allemand, néerlandais), attractif grand public, permettra de centraliser toutes les informations pratiques (itinéraires, horaires, tarifs, réservations) et de valoriser le territoire à travers des vidéos promotionnelles.

Un flyer simple et attractif comprenant une carte, les activités phares et un QR code vers le site évoqué pourra être diffusé dans les gares, hôtels, offices de tourisme, événements régionaux et tous lieux fréquentés par des clientèles potentielles. Parallèlement, un roadbook détaillé, disponible en version imprimée et téléchargeable, offrira aux visiteurs des itinéraires précis, des points d'intérêt, la liste des services proposés et des recommandations locales.

Il conviendra toutefois de trouver la structure porteuse, responsable des investissements initiaux ainsi que des mises à jour indispensables. Dans un premier temps, on pourra s'appuyer sur l'existant, les sites web touristiques (ardennes.com, explore Grand Est...) ou spécialisés dans le fluvial.



### PROPOSER UNE SIGNALÉTIQUE COHÉRENTE INFORMANT LES SERVICES ET COMMERCES DE PROXIMITÉ

Pour faciliter l'accès aux commerces et services de proximité, nous préconisons la mise en place d'une signalétique claire et harmonisée. Des panneaux indiquant les commerces et sites touristiques, et des QR codes renvoyant vers une carte numérique interactive permettront aux visiteurs d'identifier rapidement les points d'intérêt essentiels. Une charte graphique homogène (pictogrammes, couleurs, lisibilité) garantira la cohérence et l'accessibilité du dispositif.

Le projet pourra être porté conjointement par les collectivités et les commerçants locaux, qui bénéficieront d'une meilleure visibilité.

Dans le cadre du projet AITIMI du programme Interreg 2024-2028, des infrastructures pour les cyclotouristes sont aménagées, comme les aires de repos vélo ou le réseau point noeud. Il serait pertinent de développer le même niveau d'infrastructures afin de faciliter également l'orientation des plaisanciers et randonneurs sur l'ensemble du territoire.

# RÉFÉRENCES

## CRÉDITS PHOTOS

Céline Lecomte	Thomas Gerard	Pierre Defontaine
David Truillard	Marie Morin	Servane Grodard creacom
Gerry Patterson	Un monde à vélo	Loïc Lagarde

## BIBLIOGRAPHIE/SITOGRAPHIE

Rapport de la Région Grand Est sur le tourisme fluvial, 2020

*Mission d'étude pour la définition du Schéma Régional d'Itinérance touristique du Grand Est, Région Grand Est, mars 2024*

*Diagnostic du tourisme fluvial en Ardennes, ADTA, 2017*

*La randonnée pédestre en Ardennes, levier de développement économique, ADT08, 2020*

*Le profil des pratiquants du vélotourisme, la Meuse à vélo, ADTA, 2023*

*Les chiffres clés du tourisme de 2024, ADTA*

*Etude de fréquentation plurianuelle de la voie verte Trans-Ardennes 2016-2024, CD08*

*L'Observatoire de l'itinérance douce, synthèse 2023-2024, PNR des Ardennes*

*Développer le tourisme à vélo dans les territoires, vélo & territoires, 2021*

*étude de VNF sur le fonctionnement et les retombées économiques de la location de bateaux habitables sans permis, 2023-2024*

*Observatoire national du tourisme fluvial, bilan de la saison 2024, VNF*

*Le fluvial, un atout pour les territoires, VNF, rapport d'activité 2023*

Frédéric Millet, *Le tourisme fluvestre, une approche globale sur le long des fleuves et des canaux, revue espaces 340, 2018*

Amblard Olivier, *La France à vélo vers la plus haute marche du podium, revue espaces 376, 2024*

Thomé Camille, *Le tourisme à vélo, pilier de la filière économique du cycle en France, revue espaces 376, 2024*

Guimbaud Thierry, *Le fluvial au service des territoires, 2021*

<https://www.vnf.fr/vnf/accueil/tourisme-fluvial/vivre-et-bouger-au-bord-de-leau/canaux-et-velo-le-duo-pour-un-sejour-depaysant/>

<https://www.vnf.fr/vnf/accueil/tourisme-fluvial/destinations-fluviales/principales-destinations/la-lys-transfrontaliere/>

<https://oiseriverside.com/opportunites/>

<https://www.capsurlarivieredor.com/fr/brochures-cartes/brochure-des-ecolodges-de-la-lys-r-53>

<https://ardennes.ffrandonnee.fr/html/726/le-role-d-un-comite>

<https://www.epama.fr/comprendre-la-meuse-et-son-territoire>

<https://www.calameo.com/doubs-tourisme/read/000615820bac7994ea715>

<https://www.entreprises.gouv.fr/secteurs-dactivite/tourisme/le-tourisme-velo>

<https://www.vnf.fr/vnf/accueil/tourisme-fluvial/vivre-et-bouger-au-bord-de-leau/le-tourisme-fluvestre/>

<https://travelbase.fr/trip/le-packraft-trail-ardennes/>

<https://www.velo-territoires.org/schemas-itineraires/schema-national/>

<https://www.mongr.fr/sinspirer/actu/une-enquete-sur-la-structurationADT des Ardennes - Etude sur le tourisme fluvial et fluvestre en Ardennes 2025>

<https://des-hebergements-revele-les-preferences-des-randonneurs-itinerants?utm>

[Les clientèles du tourisme de randonnée pédestre - Etude des marchés français, allemand, néerlandais | Atout France](https://Les-clientèles-du-tourisme-de-randonnée-pédestre-Etude-des-marchés-français,-allemand,-néerlandais-|_Atout-France)

[https://www.calameo.com/doubs-tourisme/read/000615820bac7994ea715fbclid=IwAR3LTp2QlScr\\_6AWOgZliid8JaGASnH9LLVN\\_59dn3jhYS6Xpf845m8sVlEes](https://www.calameo.com/doubs-tourisme/read/000615820bac7994ea715fbclid=IwAR3LTp2QlScr_6AWOgZliid8JaGASnH9LLVN_59dn3jhYS6Xpf845m8sVlEes)

<https://www.terres-d-oh.com/fr/votre-sjour-nature-le-long-des-canaux-en-alsace-lorraine>



# ANNEXES

# Enquête sur votre séjour dans les Ardennes

Merci de déposer ce questionnaire dans les capitaineries, haltes fluviales ou offices de tourisme des Ardennes françaises

## 1 Pourquoi avez-vous choisi les Ardennes ? (1 seule réponse)

- |   |  |   |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Destination habituelle       | <input type="checkbox"/> Envie de découverte     | <input type="checkbox"/> Nature et espace |
| <input type="checkbox"/> Étape vers autre destination | <input type="checkbox"/> Calme, détente et repos | <input type="checkbox"/> Autre : .....    |

## 2 Comment avez-vous connu les Ardennes ? (2 réponses maxi)

- |   |  |   |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Famille/amis     | <input type="checkbox"/> Guide/flyer touristique     | <input type="checkbox"/> Je suis déjà venu(e) |
| <input type="checkbox"/> Bouche à oreille | <input type="checkbox"/> Par un réseau/guide fluvial | <input type="checkbox"/> Réseaux sociaux      |

## 3 Quels types d'activité sont susceptibles de vous intéresser ? (plusieurs réponses acceptées)

- |  |   |   |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Visites culturelles | <input type="checkbox"/> Espaces naturels         | <input type="checkbox"/> Vélo/randonnée |
| <input type="checkbox"/> Tourisme de mémoire | <input type="checkbox"/> Découverte gastronomique |   |

## 4 Quel est le degré de satisfaction concernant :



Très bien



Bien

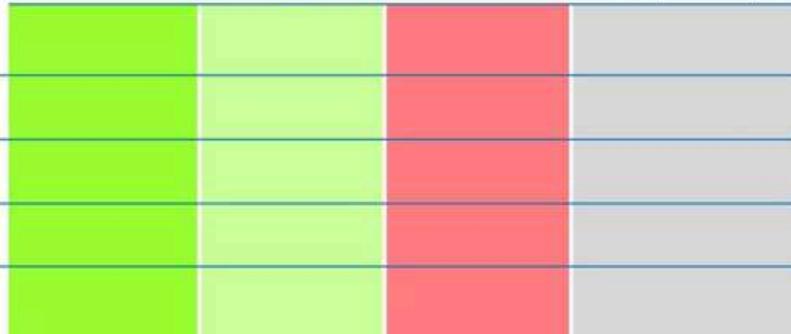


Mauvais

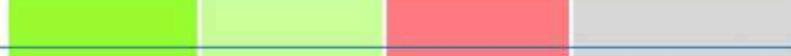


Ne se prononce pas

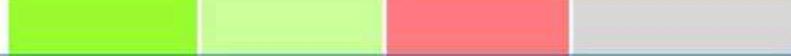
Accueil sur le port ou la halte  
(horaires d'ouverture, niveau d'information, qualité de l'accueil...)



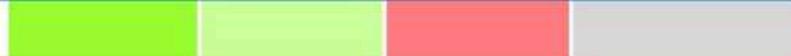
Restauration, animation et vie nocturne



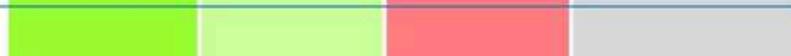
Commerces de proximité



L'éclairage, les parkings et les accès



Les prestations offertes par la capitainerie  
(douches, sanitaires, eau, électricité)



## 5 Quels types de services attendez-vous ?

Pouvez-vous les classer par ordre de priorité ?

**1**

1<sup>re</sup> place

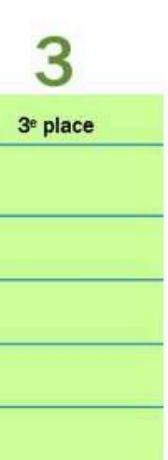
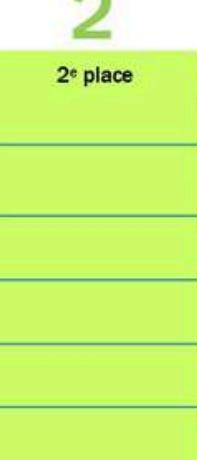
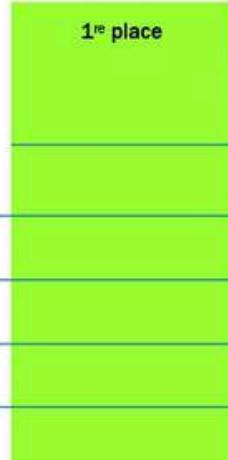
**2**

2<sup>re</sup> place

**3**

3<sup>re</sup> place

Accès à l'information touristique



Borne de services (eau, vidange...)

Commerces

Prestations offertes par la capitainerie

Accès à un réseau Wi-Fi

**6** **Composition de l'équipage.** Pour ce séjour vous êtes :

Entre amis     En famille     En couple     Seul(e)     Autres: .....

**7** **Nombre de personnes à bord :** .....

**8** **Êtes-vous propriétaire du bateau :**  Oui     Non

**9** **Âge :**  51 - 70 ans     plus de 70 ans     18 - 30 ans     31 - 50 ans

**10** **Transportez-vous des vélos :**  Oui     Non

**11** **Durée totale du séjour :**

0 nuits     6 - 7 nuits  
 1 - 2 nuit(s)     entre 1 et 2 semaine(s)  
 3 - 5 nuits     plus de 2 semaines

**12** **Nombre de nuits dans les Ardennes :**

0 nuits     6 - 7 nuits  
 1 - 2 nuit(s)     entre 1 et 2 semaine(s)  
 3 - 5 nuits     plus de 2 semaines

**13** **Principales dépenses durant votre séjour :**

1

2

3

1<sup>re</sup> place

2<sup>de</sup> place

3<sup>e</sup> place

Dépenses liées à l'activité fluviale, lieux d'amarrage

Restaurants/cafés

Visites culturelles

Ravitaillement/Épicerie

Souvenirs

Essence/transport

Activités sport et loisirs

**14** **Votre dépense journalière globale :**

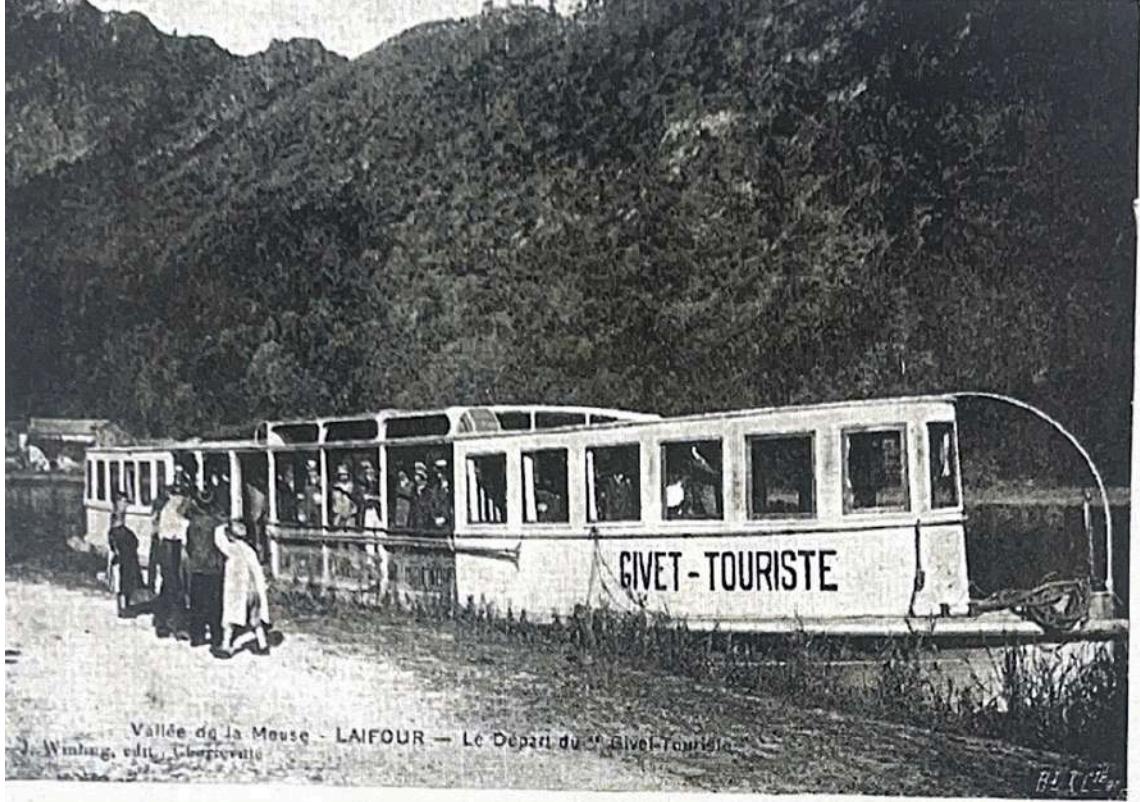
Entre 0-25 euros     25 - 50 euros     50-100 euros     100-150 euros     plus de 150 euros

**15** **Sens de votre itinéraire :**

Nancy - Belgique     Belgique - Nancy     Belgique - Rethel  
 Rethel - Belgique     Nancy - Rethel     Rethel - Nancy

**16** **Pays de résidence :** ..... **Si France, région :** .....

**17** **Vos remarques sur ce séjour :**



## Navigation sur la Meuse Française

ENTRE

# GIVET & CHARLEVILLE

La plus belle excursion à faire dans l'Ardenne Française

### VISITE

des Dames de Meuse et des Quatre Fils Aymon

**HORAIRE du 12 juillet à fin septembre**

	Mercredi	Dimanche lundi jeudi vendredi et samedi	Mardi	Dimanche lundi jeudi vendredi et samedi
Givet . . .	8.15	—	Mézières . . .	8.30
Aubrives . . .	9.30	—	Charleville . . .	8.30
Vireux . . .	9.55	—	Nouzon . . .	9.30
Haybes . . .	11.35	—	Brauz et Levre . . .	10.05
Fumay (gare) .	12.40	—	Monthermé (g) . . .	10.30
Revin . . .	2.10	—	Deville . . .	11.00
Laifour . . .	3.20	2.00	Laifour . . .	12.00
Deville . . .	3.55	2.35	Revin . . .	1.10
Monthermé (g)	4.40	3.20	Fumay (gare) . . .	2.00
Braux et Levre .	5.15	3.55	Haybes . . .	3.05
Nouzon . . .	6.20	5.00	Vireux . . .	4.40
Charleville . . .	7.20	6.00	Aubrives . . .	5.05
Mézières . . .	7.20	6.00	Givet . . .	6.20

Buffet à Bord — Consommations de 1<sup>er</sup> choix ..

À voir à 3 kil. de Givet, les **GROTTES DE NICHE**

Table d'orientation du T. C. F.

## Vos notes :

## **Contacts utiles :**

### **Voies Navigables de France**

UTI Meuse – Ardennes - Direction territoriale Nord-Est  
2 avenue de Montcy-Notre-Dame - 08000 Charleville-Mézières  
Contact : Nicolas MESSION  
nicolas.mission@vnf.fr - Tél : 03 24 33 85 66

### **Conseil Régional Grand Est**

Toutes les aides proposées par la Région Grand Est sont consultables sur le site : <https://www.grandest.fr/aides>  
Contact : tourisme@grandest.fr – Tél : 03 87 33 67 21

### **Conseil Départemental des Ardennes**

Hôtel du Département - CS 20001  
08011 Charleville-Mézières Cedex  
Direction Aménagement et Attractivité du territoire  
Service Tourisme  
Contact : tourisme@cd08.fr – Tél : 03 24 52 47 96

### **Agence de Développement Touristique des Ardennes**

24 place ducal - 08107 CHARLEVILLE-MEZIERES  
Pôle Ingénierie – Développement  
Contact : Hervé CAÏTUCOLI  
caitucoli@ardennes.com – Tél : 03 24 56 67 71

